

# AGÉSILAS<sup>1</sup>.

## LIVRE PREMIER.

### CHAPITRE PREMIER.

Famille d'Agésilas; sa patrie, ses exploits en Asie, ses vertus.

Je sais qu'il n'est pas facile de louer dignement les vertus et la gloire d'Agésilas; cependant j'essayerai. En effet, parce qu'il fut un homme accompli, il ne serait pas bien que, pour cela, il n'obtint pas des éloges, même au-dessous de son mérite.

En ce qui regarde sa noblesse, qu'a-t-on à dire de plus grand et de plus beau, sinon que, parmi ceux qui actuellement encore sont appelés *progones*<sup>2</sup>, on peut citer son rang de descendance depuis Hercule, famille non de particuliers, mais de rois enfants de rois? Et l'on ne pourra leur adresser ce reproche que, tout rois qu'ils étaient, leur ville fut obscure; mais, de même que leur race était la plus illustre de leur patrie, ainsi leur ville était la plus renommée de la Grèce. Aussi ne sont-ils point les premiers des

4. Plusieurs savants, particulièrement Walkenaër, Lennep, Wytténbach, Wolf, Bernhardt et Sievers, ont mis en doute l'authenticité de cet opuscule. Cette opinion a été combattue par Zeun, Weiske, Schneider, Dindorf, Delbrück, Manson, Kühn et Baumgarten. Les lecteurs studieux trouveront les éléments de cette discussion dans les éditions respectives que ces philologues ont données de Xénophon. Mais on recourra surtout avec fruit au livre spécial de Charles-Gustave Heiland : *Xenophontis Agesilaus, cum annotatione et prolegomenis de auctore et indole libri*, edit. nova, Leipzig, 1857, où l'on trouvera le résumé de ce débat, avec une conclusion favorable à l'authenticité de l'ouvrage. C'est cette édition que nous avons eue sous les yeux pour le texte et pour les notes de notre traduction. — Cf. les biographies spéciales d'Agésilas dans Plutarque et dans Cornelius Nepos.

2. C'est-à-dire *ancêtres*, descendants d'Hercule, chef de la dynastie des rois de Sparte. — Cf. Cornelius Nepos, *Agés.*, 1, et plus loin, *Gouv. des Lacéd.*, chap. xv.

seconds, mais les chefs des chefs. Un commun éloge doit unir la patrie d'Agésilas avec sa famille : car si sa ville natale, éloignée de tout sentiment jaloux de la souveraine autorité de ses rois, n'entreprit jamais de les en dépouiller, ces rois, à leur tour, n'aspirèrent jamais à une royauté plus étendue que leur premier pouvoir. Aussi, tandis qu'on n'a vu nulle autre part aucun gouvernement, démocratie, oligarchie, tyrannie ou royauté, subsister sans interruption, chez eux la royauté est restée permanente.

Ce n'est pas tout : Agésilas fut jugé digne du pouvoir avant de commander, et en voici la preuve. Après la mort du roi Agis, des prétentions au pouvoir s'étant élevées entre Léotychide, fils d'Agis, et Agésilas, fils d'Archidamus<sup>1</sup>, les citoyens décidèrent que l'héritier le plus méritant était Agésilas, en raison de sa naissance et de sa vertu, et on le choisit pour roi<sup>2</sup>. Quand on voit le choix d'une république puissante, dont les premiers citoyens jugent un homme digne de la plus haute fonction, quel témoignage faut-il encore pour prouver que sa vertu le rendait digne du pouvoir avant de l'exercer ?

Passons maintenant à ce qu'il fit pendant son règne : en voici le récit. Ses actes, à mon avis, mettront son caractère dans le jour le plus vif. Agésilas, disons-nous, fut élu roi tout jeune encore. Il venait d'entrer en fonctions, quand on annonce que le roi de Perse réunit une nombreuse armée de mer et de terre contre les Grecs. Une délibération s'étant ouverte entre les Lacédémoniens et leurs alliés, Agésilas promet que, si on lui donne trois cents Spartiates, deux mille Néodamodes<sup>3</sup>, et un bataillon d'à peu près six mille alliés, il passera en Asie, contraindra le Barbare à faire la paix, ou, s'il veut absolument la guerre, lui donnera assez d'occupation pour ne point marcher contre les Grecs. Tout le monde est enchanté du désir exprimé d'attaquer chez lui le Perse qui, jusque-là, était passé en Grèce, de le provoquer sur son territoire au lieu de l'attendre pour le combattre, de songer à vivre de son bien plutôt qu'à défendre seulement celui des Grecs ; enfin l'on regarde comme un fait des plus glorieux de lutter non plus en faveur de la Grèce, mais pour l'empire de l'Asie. Agésilas réunit ses troupes<sup>4</sup>

1. Voy. *Hist. gr.*, III, III. — Cf. Plutarque, *Agésil.*, III, et Cornelius Nepos, *Agés.*, I.

2. Il avait alors quarante-trois ans.

3. Ceux des Hilotes qui avaient été rendus à la liberté.

4. A la ville de Gêreste.

et met à la voile ; mais comment faire mieux apprécier son talent de général qu'en racontant ce qu'il fit ? Or, voici son début en Asie.

Tissapherne avait juré à Agésilas que, s'il acceptait une trêve jusqu'au retour des messagers qu'il avait envoyés au roi, il lui accorderait la liberté des villes grecques d'Asie, et, de son côté, Agésilas s'était engagé par serment à observer loyalement la trêve, en accordant un délai de trois mois. Tissapherne manqua aussitôt à son serment. Au lieu de la paix, il sollicita du roi l'envoi de nouveaux renforts. Agésilas, s'en étant aperçu, respecta cependant la trêve.

Or, c'est, selon moi, un trait fort remarquable d'avoir, d'une part, en montrant Tissapherne parjure, rendu la foi de celui-ci suspecte aux yeux de tous ; d'autre part, en se montrant lui-même constant dans sa parole et fidèle observateur des traités, d'avoir amené les Grecs et les Barbares à se fier à lui pour toutes les transactions qu'il eût pu souhaiter <sup>1</sup>.

Cependant Tissapherne, fier de ses nouvelles troupes, déclare la guerre à Agésilas, s'il ne sort à l'instant de l'Asie : les alliés et ceux des Lacédémoniens qui étaient présents paraissaient effrayés, croyant que les forces inférieures d'Agésilas ne pourraient pas tenir contre les troupes nombreuses du roi ; mais Agésilas, d'un visage serm, charge les envoyés de Tissapherne de le remercier vivement de ce que, par son parjure, il a rendu les dieux ennemis des Perses et alliés des Grecs. Sur-le-champ, il ordonne aux soldats de se préparer à la campagne ; enjoint aux villes, par où il doit passer pour se rendre en Carie, de lui préparer des vivres, et fait avertir les Ioniens, les Éoliens et les Hellespontins de lui envoyer des renforts à Éphèse.

Cependant Tissapherne, sachant qu'Agésilas n'avait point de cavalerie, la Carie ne se prêtant point aux manœuvres hippiques, sentant du reste qu'il leur garde rancune de sa perfidie, et ne doutant pas qu'il ne se jetât dans la Carie, sa résidence, y fait passer toute son infanterie, et entoure de sa cavalerie les plaines du Méandre, persuadé qu'il écrasera les Grecs sous ses chevaux, avant qu'ils arrivent au pays où les chevaux ne pouvaient agir. Mais, au lieu d'aller en Carie, Agésilas, faisant un détour soudain, s'avance vers la Phrygie, recueille, dans sa marche, les troupes à mesure qu'elles arrivent, prend les villes de force, et, grâce à cette invasion imprévue, fait un immense

1. Cf. Élien, *Hist. div.*, XIV, 2, et Cornelius Nepos, *Agésil.*, II.

butin. Son talent de général se révéla surtout au moment où la guerre étant déclarée, et la ruse, par cela même, devenant juste et autorisée<sup>1</sup>, il montra que Tissapherne n'était qu'un enfant en fait de ruses, tandis que lui profitait sagement de l'occasion pour enrichir les villes alliées. On avait fait des prises si considérables, que tout se vendait à vil prix : il avertit donc ses alliés de venir acheter, les prévenant qu'il ne tarderait pas à conduire son armée vers la mer ; en même temps il recommanda aux vendeurs d'inscrire sur leurs registres le prix de chaque effet vendu et de le livrer ensuite ; de sorte que les alliés, n'ayant rien déboursé jusqu'alors, réalisèrent de grands profits, sans nuire au trésor public. De plus, chaque fois que des transfuges, suivant l'habitude, en passant aux troupes du roi, s'offraient à guider les convois d'argent, il disposait tout pour les faire enlever par ses alliés, qui trouvaient là tout ensemble profit et gloire ; et cette conduite ne tarda pas à lui faire beaucoup d'amis<sup>2</sup>.

Convaincu de plus qu'une armée ne saurait tenir longtemps dans un pays ruiné et désert, tandis qu'elle trouve toujours de quoi vivre dans une région peuplée et cultivée, il ne cherchait pas seulement à soumettre les ennemis par les armes, mais à les gagner par sa modération. Aussi recommandait-il souvent à ses soldats de ne pas traiter les prisonniers en criminels, mais de les ménager comme des hommes. Parfois même, lorsqu'il levait le camp, s'il s'apercevait que les marchands y laissaient de petits enfants, que beaucoup vendaient dans l'embarras de les porter et de les nourrir, il veillait à ce qu'on les conduisit en

1. De Pauw, dans ses *Recherches historiques sur les Grecs*, n'admet point, et avec raison, selon nous, cet emploi de la ruse dans les transactions, ni même dans les hostilités. Son jugement sur Agésilas se ressent de cette exclusion formelle de toute espèce de procédé entaché de dol et de fourberie. Voici, du reste, ce qu'il dit du roi de Sparte. C'est un contre-poids à ce que l'éloge de Xénophon peut offrir, en quelques passages, de louange enthousiaste et excessive : « On distingue ordinairement parmi le vulgaire des Spartiates, le roi Agésilas, parce que Xénophon, entraîné alors dans le parti de Lacédémone, a fait un éloge très-fastidieux de ce prétendu héros, qui ne fut jamais dans la réalité qu'un brigand insigne. Toutes ses expéditions en Asie et en Égypte n'eurent, de l'aveu même de ses panégyristes, d'autre but que d'amasser de l'argent par le pillage et la déprédation. Il rapporta de la Lydie, de la Phrygie et de l'Égypte douze cent vingt talents, c'est-à-dire près de six millions de livres, sans compter la solde et l'entretien de ses troupes, qui vécurent partout à discrétion sur le territoire des ennemis ou de ceux qu'on appelait ainsi. »

2. Passage difficile et controversé.

lieu sûr<sup>1</sup>. Quant à ceux que la vieillesse faisait garder comme prisonniers, il donnait ordre qu'on eût soin d'eux, et qu'on les mit à l'abri des chiens et des loups. Ceux donc qui appréciaient ces traits d'humanité, et les prisonniers mêmes, s'affectionnaient à lui. Toutes les villes qu'il avait conquises, il les dispensait des devoirs des esclaves envers les maîtres; il n'exigeait que l'hommage de l'homme libre envers le magistrat; en sorte que les places imprenables par la force de leurs murailles, on les soumettait par la douceur.

Comme dans les plaines de la Phrygie il ne pouvait tenir la campagne contre la cavalerie de Pharnabaze, il résolut de se procurer cette espèce de troupes, afin de n'être pas obligé de faire la guerre en fuyant. Il charge donc les plus riches de toutes les villes du pays de nourrir des chevaux, et il déclare que quiconque fournira un cheval, un équipement et un bon soldat, sera exempt de service. Aussitôt tous s'empressent de répondre à ses désirs avec la même ardeur que s'ils eussent cherché quelqu'un pour mourir à leur place. Il désigne les villes d'où l'on tirerait les cavaliers, convaincu que les cités qui élèveraient des chevaux en auraient bientôt la passion et donneraient une bonne cavalerie. Or, c'est un trait digne d'admiration d'avoir su se créer sur-le-champ une cavalerie forte et en mesure d'agir.

Le printemps venu, il rassemble toute son armée à Éphèse<sup>2</sup>; et, dans le dessein de l'exercer, il propose des prix aux troupes de cavalerie qui manœuvreront le mieux, aux hoplites qui auront le corps le plus robuste, aux peltastes et aux archers qui montreront le plus d'adresse. Il fallait voir les gymnases remplis d'hommes qui s'exerçaient; l'hippodrome couvert de cavaliers occupés d'évolutions, tandis que les archers et les gens de trait tiraient à la cible. La ville tout entière, où il se trouvait, présentait un spectacle intéressant. L'agora était pleine d'armes de toute espèce et de chevaux à vendre; ouvriers en airain, en bois, en fer, en cuir, en peinture, tous travaillaient à la fabrication des armes: on eût pris Éphèse pour un atelier de guerre. Rien surtout n'inspirait plus de confiance que de voir Agésilas lui-même et ses soldats couronnés de fleurs, aller, à leur sortie des gymnases, consacrer leurs couronnes à Diane. Car, où l'on voit les hommes respecter les dieux, s'exercer à la guerre et

1. Variété de leçons et passage controversé.

2. Cf. *Hist. Gr.* III, IV. Plutarque, *Agésil.*, IX.

ne songer qu'à obéir aux chefs, comment ne pas trouver là matière à bon espoir ? Persuadé de plus que le mépris de l'ennemi donne du cœur à combattre, il ordonne aux crieurs de vendre nus les Barbares pris par les maraudeurs. Les soldats, en voyant ces corps blancs parce qu'ils ne se déshabillaient jamais, mous et chargés d'obésité parce qu'ils étaient toujours sur des chars, comprenaient bien que pour eux ce ne serait qu'un combat contre des femmes.

Il déclare encore à ses soldats qu'il va les mener par le plus court dans la partie la plus fortifiée du pays, afin qu'ils s'y préparent l'esprit et le corps pour combattre avant peu. Cependant Tissapherne croit à une seconde ruse d'Agésilas, et que son dessein est réellement de fondre sur la Carie. Il fait donc passer son infanterie en Carie, comme la première fois, et place de même sa cavalerie dans la plaine du Méandre. Agésilas, qui n'avait point menti, se dirige immédiatement, suivant sa parole, vers la province de Sardes<sup>1</sup>, marche trois jours à travers le désert, sans rencontrer l'ennemi, et procure à son armée des vivres en abondance. A la quatrième journée, paraissent les cavaliers ennemis. Le commandant<sup>2</sup> donne ordre au chef des skeuophores de passer le Pactole et d'asseoir un camp; et là, ceux-ci, voyant quelques valets des Grecs s'écarter pour piller, en tuent un grand nombre. Mais Agésilas, qui s'en aperçoit, envoie sa cavalerie pour les secourir. De leur côté, les Perses, voyant arriver ce renfort, rassemblent la leur et la font avancer en ordre de bataille. Alors Agésilas, remarquant que les ennemis n'ont pas d'infanterie, tandis qu'il ne lui manquait à lui pas une de ses forces, juge que c'est le moment d'engager l'action s'il peut. Les victimes immolées, il fait avancer sa phalange contre la cavalerie ennemie; il ordonne aux hoplites, qui ont dix ans de service, d'arriver au pas de course, et aux peltastes de précéder en courant: il recommande aux cavaliers de charger, tandis qu'il suivrait en personne avec le reste de l'armée.

La cavalerie est reçue par les meilleurs soldats des Perses; mais bientôt tout le danger venant à peser sur eux, ils fuient, et les uns tombent à l'instant dans le fleuve, les autres sont mis en déroute. Les Grecs les poursuivent et s'emparent de leur camp: les peltastes, selon leur habitude, se mettent à piller. Agésilas enveloppe tout de son armée, ne fait qu'un camp de celui

1. Dans les plaines de l'Hermus, fleuve qui descend dans la mer Égée, et reçoit le Pactole.

2. Tissapherne.

des ennemis et du sien; puis, apprenant le trouble des ennemis qui s'accusent les uns les autres de l'échec, il marche aussitôt sur Sardes. Là, tandis qu'il brûle et ravage les maisons de la ville, il fait annoncer aux habitants que quiconque désire la liberté peut se joindre à lui, et que, s'il en est qui veulent asservir l'Asie, ils viennent en armes se mesurer contre ses libérateurs. Personne n'osant paraître, il se porte librement partout; voyant les Grecs, qui jusqu'alors avaient été forcés de ramper, honorés par ceux mêmes qui les outrageaient; réduisant ceux qui exigeaient les honneurs divins à n'oser plus même regarder les Grecs; protégeant contre la dévastation le territoire de ses alliés, et dévastant celui des ennemis au point d'envoyer en deux ans plus de deux cents talents comme dîme au dieu de Delphes.

Pendant le roi de Perse, regardant Tissapherne comme la cause de ces désordres, envoie Tithraustès lui couper la tête, exécution qui rend les affaires des Barbares encore plus désespérées et celles d'Agésilas plus florissantes<sup>1</sup>. Tous les peuples envoient des députations lui demander son amitié; plusieurs même passent de son côté, dans l'espoir d'être libres, en sorte qu'Agésilas se trouve chef non-seulement des Grecs, mais d'un grand nombre de Barbares.

Toutefois, ce qui mérite surtout notre admiration, c'est qu'après s'être assuré la possession d'un grand nombre de villes sur le continent, et de plusieurs îles, après que sa ville natale lui eut envoyé une flotte<sup>2</sup>, après avoir conquis tant de gloire et de puissance, lorsqu'il pouvait profiter à son gré de ces nombreux et brillants avantages, au moment où il nourrissait le projet et l'espoir de renverser un empire dont les forces furent souvent tournées contre la Grèce, il ne se laissa dominer par aucune de ces considérations. Dès qu'il lui vint des magistrats de son pays l'ordre de venir au secours de la patrie, il obéit avec autant de docilité que s'il se fût trouvé seul contre cinq dans le conseil des éphores; faisant voir par là que toute la terre n'était rien à ses yeux en comparaison de la patrie, qu'il ne préférait pas de nouveaux amis aux anciens, ni des profits sans gloire et sans dangers à des périls où l'appelaient l'honneur et la justice.

Tout le temps, du reste, qu'il garda le commandement, il

1. Tithraustès conclut avec Agésilas une trêve de six mois.

2. Agésilas mit à la tête de cette flotte Pisandre, son beau-frère.

tint la conduite d'un roi digne d'éloges. En effet, dans toutes les villes vers lesquelles il navigua pour y imposer son autorité, et qu'il trouva en proie à l'anarchie, depuis la chute de la puissance d'Athènes, il fit si bien que, sans exil, sans peine de mort, il rétablit la concorde entre les citoyens et une prospérité durable. Aussi tous les Grecs d'Asie, comme si on leur eût enlevé, non pas un chef, mais un père, un ami, furent-ils désolés de son départ : ils montrèrent, d'ailleurs, qu'ils n'avaient point pour lui une amitié fardée ; ils vinrent spontanément avec lui au secours de Lacédémone, et cela, avec la conviction qu'ils auraient à combattre aussi forts qu'eux. Telle fut la fin de ses exploits en Asie<sup>1</sup>.

## CHAPITRE II.

Exploits en Europe ; bataille de Coronée ; Agésilas à Sparte ; relations avec l'Égypte.

Après avoir passé l'Hellespont, il fit route à travers les mêmes peuples que le roi de Perse, suivi d'une armée innombrable ; mais ce chemin, que le barbare avait fait en un an, Agésilas le parcourut en moins d'un mois, vu son désir de ne point arriver trop tard pour la patrie.

A peine a-t-il laissé la Macédoine pour entrer en Thessalie, que les habitants de Larisse, de Cranone, de Scotusse et de Pharsale, alliés des Béotiens, tous les Thessaliens, en un mot, excepté ceux qui étaient alors en exil, vinrent inquiéter ses derrières. Jusque-là, il avait conduit son armée en bataillon carré, ayant une moitié de sa cavalerie en tête et l'autre moitié en queue ; mais les Thessaliens l'ayant arrêté dans sa marche, en fondant sur son arrière-garde, il met en queue une partie des troupes de tête, excepté les cavaliers rangés autour de sa personne. Quand les deux armées sont en présence, les Thessaliens, jugeant imprudent à des cavaliers de charger des hoplites, font volte-face et se retirent au pas ; le reste suit avec réserve. Agésilas, voyant la faute des uns et des autres, détache ses meilleurs cavaliers, avec ordre de prescrire aux autres la même manœuvre, c'est-à-dire de serrer l'ennemi d'assez

1. Il y laissa Euxène comme harmoste, avec quatre mille soldats.

près pour l'empêcher de se retourner. Les Thessaliens, se voyant poursuivis, contre leur attente, continuent leur retraite, tandis qu'une partie d'entre eux, essayant de faire volte-face, sont pris au moment de faire obliquer leurs chevaux. L'hipparque Polycharme, de Pharsale, se retourne ainsi et périt avec ses compagnons d'armes. Dès lors la défaite devient générale : les uns sont taillés en pièces, les autres faits prisonniers, et le reste ne s'arrête qu'arrivé au mont Narthace. Agésilas érige un trophée entre les monts Pras et Narthace, où il séjourne quelque temps, satisfait d'avoir vaincu des ennemis fiers de leur cavalerie, avec une troupe qu'il avait formée lui-même.

Le lendemain, il franchit les montagnes de Phthie, et poursuit sa route à travers des pays alliés jusqu'aux confins de la Béotie. Là, ayant trouvé en bataille l'armée ennemie, composée de Thébains, d'Athéniens, d'Argiens, de Corinthiens, d'Éniens, de Locriens des deux pays<sup>1</sup>, et d'Eubéens, il n'hésite pas, et range aussitôt son armée. Il n'avait qu'une more et demie de Lacédémoniens, et, parmi les alliés du pays, les Phocéens seulement et les Orchoméniens, avec les troupes qu'il avait lui-même amenées. Dire qu'il engagea l'action contre une armée bien supérieure en nombre et en courage, ce serait présenter, selon moi, Agésilas comme un insensé, et moi comme un fou, en louant un général qui laisse au hasard les plus graves intérêts; mais je l'admire pour avoir su se créer une armée aussi forte que celle de l'ennemi, et si bien armée qu'on l'eût dite toute d'airain, toute de pourpre; pour avoir mis les soldats en état de supporter les fatigues; pour avoir rempli leur âme d'un tel courage qu'ils étaient prêts à combattre contre n'importe quel ennemi; pour leur avoir inspiré tant d'émulation qu'ils cherchaient à se surpasser les uns les autres; pour leur avoir donné l'espérance que tout irait bien, s'ils se montraient hommes de cœur. Convaincu qu'avec de tels hommes il pouvait attaquer résolument l'ennemi, il ne fut pas déçu dans son attente.

Je vais retracer ce combat : c'est l'un des plus remarquables de notre époque. Les deux armées se rencontrèrent dans la plaine voisine de Coronée, celle d'Agésilas venant du Céphise, et celle des Thébains de l'Hélicon. On voyait<sup>2</sup> les phalanges parfaitement égales de part et d'autre, et la cavalerie à peu

1. C'est-à-dire des Locriens Ozoles et Opuntiens.

2. Xénophon assistait à ce combat. — Cf. *Hist. gr.*, IV, III; Plutarque, *Agésilas*, XVIII.

près aussi nomoreuse. Agésilas commandait l'aile droite ; les Orchoméniens étaient placés à l'extrémité de son aile gauche : de leur côté, les Thébains étaient à la droite, et à la gauche les Argiens. Les deux armées s'ébranlent dans le plus grand silence ; mais, arrivées à la distance d'un stade, les Thébains jettent un cri et s'élancent tous en avant. Il restait encore un intervalle de trois plèthres, lorsque la phalange mercenaire d'Agésilas, commandée par Hérrippidas, se détache et s'élanche au pas de course. Ce corps se composait de nationaux<sup>1</sup>, d'un débris de l'armée de Cyrus, d'Ioniens, d'Éoliens et d'Hellespontins. Or, ce détachement, arrivé à une portée de pique, met en déroute ceux qui lui font face. Cependant les Argiens, ne tenant pas contre les soldats d'Agésilas, s'enfuient vers l'Hélicon. En ce moment quelques soldats étrangers couronnaient déjà Agésilas, quand on lui annonce que les Thébains ont rompu les Orchoméniens jusqu'aux skeuophores : par une brusque évolution il déploie sa phalange, court sur eux ; et les Thébains, voyant que leurs alliés se sont enfuis vers l'Hélicon, doublent le pas pour les rejoindre. C'est alors qu'Agésilas montra, sans contredit, la plus grande valeur. Cependant le parti qu'il prit était des plus dangereux. Il pouvait laisser passer l'ennemi qui battait en retraite, puis tomber sur ses derrières et faire main-basse ; mais il n'en fit rien, et rompit en visière avec les Thébains ; les boucliers s'entre-choquent : on se bat, on tue, on meurt : pas de cris, ni pourtant de silence, mais ce murmure que produisent la colère et la mêlée<sup>2</sup>. A la fin, une partie des Thébains s'échappe vers l'Hélicon ; un grand nombre périt dans la déroute. Après que la victoire est assurée à Agésilas, et qu'on l'a rapporté blessé lui-même à sa phalange, quelques cavaliers accourent pour lui dire que quatre-vingts des ennemis sont dans le temple<sup>3</sup> avec leurs armes, et demander ce qu'il faut faire. Et lui, couvert des blessures qu'il a reçues de toutes armes, mais n'oubliant pas ce qu'il doit à la sainteté du lieu, il ordonne de les laisser aller où ils voudront ; et, loin de permettre qu'on leur fasse aucun mal, il les fait escorter par des cavaliers de sa garde, et conduire en lieu sûr.

Le combat fini, l'on put voir, où la mêlée avait eu lieu, la terre rouge de sang, les cadavres gisants pêle-mêle, amis et

1. Spartiates.

2. Voy. l'éloge que fait Longin de ce passage, *Traité du Sublime*, sect. XIX. Page 194 de l'édition de L. Vaucher, Genève et Paris, 1854.

3. Le temple de Minerve Itonie. — Cf. Cornel. Nep., *Agésil.*, IV.

ennemis, des boucliers percés, des piques brisées, des épées nues, les unes à terre, d'autres dans les corps, d'autres restées aux mains des combattants<sup>1</sup>. Comme il était déjà tard, les soldats d'Agésilas, après avoir seulement séparé de la phalange les morts des ennemis, prennent un léger repas et se livrent au sommeil. Le lendemain, Agésilas commande au polémarque Gylis de mettre les troupes sous les armes et d'ériger un trophée; aux soldats de se couronner de fleurs en l'honneur du dieu, et aux flûteurs de jouer de leurs instruments. Cependant les Thébains envoient un héraut demander une trêve pour ensevelir leurs morts. Agésilas la leur accorde, et il part à l'instant pour sa patrie, désirant moins être souverain en Asie que de gouverner et d'obéir dans son pays selon les lois.

Dans le même moment, s'apercevant que les Argiens, bien qu'heureux chez eux et maîtres de Corinthe, se plaisent à faire la guerre, il la leur déclare, ravage tout leur territoire, franchit les défilés qui mènent à Corinthe, s'empare des murs qui descendent au Léchée<sup>2</sup>; force les barrières du Péloponèse, revient dans sa ville natale pour les Hyacinthies<sup>3</sup>, et à la place qui lui est assignée par le chef des chœurs, chante le péan en l'honneur du Dieu.

Il apprend alors que les Corinthiens avaient mis leurs troupeaux à l'abri dans le Pirée<sup>4</sup>, qu'ils avaient ensemencé le Pirée même et qu'ils y faisaient récolte : jugeant donc ce poste très-important, parce que les Béotiens pouvaient par là, de Creusis<sup>5</sup>, se joindre aisément aux Corinthiens, il se met en campagne contre le Pirée.

Mais le voyant défendu par une forte garnison, il feint qu'on va lui rendre la ville et campe le soir sous les murs. Il s'aperçoit, durant la nuit, que la garnison du Pirée se rend en masse à la ville; il retourne donc sur ses pas, dès la pointe du jour, s'empare du Pirée, qu'il trouve dégarni de troupes, fait main-basse sur tout ce qu'il y trouve, et se rend maître des fortifications qu'on y avait construites.

1. Nos *Chansons de gestes* sont pleines de descriptions semblables. Il est curieux de les rapprocher de Xénophon.

2. Port de Corinthe.

3. Voy. ce mot dans le *Dict.* de Jacobi.

4. Il ne faut pas confondre le Pirée de Corinthe avec celui d'Athènes. En cet endroit, le texte de L. Dindorf diffère un peu de celui de C. Heiland. C'est ce dernier que j'ai suivi pour la traduction.

5. Comptoir des Thesiens dans le fond du golfe de Corinthe. Voy. *Tite-Live*, XXXVI, xxxi

Cela fait, il revient chez lui. Bientôt, sollicité par les Achéens, qui lui demandent du secours contre l'Acarnanie, dont les soldats les serrent de près dans les défilés, il s'empare, avec des troupes légères, des hauteurs qui dominent l'ennemi, livre un combat, en tue un grand nombre, érige un trophée et ne se retire qu'après avoir procuré aux Achéens l'amitié des Acarnaniens, des Étoliens et des Argiens, et à lui leur alliance. Cependant les ennemis, désirant la paix, envoient des députés : Agésilas s'oppose à la paix, jusqu'à ce qu'il ait forcé les villes de Corinthe et de Thèbes à rappeler ceux qu'ils avaient exilés à cause des Lacédémoniens. Marchant ensuite lui même sur Phlionte, il ramène les Phliontins exilés pour le même motif. Et si l'on trouve d'ailleurs à reprendre dans cette conduite, on conviendra, toutefois, qu'elle provenait d'une affection sincère. Par exemple, à Thèbes, la garnison lacédémonienne ayant été tuée par la faction ennemie, il marcha sur Thèbes pour la venger. Trouvant les chemins retranchés et garnis de palissades, il franchit les Cynoscéphales<sup>1</sup>, ravage le pays jusqu'aux portes de la ville, et présente le combat aux Thébains, en leur laissant le choix de la plaine ou des hauteurs. L'année suivante, il fait une nouvelle expédition contre Thèbes, et franchissant les palis et les fossés auprès de Scôle<sup>2</sup>, il ravage le reste de la Béotie.

Jusque-là, il avait joui, ainsi que sa patrie, d'un bonheur commun : quant aux échecs qui survinrent, on ne saurait les imputer au commandement d'Agésilas<sup>3</sup>. Après le désastre de Leuctres, les Thébains, de concert avec les Mantinéens, avaient fait mourir à Tégée les amis et les hôtes d'Agésilas. Bien que tous les Béotiens, les Arcadiens et les Éléens, fussent ligués ensemble, il se met en campagne avec les seules forces de Lacédémone, contre l'opinion du grand nombre que les Lacédémoniens ne sortiraient pas de longtemps, ravage le pays de ceux qui avaient tué ses alliés, et ne rentre qu'ensuite dans sa patrie. Bientôt après, Lacédémone est attaquée par tous les Arcadiens, aidés des Argiens, des Éléens, des Béotiens, des Phocéens, des habitants des deux Locrides, des Thessaliens, des Éniens, des Acarnaniens et des Eubéens<sup>4</sup>; les esclaves s'étaient soulevés, ainsi que plusieurs villes voisines, et une foule de Spartiates avaient péri ou étaient restés à Leuctres ; il n'en défendit

1. Montagnes entre Thespies et Thèbes.

2. Bourg de la Parasopie, au pied du Cithéron.

3. A cause de sa maladie. — Cf. *Hist. Gr.* V, iv ; Plutarque, *Agésil.*, xxvii.

4. Epaminondas était à la tête de ces troupes alliées.

pas moins la ville, quoique dégarnie de murailles, ne se montrant point aux endroits où les ennemis pouvaient avoir l'avantage, mais rangeant résolument ses troupes où il comptait sur le succès de ses concitoyens : il pensait bien qu'en sortant dans la plaine il serait investi de toutes parts, tandis qu'en restant dans les défilés ou sur les hauteurs, il était sûr de la victoire.

Lorsque enfin l'armée ennemie se fut retirée, le moyen de ne pas rendre hommage à son bon sens ? Comme son grand âge ne lui permettait plus de combattre soit dans l'infanterie, soit dans la cavalerie, et qu'il voyait sa patrie à court d'argent, pour trouver quelques alliés, il se chargea de lui en procurer. Tout ce qu'il peut faire, il le met en œuvre dans le pays même, puis, le moment venu, il n'hésite point à partir, et ne rougit pas de servir, comme député, sa patrie, à laquelle il n'est plus bon comme soldat. Cependant, il fit encore dans son ambassade les actes d'un grand général. Autophradate<sup>1</sup>, qui assiégeait dans Assus<sup>2</sup> Ariobarzane, allié de Sparte, craignant Agésilas, prend la fuite. Cotys<sup>3</sup>, qui assiégeait Sestos, ville de la dépendance d'Ariobarzane, lève aussi le siège et se retire. Aussi l'on eut raison de lui ériger un trophée pour son triomphe sur l'ennemi durant son ambassade. Mausole<sup>4</sup>, du côté de la mer, tenait assiégées, avec cent vaisseaux, les deux places déjà nommées ; à défaut de la crainte, la persuasion le fit retourner dans son pays. Et voici un fait qui est digne d'admiration : c'est que ceux qui pensaient lui avoir des obligations, aussi bien que ceux qui avaient fui devant lui, lui donnèrent de l'argent. Mausole<sup>5</sup>, en considération de leur ancienne hospitalité, lui remit sur-le-champ des fonds pour Lacédémone ; après quoi, tous lui firent cortège jusque dans sa patrie, en lui donnant une magnifique escorte.

Il avait alors près de quatre-vingts ans<sup>6</sup>. Instruit que le roi d'Égypte<sup>7</sup> veut faire la guerre à celui de Perse, qu'il a une nombreuse infanterie, beaucoup de cavaliers et de l'argent à discrétion, il apprend avec plaisir que ce prince le mande et lui

1. Satrape de Lydie. — 2. Ville de la Troade.

3. Roi des Paphlagoniens.

4. Seigneur de Carie. Cf. Diodore de Sicile, XV, 90.

5. Le texte de ce passage est fort controversé. J'ai suivi Weiske et Heiland.

6. Cf. Cornelius Nepos, *Agésil.*, VIII, et Plutarque, *Agésil.*, XXXVI.

7. Il y a controverse sur le nom de ce roi d'Égypte. Les uns prétendent que c'est Tachius, d'autres affirment que c'est Néphrée. Voy. les éléments de la discussion dans C. Heiland, p. 42, 43 et 44.

promet le commandement. Il espérait par cette expédition s'acquitter envers l'Égypte des services rendus à Lacédémone, remettre en liberté les Grecs d'Asie, et se venger du Perse, qui, outre d'anciens griefs, venait récemment, en se disant allié de Sparte, de l'obliger à abandonner Messène. Cependant le roi, qui avait fait venir Agésilas, ne lui donne pas le commandement. Celui-ci, tout à fait désappointé, réfléchit à ce qu'il doit faire. Sur ce point, quelques soldats de l'armée égyptienne se révoltent contre le roi, bientôt leur exemple entraîne tous les autres; le roi effrayé s'enfuit à Sidon de Phénicie : les Égyptiens divisés élisent deux rois. Agésilas voit bien que, s'il reste neutre, ni l'un ni l'autre de ces rois ne payera les Grecs, ni l'un ni l'autre ne leur donnera de vivres, que celui des deux qui l'emportera, deviendra un ennemi, tandis qu'en s'attachant à l'un d'eux, celui-là du moins, pour prix de ce service, deviendra sans doute son ami. Il se joint donc à celui des deux qu'il juge le mieux disposé pour les Grecs, marche avec lui contre l'ennemi des Grecs, le défait, le prend et maintient l'autre; puis, après avoir assuré à Lacédémone un ami, dont il tire de fortes sommes, il s'embarque pour son pays, quoique au cœur de l'hiver, et fait diligence, afin que sa ville n'hésite pas à se tenir prête contre l'ennemi, au retour du printemps.

### CHAPITRE III.

Vertus d'Agésilas; sa piété, sa justice, sa continence,  
son courage, sa sagesse.

Jusqu'ici nous avons raconté les actions qu'Agésilas a faites devant de nombreux témoins : de tels actes n'ont pas besoin de preuves; il suffit de les raconter, et aussitôt on les croit. Maintenant j'essaierai de montrer les vertus essentielles de son âme, mobile de toutes ses actions, source de son amour pour le bien et de sa haine pour le mal. Agésilas avait un si grand respect de la Divinité que les ennemis regardaient ses serments et ses armistices comme plus sûrs que leur amitié mutuelle<sup>1</sup>....

<sup>1</sup> C. Heiland signale ici une lacune d'environ une ligne dans le manuscrit de Wolfenbuttel, le plus autorisé de tous. Schneider a proposé d'y sup-

Ceux qui craignaient d'entrer en pourparlers s'en remettaient à Agésilas. Si l'on en doutait, je pourrais citer les personnages les plus distingués qui se sont confiés à lui. Le Perse Spithridate, sachant que Pharnabaze faisait tout pour épouser la fille du roi, et qu'il voulait prendre la sienne pour maîtresse, indigné de cet outrage, se mit entièrement à la discrétion d'Agésilas, lui, sa femme, ses enfants<sup>1</sup> et toute sa fortune. Cotys, souverain de Paphlagonie, avait refusé de traiter avec le roi qui lui tendait la main : il craignait, une fois pris, d'être obligé de payer une forte somme, sous peine de la mort. Mais plein de confiance dans Agésilas, il se rend à son camp, devient son allié, et lui amène mille cavaliers et deux mille peltophores. Pharnabaze eut aussi une entrevue avec lui, et lui avoua que, s'il n'était nommé général de toute l'armée, il abandonnerait le roi. « Seulement, si je deviens général, ajoute-t-il, je te ferai la guerre, Agésilas, avec autant de vigueur que je pourrai. » Et en disant cela, il était sûr de n'avoir rien à craindre de contraire aux traités. Tant c'est une chose belle pour tous, et notamment pour un général, d'être reconnu comme religieux et probe. Telle était la piété d'Agésilas.

## CHAPITRE IV.

Suite du précédent.

Quant à son désintéressement, comment en donner une meilleure preuve que celle-ci ? Jamais personne ne se plaignit qu'Agésilas lui eût rien enlevé, et nombre de gens avouèrent qu'ils avaient reçu de lui mille bons offices. Or, celui qui se plaît à sacrifier son bien à l'intérêt des autres, peut-il vouloir priver les autres de leur bien pour se faire décrier ? Si, en effet, il aime l'argent, il lui en coûte moins de garder ce qu'il a que de chercher à prendre ce qu'il n'a pas. D'ailleurs celui qui ne veut pas manquer de reconnaissance, quoiqu'il n'y ait point de tribunal pour l'ingratitude, comment voudrait-il manquer à ce que la loi défend ? Mais Agésilas croyait qu'il y avait injustice, non-seu-

pléer par un commencement de phrase, dont voici le sens : « Ceux qui, après avoir essayé d'un accommodement, craignaient, etc. »

1. Son fils Mégabate et sa fille, mariée ensuite à Cotys.

lement à ne pas témoigner de reconnaissance, mais encore à n'en pas montrer autant qu'on le pouvait. Qui serait aussi fondé à l'accuser d'avoir volé l'État, lui qui abandonnait à la patrie les récompenses mêmes qui lui étaient dues ? Avoir été contraint, quand il voulait faire du bien à sa ville natale ou à ses amis, de recourir à des emprunts, n'est-ce pas une preuve convaincante de son désintéressement ? S'il eût trafiqué de ses services et vendu ses bienfaits, personne n'aurait cru rien lui devoir. Il n'y a qu'un service gratuit qui attache de bon cœur à celui qui le rend, et cela, en raison du service même, puis de la confiance où l'on est que le bienfaiteur croit à la reconnaissance. Un homme qui préférerait avoir moins, pour se montrer généreux, qu'avoir plus pour être injuste, pouvait-il, je le demande, ne pas se montrer éloigné d'une cupidité honteuse ? Or, quand la cité lui eut adjugé la succession entière d'Agis, il en abandonna la moitié à ses parents maternels, qu'il voyait dans l'indigence. J'en prends à témoin toute la ville de Lacédémone. Tithraustès lui fit des présents considérables, s'il voulait se retirer du pays. « Tithraustès, répondit Agésilas, on croit chez nous qu'il est plus beau pour un général d'enrichir son armée que de s'enrichir lui-même, et de s'emparer des dépouilles des ennemis que de recevoir leurs présents. »

## CHAPITRE V.

Suite.

Du reste, parmi toutes les passions dont les hommes sont esclaves, en est-il une seule qui ait triomphé d'Agésilas ? Il avait pour principe de s'éloigner de l'ivresse autant que de la folie, des excès de la table autant que de l'oisiveté. Dans les repas en commun, il ne prenait jamais ses deux portions ; il se contentait d'une seule et laissait l'autre : il croyait que, si l'on donne plus au roi, ce n'est pas pour qu'il mange davantage, mais pour qu'il marque de la considération à ceux qu'il en juge dignes. Maître du sommeil et jamais son esclave, il le subordonnait aux affaires. Il eût évidemment rougi de n'avoir pas le plus mauvais lit parmi tous ses compagnons. Il avait pour principe qu'un chef doit se distinguer des particuliers, non par une vie

plus molle, mais par un régime plus sévère. Il se faisait honneur de supporter plus longtemps qu'un autre, en été le soleil, en hiver le froid. S'il survenait à son armée des travaux pénibles, il s'astreignait à travailler plus que tous les autres, convaincu que l'exemple du général soulage le soldat. En un mot, Agésilas se plaisait au travail, et détestait cordialement la paresse.

Que dire de sa continence, sinon qu'on doit la mentionner, ne fût-ce que comme un sujet d'étonnement? S'il ne se fût abstenu que des plaisirs, pour lesquels il n'avait point de goût, ce serait une vertu commune. Mais, qu'épris de Mégabate, fils de Spithridate, autant qu'un tempérament très-ardent peut aimer la beauté, et que, dans ce temps même, où, suivant l'usage pratiqué par les Perses à l'égard de ceux qu'ils veulent honorer, Mégabate voulant donner un baiser à Agésilas, Agésilas y ait résisté de toutes ses forces, n'est-ce pas là un acte plein de sagesse et d'excessive réserve <sup>1</sup>? Voyant ensuite que Mégabate, qui regardait ce refus comme un affront, ne lui témoignait plus la même tendresse, Agésilas pria l'un des amis de Mégabate d'engager celui-ci à lui rendre son affection. L'ami lui ayant demandé si, Mégabate se laissant convaincre, Agésilas consentirait au baiser; celui-ci, après un instant de silence: « Non, dit-il, dussé-je devenir le plus beau, le plus fort, le plus agile des hommes, j'atteste ici tous les dieux que j'aimerais mieux opposer la même résistance, que de voir changés en or tous les objets placés sous mes yeux. » Je n'ignore pas que bien des gens tiendront ce témoignage pour suspect; je sais qu'il y a plus d'hommes capables de triompher des ennemis que de vaincre une semblable passion. Mais, si bien des gens se refusent à croire les faits peu connus, tout le monde conviendra que les hommes placés en évidence ne peuvent dissimuler rien de ce qu'ils font. Or, personne ne peut dire avoir vu Agésilas faisant quelque action deshonnête, personne ne peut produire contre lui un soupçon fondé. En effet, ce n'était jamais dans une maison particulière qu'il logeait en voyage; il demeurait toujours soit dans un temple, où il est impossible de rien faire de semblable, soit dans un lieu public, où l'on a tous les regards pour témoins de la sagesse de sa conduite. Si j'alléguais des mensonges contraires à ce que sait la Grèce, ce ne serait pas un éloge pour Agésilas, mais un blâme pour moi-même.

1. Je lis γεννικός avec Schœfer et L. Dindorf, au lieu de μαινικός, avec C. Heiland.

## CHAPITRE VI.

Suite.

Son courage s'est produit, selon moi, par d'éclatants témoignages, en se présentant toujours pour combattre les plus puissants ennemis de sa patrie et de la Grèce, et en se plaçant en tête dans ces sortes de combats. Chaque fois que les ennemis voulurent l'attendre, il ne voulut point d'un succès dû à la peur et à la fuite, mais, sortant victorieux d'une lutte d'égal à égal, il érigea des trophées, monuments immortels de sa vertu, et témoignages évidents de son courage à combattre. Ainsi, ce n'est point par la renommée, mais par les yeux, que nous pouvons juger de son âme ; et l'on ne doit point compter ses succès par ses trophées, mais par ses campagnes, puisqu'il n'a pas moins vaincu les ennemis quand ils refusaient de combattre, et que sa victoire offrait moins de périls et plus d'avantages à sa patrie et à ses alliés. C'est ainsi que, dans les jeux, on ne couronne pas moins ceux qui triomphent sans combattre, que ceux qui sont vainqueurs après avoir combattu.

Quelle est celle de ses actions qui n'atteste point sa sagesse ? Dans ses rapports avec sa patrie, il se montra toujours docile<sup>1</sup>..., plein de bienveillance envers ses compagnons d'armes, dont il se fit des amis à toute épreuve. Pour les soldats, tous étaient aussi obéissants que dévoués. Et comment une phalange ne serait-elle pas invincible, quand elle observe la discipline par obéissance, et que son amour pour son chef est le mobile de son dévouement ? Les ennemis mêmes ne pouvaient lui refuser leur estime, quand ils étaient contraints de le haïr. En effet, il mettait tout en œuvre pour les traiter autrement que les alliés, les trompant dans l'occasion, les prévenant de vitesse lorsqu'il le fallait, leur dérobant ses démarches quand son intérêt l'exigeait, tenant enfin à l'égard des ennemis une conduite toute différente de ses façons d'agir avec les alliés. Il agissait la nuit comme le jour, et le jour comme la nuit<sup>2</sup>, disparaissant parfois, et laissant ignorer où il était, où il allait, ce qu'il faisait. De la sorte,

1. Lacune de quelques mots. — Voy. Plutarque, *Agésil.*, iv.

2. Cf. *Hist. Gr.* VI, 1; *Gouvern. des Lacéd.*, v.

il rendait inutiles les plus forts retranchements de ses ennemis, soit en les évitant, soit en les franchissant, soit en les surprenant. Chaque fois qu'il était en marche, sachant bien qu'il pouvait être assailli par les ennemis, s'ils le voulaient, il conduisait toujours son armée en bon ordre, de manière à ce qu'elle fût en état de servir, et la faisant avancer avec la réserve d'une vierge pleine de modestie. Il savait que c'est l'unique moyen d'être exempt d'inquiétudes, sans aucune espèce de terreur, de trouble, de fautes et d'embûches. Aussi, en agissant de la sorte, il était redoutable aux ennemis, et savait inspirer à ses amis de la confiance et de la force : par là il se garda du mépris de ses adversaires, des amendes de ses concitoyens, du blâme de ses amis, constamment aimé, constamment loué de tous les hommes.

## CHAPITRE VII.

### Patriotisme d'Agésilas; sa haine des Barbares.

Son patriotisme, à le raconter en détail, demanderait trop de temps. Je crois qu'il n'y a aucune de ses actions qui n'ait été dirigée vers ce but. Bref, nous savons tous qu'Agésilas, quand il croyait une chose utile à sa patrie, ne s'épargnait aucune peine, n'évitait aucun danger, ne ménageait point sa fortune, n'alléguait ni son corps<sup>1</sup>, ni son grand âge; il pensait que le devoir d'un bon roi est de faire le plus de bien possible à ses sujets. Mais je place parmi les plus grands services rendus à sa patrie, qu'étant le plus puissant dans sa ville natale, il se montra le plus soumis aux lois. Qui donc eût refusé d'obéir, en voyant le roi se soumettre? Qui donc, se croyant déclassé, eût entrepris d'innover, en sachant que le roi, docile aux lois, en accepterait l'empire, lui qui traitait ses adversaires politiques comme un père ses enfants? Il les reprenait de leurs fautes, les récompensait quand ils faisaient bien, les secourait s'il leur arrivait malheur, ne considérait aucun citoyen comme un ennemi, était disposé à les louer tous, à regarder leur conservation comme un avantage, et comme un dommage la perte du dernier d'entre eux. Rester constant et fidèle aux lois, c'était, ainsi

1. « Il avait, dit Cornélius Népos, une petite taille, un corps grêle, et boitait d'un pied; ce dernier défaut était même assez choquant. »

qu'il le disait hautement, le moyen que sa patrie fût toujours heureuse et qu'elle devint puissante, quand les Grecs seraient sages.

S'il est beau pour un Grec d'aimer son pays, vit-on jamais un autre général ou refuser de prendre une ville, dans la crainte qu'elle ne fût saccagée, ou regarder comme un malheur une victoire gagnée dans une guerre contre les Grecs? Quand on lui apporta la nouvelle que, dans un combat près de Corinthe, il était mort huit Lacédémoniens et près de dix mille ennemis, on ne le vit pas se réjouir, mais il s'écria : « Malheureuse Grèce, qui viens de perdre des hommes dont la vie nous eût assuré la victoire dans nos combats contre les Barbares! » Les exilés de Corinthe lui disant que la ville allait se rendre, et lui montrant les machines à l'aide desquelles ils espéraient renverser les murs, il ne voulut point attaquer, disant qu'il ne fallait pas asservir les villes grecques, mais les rendre sages. « Si nous exterminions, ajouta-t-il, tous ceux de nous qui sont en faute, dites-moi où nous trouverions des hommes pour vaincre les Barbares. »

S'il est beau de haïr les Perses, puisque jadis l'un d'eux<sup>1</sup> a marché contre la Grèce pour la rendre esclave, et que leur roi actuel<sup>2</sup> fait alliance avec ceux qu'il croit le plus en état de nous nuire, ou paye ceux qu'il sait capables de faire le plus de mal aux Grecs, ou ne nous propose la paix que comme un moyen sûr d'allumer entre nous la guerre, conduite qui n'échappe aux regards de personne, qui donc fit jamais plus qu'Agésilas, pour soulever quelques provinces des Perses, les appuyer dans leur révolte, en un mot, pour nuire au roi de manière à ce qu'il ne pût inquiéter les Grecs? Quoique sa patrie fût en guerre avec les Grecs, cependant il ne négligea pas le bien commun de la Grèce, mais il s'embarqua pour faire le plus de mal possible au barbare.

## CHAPITRE VIII.

Bonté d'Agésilas, son âme vraiment royale, sa modération.

Toutefois l'aménité de son caractère ne doit pas être passée sous silence : comblé d'honneurs, maître du pouvoir, d'une au-

1. Xercès. — 2. Artaxercès.

torité royale, à l'abri des atteintes et entouré d'affection, jamais on ne le vit montrer d'orgueil, et l'on devinait, sans chercher, sa bienveillance et son zèle pour ses amis. Il aimait à prendre part à leurs devis amoureux, et quand il le fallait, il s'occupait sérieusement de leurs affaires. Toujours plein d'espérance, d'entrain et de gaieté<sup>1</sup>, il se faisait rechercher par bien des gens, non dans une vue d'intérêt, mais à cause du charme de sa société. Incapable de se vanter, il écoutait avec bonté ceux qui se louaient eux-mêmes, pensant qu'ils ne faisaient tort à personne et qu'ils prenaient l'engagement de devenir hommes de bien.

Il ne faut pas oublier non plus la noble fierté qu'il sut montrer à propos. Il lui vint un jour une lettre du roi, apportée par un Perse, qu'accompagnait le Lacédémonien Callias<sup>2</sup>, et dans laquelle le prince lui offrait son hospitalité et son amitié. Agésilas n'accepta point cette lettre, et dit au porteur de répondre au roi qu'il était inutile de lui envoyer, à lui, des lettres personnelles; que, s'il se montre ami de Lacédémone et porté pour la Grèce, Agésilas sera son ami, sans réserve. « Mais, ajoute-t-il, s'il est pris à former de mauvais desseins, qu'il sache que toutes les lettres possibles ne me feront point son ami. » Je loue donc Agésilas d'avoir dédaigné l'hospitalité du roi, par attachement pour les Grecs. Je l'admire encore d'avoir cru que ce n'est pas celui qui a la plus grande somme de richesses et le plus grand nombre de sujets, qui doit être le plus fier, mais celui qui, meilleur lui-même, commande à des hommes meilleurs. Je le loue également de sa prévoyance. Convaincu qu'il importait à la Grèce de soulever contre le roi le plus grand nombre de satrapes, il ne se laissa point amener, par les vives instances du roi, à vouloir devenir son hôte, mais il se tint sur ses gardes pour ne point devenir suspect à ceux qui voulaient se révolter. Qui n'admirerait sa conduite? Le Perse, se figurant qu'avec d'immenses trésors il mettrait la terre sous ses pieds, s'efforçait, dans cette vue, d'arracher tout ce qu'il y a d'or, d'argent et d'objets précieux. Agésilas réglait si bien sa maison, qu'il n'avait besoin de rien de tout cela. Si l'on en doute, qu'on voie de quelle maison il se contentait, que l'on en considère les portes: on croira voir encore celles-là mêmes qu'Aristodème, fils d'Hercule, y plaça de retour dans sa patrie<sup>3</sup>. Qu'on essaye d'en

1. Voy., pour la charmante anecdote d'Agésilas chevauchant sur un bâton, Plutarque, *Agésil.*, II, Élien, *Hist. div.*, XII, 45.

2. D'autres lisent Calléas.

3. Cf. Plutarque, *Agésil.*, XIX; Cornélius Népos, *Agésil.*, VII.

voir l'ameublement ; qu'on songe à ses repas dans les sacrifices, qu'on se rappelle comment sa fille se rendait d'Amyclées dans un chariot public<sup>1</sup>. En subordonnant ainsi sa dépense à son revenu, il n'était pas contraint de se faire de l'argent par des injustices. On croit beau d'avoir des murailles imprenables aux ennemis ; moi, j'estime bien plus beau de rendre son âme imprenable à la richesse, au plaisir et à la crainte.

## CHAPITRE IX.

Parallèle entre Agésilas et le roi de Perse.

Maintenant je vais dire comment sa manière de vivre était l'opposé du faste du roi de Perse. Et d'abord, celui-ci affectait de se montrer rarement ; Agésilas aimait à se produire sans cesse, persuadé que, s'il convient à l'infamie de se cacher, le grand jour prête un nouveau lustre à une belle vie. L'un se faisait une gloire d'être inaccessible ; l'autre, une joie d'être accessible à tous. L'un se targuait de sa lenteur en affaires, l'autre était heureux de satisfaire vite ceux qui avaient besoin de lui. Pour leurs plaisirs, combien Agésilas, si l'on veut y songer, excellait à se les donner plus faciles et plus parfaits ! On court toute la terre, pour procurer au roi de Perse des breuvages agréables ; des millions d'hommes s'ingénient à lui préparer des mets exquis ; et pour qu'il repose, que de soins indicibles ! Agésilas, grâce à son amour du travail, buvait avec plaisir ce qui lui tombait sous la main, mangeait avec plaisir la première chose venue ; et, pour dormir commodément, toute place lui était bonne. Et non-seulement il trouvait là son bonheur, mais encore il était transporté de joie, en pensant qu'il avait toutes ces jouissances à sa portée, tandis qu'il voyait le barbare vivre tristement, si des extrémités de la terre on ne lui rassemblait des plaisirs. Une chose qui le charmait encore, c'était de pouvoir s'accommoder sans peine aux saisons réglées par les dieux, tandis qu'il voyait le Perse évitant le chaud, évitant le froid, par faiblesse d'âme, et menant la vie non des hommes de cœur, mais des animaux craintifs.

<sup>1</sup> Pour la célébration des Hyacinthies. Cf. Plutarque, *Agésil*, xix. — Agésilas avait deux filles, Eupolia et Prolyta, de sa femme Cléora.

N'est-ce pas encore une belle chose, et qui prouve son grand sens, qu'il ait pris soin de faire briller sa maison d'exercices et d'objets virils, nourrissant quantité de chiens de chasse et de chevaux de guerre ; engageant Cynisca, sa sœur, à élever des attelages de char, et faisant remarquer, quand elle était victorieuse, que cet entretien était moins une preuve de courage que d'opulence ? N'était-ce pas une marque de son grand cœur de penser que pour avoir vaincu des particuliers, il n'en serait pas plus célèbre ; mais que, s'il avait une ville chérie de tous, s'il se faisait de nombreux et excellents amis par toute la terre, s'il se plaçait au-dessus de sa patrie et de ses amis par ses bienfaits, de ses ennemis par ses victoires, il serait réellement vainqueur dans la plus belle et la plus honorable de toutes les luttes, et se ferait un nom durant sa vie et après sa mort ?

## CHAPITRE X.

Agésilas est le modèle de toutes les vertus.

Voilà pourquoi je loue Agésilas. Ce n'est pas ici un homme qui a trouvé un trésor, et qui devient plus riche, sans être plus économe<sup>†</sup>, qui a vaincu ses ennemis affaiblis par une contagion, et qui est plus heureux, sans être meilleur général. Mais le premier par la patience quand il faut travailler, le plus énergique quand il s'agit de combattre, le plus prudent quand il faut délibérer, voilà celui que j'appelle avec raison un grand homme, voilà celui que j'estime un héros accompli ! Si c'est une belle invention pour les hommes que la règle et le niveau pour diriger les bons ouvrages, la vertu d'Agésilas me paraît un beau modèle pour ceux qui veulent s'exercer à l'honnêteté. Le moyen, en effet, de devenir impie, quand on a devant soi le modèle de la piété ; injuste, celui de la justice ; insolent, celui de la modération ; débauché, celui de la tempérance ? Car il était moins fier de régner sur les autres que de se commander à lui-même ; de mener ses concitoyens contre les ennemis que vers toute vertu.

Au reste, parce que je le loue après sa mort, qu'on ne re-

†. Allusion à quelque anecdote ou à quelque personnage de fable ou de comédie.

garde pas ce discours comme une plainte funèbre<sup>1</sup>, mais plutôt comme un éloge : ce qu'il pouvait entendre vivant, je ne fais que le répéter ici. Et d'ailleurs, quoi de moins fait pour une plainte funèbre qu'une vie glorieuse et une mort qui vient à son heure ? Quoi de plus digne d'éloges que de belles victoires et d'importants exploits ? On aura donc raison de le proclamer heureux, lui qui, brûlant, dès sa jeunesse, de se faire un nom, s'est rendu plus illustre qu'aucun de ses contemporains ; lui qui, naturellement avide de gloire, ne fut jamais vaincu, du moment qu'il fut roi ; lui qui enfin, parvenu au plus grand âge accordé à l'homme, est mort irréprochable aux yeux de ses sujets et de ceux qu'il avait combattus.

## CHAPITRE XI.

### Résumé et conclusion.

Je veux reprendre sommairement tout ce que j'ai dit de sa vertu, pour que cet éloge se grave mieux dans la mémoire. Agésilas respectait les temples, même sur le territoire ennemi, convaincu que l'aide des dieux n'est pas moins désirable sur le terrain de la guerre que sur celui de la paix. Il ne voulait donc pas qu'on fit violence aux ennemis réfugiés auprès des dieux, regardant comme absurde d'appeler sacrilèges les voleurs des temples, et de croire pieux quiconque arrache les suppliants des autels<sup>2</sup>. Une maxime qu'il ne cessait de répéter, c'est que, selon lui, les dieux n'aiment pas moins les bonnes actions que les victimes pures. Dans la prospérité, il ne méprisait pas les hommes, mais il remerciait les dieux. Hors du péril, il faisait plus de sacrifices qu'il n'en avait promis dans le danger. Il avait coutume, dans les moments critiques, de paraître gai, et modeste dans les occasions favorables. Entre ses amis, ce n'étaient pas les plus puissants, mais les plus aimants qu'il chérissait davantage. Il haïssait, non l'homme qui se vengeait d'une injure, mais celui qui, après un bienfait, se montrait ingrat. Il aimait à voir pauvres ceux qui recherchent les

1. Littéralement un *thrène*, espèce de chant funèbre.

2. Voy. plus haut, chap. II, le récit de la bataille de Coronée, à la fin. — Cf. Cornélius Népos, *Agésil.*, IV.

profits honteux, enrichissait les justes, et voulait que la probité rapportât plus que l'injustice. Il conversait d'ordinaire avec tout le monde ; mais il ne se liait qu'avec les gens de bien. Quand il entendait dire du bien ou du mal, il voyait là un moyen de connaître également le caractère de celui qui parlait et de celui dont il était question. Il ne faisait pas de reproches à ceux qui se laissaient duper par des amis, mais il n'excusait pas ceux qui se laissaient tromper par les ennemis. Tromper l'homme méfiant lui semblait une finesse, mais l'homme confiant, un crime. Flatté des éloges de ceux qui blâment hardiment ce qui leur déplait, il n'était point blessé de la franchise : mais les gens dissimulés, il s'en gardait comme d'un piège. Il détestait plus les calomnieurs que les voleurs, regardant comme un plus grand dommage la perte d'un ami que celle de l'argent. Il excusait aisément les fautes des particuliers ; celles des hommes publics lui paraissaient impardonnables : les unes, à son avis, faisaient peu de mal ; les autres avaient de graves conséquences. La royauté, selon lui, ne demandait pas de l'estime, mais de la probité. Il s'opposa toujours à ce qu'on lui érigeât des statues à l'image de son corps, malgré les offres instantes qu'on lui fit, mais il travailla sans relâche à laisser des monuments de son âme, persuadé que les statues sont une œuvre d'art, et la gloire une œuvre personnelle ; que les unes sont le prix de la richesse, et l'autre de la vertu.

Il usa des richesses, non-seulement avec équité, mais avec générosité, pensant que, s'il suffit, pour être juste, de ne pas toucher au bien d'autrui, c'est le devoir d'un homme généreux de donner du sien. Il craignait toujours les revers, convaincu qu'on ne saurait se dire heureux même durant une belle vie, et que le bonheur ne vient qu'après une mort glorieuse. Il regardait comme un plus grand malheur de négliger le bien sciemment que par ignorance. Il n'aimait d'autre gloire que celle qu'il avait acquise par ses propres labeurs. Il est bien peu d'hommes qui pensent, comme lui, que la vertu n'est pas une peine, mais un plaisir. Il aimait mieux obtenir des louanges qu'entasser des richesses. Il s'applaudissait plus d'une valeur prudente qu'avide de dangers, et il faisait paraître sa sagesse plutôt dans ses actions que dans ses paroles. Très-doux pour ses amis, il était très-redoutable pour ses ennemis. Résistant aux plus pénibles travaux ; cédant avec plaisir à l'amitié ; plus sensible à la beauté morale qu'à la beauté physique ; modéré dans les succès ; ferme dans le péril ; cherchant à plaire, non par ses bons

mots, mais par son humeur; grand par réflexion et non par fierté, il dédaignait l'orgueilleux et se plaçait au-dessous du modeste. Il mettait sa gloire à la simplicité de sa personne et à la magnificence de son armée. Travaillant à diminuer le nombre de ses besoins, il rendait le plus de services possible à ses amis. Redoutable adversaire, il était humain après la victoire; incapable de se laisser duper par ses ennemis, il croyait facilement à ses amis, et s'appliquait autant à conserver la fortune des uns qu'à renverser celle des autres. Ses parents l'appelaient l'ami de la famille; ses amis, l'homme du dévouement; ceux qui l'obligeaient, l'homme du souvenir; les opprimés, leur vengeur; ceux dont il partageait les dangers, leur sauveur après leurs dieux.

Il me semble qu'il est aussi le seul de tous les hommes qui ait montré que, si la vigueur du corps s'affaiblit, la force de l'âme chez les hommes de bien ne vieillit jamais. Pour lui, du moins, il ne se lassa point de chercher une gloire grande et belle, même quand son corps ne put plus seconder l'énergie de son âme. Aussi à quelle jeunesse sa vieillesse ne se montra-t-elle pas supérieure? Quel homme, à la fleur de l'âge, fut aussi redoutable aux ennemis qu'Agésilas, aux dernières extrémités de l'âge? De qui les ennemis furent-ils heureux d'être délivrés plus que d'Agésilas mourant plein de jours? Quel homme inspira plus de confiance aux alliés qu'Agésilas, parvenu aux limites mêmes de la vie? Quel homme jeune encore fut plus regretté de ses amis qu'Agésilas, terminant sa longue carrière? Ce grand prince fut toujours si parfaitement utile à sa patrie que, même depuis qu'il n'est plus, il lui rend encore d'immenses services: il est descendu aux demeures éternelles, laissant dans toute la terre des monuments de sa vertu, et partageant dans sa patrie la sépulture des rois <sup>1</sup>.

1. « Il quitta l'Égypte, dit Cornélius Népos, emportant avec lui deux cent vingt talents, dont le roi Netanabis lui avait fait don pour les besoins de son peuple; mais, en abordant au port de Ménélas, situé entre Cyrène et l'Égypte, il tomba malade et mourut. Ses amis, pour transporter plus facilement son corps à Sparte, l'enduisirent de cire, faute de miel, et le ramenèrent ainsi dans sa patrie. »

# GOUVERNEMENT DES LACÉDÉMONIENS<sup>1</sup>.

## CHAPITRE PREMIER.

La constitution de Lycurgue est la source de la prospérité de Sparte.  
Vues du législateur sur le mariage et la procréation des enfants<sup>2</sup>.

Un jour donc, considérant que Sparte est la moins peuplée<sup>3</sup> et cependant la plus puissante et la plus célèbre des villes de la Grèce, je me demandai avec étonnement quelle en était la cause; mais, en réfléchissant au régime des Spartiates, je ne fus plus surpris. C'est Lycurgue qui leur a donné des lois dont l'observance fait leur bonheur, Lycurgue, que je trouve admirable, et que je considère comme la sagesse même. En effet, sans prendre modèle sur les autres villes, en suivant, au contraire, un système opposé, il a élevé sa patrie au plus haut degré de prospérité<sup>4</sup>.

1. Nous avons eu sous les yeux, et nous avons suivi de préférence à tout autre texte, l'édition spéciale de ce traité, publiée à Berlin par Fr. Haase, sous ce titre : *Xenophon, de Republica Lacedemoniorum, emendavit et illustravit Fr. Haase Magdeburgensis, Berolini, sumptibus Ferd. Dumenleri, MCCCXXXIII*. C'est une œuvre très-consciencieuse de bibliographie et de critique, et, à part quelques hardiesses dans la distribution de plusieurs chapitres, l'ensemble de l'ouvrage nous a paru ramené à une économie meilleure que celle des éditions ordinaires. Aussi avons-nous adopté presque partout les transpositions du savant philologue.

2. Cf. Plutarque, *Vie de Lycurgue*.

3. D'après les calculs d'Otfrid Müller, la population de la Laconie, au temps de Xénophon, pouvait s'élever à 380 000 habitants, tandis que celle de l'Attique dépassait 500 000.

4. Si l'on trouve exagéré cet éloge de Lycurgue, on peut lire dans de Pauw une réfutation sévère, sinon acerbe, des panégyristes enthousiastes du législateur de Sparte. *Recherches philos. sur les Grecs*, partie IV, Section I, t. II, p. 234 et suivantes, et plus loin Section XI, p. 278 et suivantes.

Et d'abord, pour ce qui a trait à la procréation des enfants, afin de reprendre dès le principe, chez les autres peuples, les filles destinées à devenir mères, même celles qu'on prétend bien élever, ont pour nourriture du pain en très-petite quantité, et des mets le moins possible. Le vin leur est tout à fait interdit, ou elles n'en font usage que trempé d'eau. D'autre part, à l'exemple des ouvriers, dont le métier est sédentaire, chez les autres Grecs, les filles sont claquemurées pour filer de la laine. Comment s'attendre à ce que de femmes élevées ainsi puisse sortir une vigoureuse lignée? Lycurgue, au contraire, persuadé que les esclaves peuvent suffire pour les vêtements, et que le plus bel emploi des femmes libres est de faire des enfants, commença par établir des exercices du corps pour elles aussi bien que pour les hommes; puis il leur prescrivit, ainsi qu'aux hommes, des combats à la course et à la lutte, dans la pensée que de parents robustes naissent des enfants vigoureux. Ayant remarqué, pour l'union des sexes, que dans les premiers temps, on use du mariage sans modération, il fit une loi contraire à celle des autres peuples : il établit qu'il serait honteux d'être vu entrant chez sa femme, ou sortant de chez elle. Par là les plaisirs sont nécessairement plus vifs, et les enfants, s'il en naît, sont plus robustes, que si les époux étaient rassasiés l'un de l'autre. En outre, il a restreint la liberté du mariage au temps où l'homme jouit de sa vigueur, persuadé de l'utilité de cette loi pour avoir une belle lignée. Toutefois, s'il arrive qu'un vieillard ait une jeune femme, le législateur, voyant qu'à cet âge on met tous ses soins à la garder, fit une loi contre cet abus. Ce vieillard doit choisir un homme dont le corps et l'âme lui agréent, et le conduire auprès de sa femme pour se créer des rejetons. Un homme qui ne veut pas épouser une femme, mais qui désire cependant de beaux enfants, est autorisé par la loi, s'il voit une femme intelligente et féconde, à prier le mari de la lui prêter pour en avoir postérité. Lycurgue accorda beaucoup d'autres permissions semblables, se fondant sur ce que les femmes désirent tenir à la fois à deux maisons, et les maris donner à leurs fils des frères, qui soient héritiers du même sang et de la même vigueur, sans l'être des biens. Avec un système si contraire à tout autre pour la reproduction de l'espèce, je fais juge qui voudra s'il a donné à Sparte des hommes supérieurs en force et en stature.

## CHAPITRE II.

## Éducation des enfants.

Maintenant, après ce que j'ai dit de la procréation des enfants, je veux entrer dans quelques détails sur l'éducation des deux sexes. Chez ceux des autres Grecs où l'on se vante d'élever le mieux la jeunesse, à peine les enfants sont-ils capables d'entendre ce qu'on leur dit, qu'aussitôt on leur donne des esclaves pour pédagogues; on s'empresse de les envoyer aux écoles pour apprendre la lecture, la musique et la païestre. Outre cela, on amollit les pieds des enfants par des chaussures, on énerve leur corps par des changements de vêtements, on ne prend que leur estomac pour mesure de leur besoin. Lycurgue, au lieu de donner séparément à chaque enfant des esclaves pour pédagogues, nomma pour les commander un chef spécial, choisi parmi ceux qui sont désignés pour les plus hautes magistratures. On lui donne le nom de pédonome<sup>1</sup>. Il lui a conféré le pouvoir d'assembler les enfants, et, dans cette inspection, de punir sévèrement les paresseux; pour cela il lui a donné des mastigophores<sup>2</sup> pris dans la jeunesse, afin de châtier, s'il est besoin. De là une grande réserve, une extrême soumission.

Afin que, pendant l'absence du pédonome, les enfants ne demeurent point sans surveillant, il a établi que le premier venu des citoyens en prend la place, commande aux enfants ce qu'il croit bien, et châtie les délinquants. En agissant de la sorte, il a rendu les enfants encore plus dociles; aussi, nulle part ailleurs, enfants ou hommes faits ne respectent plus les magistrats. Enfin, s'il ne se trouve pas là d'homme fait, pour que les enfants ne demeurent pas sans chef, il a ordonné que le plus habile de chaque classe commandât aux autres; par là jamais les enfants de Sparte ne restent sans chef.

Au lieu de ménager la délicatesse des pieds, il a proscrit la chaussure, persuadé que, grâce à cette habitude, les enfants graviraient plus facilement les hauteurs, descendraient plus sûrement les pentes, apprendraient à bondir, à sauter, à cou-

1. Littéralement, *régulateur des enfants*. — 2. *Fouetteurs*.

rir nu-pieds plus lestement en s'y exerçant, qu'en étant chaussés. Au lieu de les amollir par des vêtements, il jugea convenable de les accoutumer à porter le même toute l'année, persuadé que c'est le meilleur moyen de les endurcir au froid comme au chaud.

Il a réglé les repas communs, de manière à ce que les garçons ne puissent se charger l'estomac par la surabondance des mets, et à ce qu'ils ne soient pas pris au dépourvu quand il faut se priver, certain que des hommes habitués à ce régime pourront mieux, au besoin, supporter à jeun les fatigues, et que, sur un ordre, ils vivront plus longtemps de la même ration, auront moins besoin d'aliments, et trouveront toute nourriture à leur portée. Il croyait également que les aliments qui rendent sec et nerveux sont d'une meilleure hygiène et plus favorables à l'accroissement du corps que ceux qui produisent l'embonpoint.

Pendant, afin qu'ils n'eussent pas trop à souffrir de la faim, il leur a permis, non pas de se procurer sans peine ce dont ils auraient besoin, mais de voler ce qu'il leur fallait pour satisfaire leur appétit. Et ce n'est pas faute d'autres moyens qu'il leur a permis de s'ingénier à trouver ainsi leur subsistance; personne, j'en suis sûr, ne le met en doute. Mais il est clair que celui qui veut voler doit veiller la nuit, ruser le jour, tendre des pièges, mettre des gens au guet, pour se procurer quelque aubaine. Or, il est évident que Lycurgue voulait rendre les enfants plus adroits à se procurer le nécessaire, plus propres à la guerre, en les dressant à ces manœuvres. Mais, dira-t-on, pourquoi, s'il a fait un mérite du vol, a-t-il imposé une bonne correction au voleur pris sur le fait? A cela je réponds que, dans toutes les autres parties de l'éducation, les hommes punissent le délinquant. Ici donc on punit les voleurs pour avoir mal volé; et une autre instruction à retirer de là, c'est que, où il faut de l'agilité, l'indolent n'arrive à rien tout en se donnant beaucoup de peine. Enfin Lycurgue, en présentant comme un bel acte de recevoir de nombreuses meurtrissures devant l'autel d'Orthia, a par là même prescrit aux enfants de s'y faire flageller par d'autres, et il a voulu montrer qu'on peut, au prix d'une souffrance de peu de durée, acheter le plaisir d'une gloire durable<sup>1</sup>.

1. Voy. sur l'usage de fouetter les enfants à Sparte, Lucien, *Anacharsis*, t. II, p. 214 de notre traduction, et Cf. de Pauw, t. II, p. 336.

Je crois aussi devoir parler des amours des garçons, point qui rentre dans l'éducation des enfants. Chez quelques peuples de la Grèce, comme chez les Béotiens, un homme fait se lie d'un commerce intime avec un garçon, ou bien, comme chez les Éléens, c'est par des présents qu'on obtient les faveurs de la jeunesse; ailleurs, il n'est pas même permis aux soupirants d'adresser la parole aux garçons. Lycurgue avait encore sur cet objet des principes opposés. Quand un homme comme il faut, épris de l'âme d'un garçon, aspirait à s'en faire un ami sans reproche et à vivre près de lui, il l'encourageait et estimait cette société belle entre toutes. Mais quiconque ne semblait épris que du corps, il le déclarait infâme; et il fit ainsi qu'à Lacédémone les amants ne s'abstenaient pas moins d'un commerce amoureux avec les garçons que les parents avec leurs enfants, les frères avec leurs frères. Je ne suis pas surpris que certains ne veuillent pas me croire; car il est beaucoup de villes où les lois ne condamnent point cet amour des garçons.

Voilà ce que j'avais à dire de l'éducation des enfants à Sparte et chez les autres Grecs. Lequel de ces deux systèmes produit-il des hommes plus soumis, plus respectueux, plus maîtres de leurs désirs? Décide qui voudra.

### CHAPITRE III.

#### Éducation de la jeunesse.

Quand les enfants passent de l'enfance à l'adolescence<sup>1</sup>, l'usage des autres Grecs est alors de les retirer des mains des pédagogues et des maîtres, de ne plus leur imposer aucune autorité, et de les laisser indépendants. Lycurgue a suivi une tout autre méthode. Persuadé qu'à cet âge on a une forte dose de vanité, d'insolence qui déborde, de passion désordonnée pour les plaisirs, il lui a imposé, pour ce moment même, de nombreux travaux, et il a imaginé mille moyens de l'occuper. De plus, en prescrivant que quiconque se dispenserait de ces exercices serait exclu des hautes fonctions, il a rendu non-

1. A dix-huit ans

seulement les magistrats, mais tous ceux qui prennent soin des jeunes gens, attentifs à prévenir en eux toute action lâche, qui les exposerait au mépris de tous leurs concitoyens.

En outre, voulant imprimer fortement la modestie dans les cœurs, il a ordonné qu'on marchât dans les rues les mains sous la robe, en silence, sans tourner la tête, les yeux devant les pieds<sup>1</sup>. En cela il a fait comprendre qu'en fait de modestie l'homme a encore plus de fermeté que la femme. Aussi l'on n'entend pas plus la voix des jeunes gens, que s'ils étaient de pierre; ils ne détournent pas plus les yeux que des statues d'airain; et ils ont plus de pudeur qu'il n'en règne dans les appartements les plus inaccessibles des vierges<sup>2</sup>; puis, quand ils arrivent au repas commun, ils ont pour habitude d'attendre, en écoutant, qu'on les interroge. Tels sont les soins que Lyncurgue a donnés à la jeunesse.

## CHAPITRE IV.

### Éducation des hommes faits.

Mais il s'est occupé surtout avec attention de ceux qui sont à la fleur de l'âge, persuadé qu'en étant ce qu'ils doivent être, ils rendent à la république les plus grands services.

Voyant donc que, quand l'émulation s'en mêle, les chœurs sont entendus avec plus de plaisir, les combats gymniques regardés avec plus d'intérêt, il a pensé que, s'il existait aussi parmi les adolescents une concurrence de vertu, il les rendrait capables au dernier point d'arriver à la perfection. Je vais dire comment il les a mis aux prises. Les épheures choisissent parmi

1. Cf. Aristophane, *Nuées*, trad. de M. Artaud, p. 435, 436 et 437 de la deuxième édition.

2. De Pauw se fonde sur ce passage, vivement critiqué par Longin, pour contester l'authenticité du traité de Xénophon; mais Fr. Haase, dans sa préface, établit cette authenticité par des preuves qui nous semblent irréfutables. Voy., pour les éléments de cette discussion, de Pauw, *Recherches philosoph. sur les Grecs*, t. II, p. 344; Longin, *Traité du Sublime*, p. 454 de la trad. de Louis Vaucher, et la préface de Fr. Haase, p. 2 et suivantes. D'un autre côté, les éditeurs les plus récents de Longin s'étant accordés à lire dans la phrase critiquée *θαλάμοις* au lieu d'*ἐφ'θαλάμοις*, la condamnation prononcée par l'auteur du *Traité du sublime* demeure sans effet.

les adolescents trois hommes, auxquels on donne le nom d'hip-pagrètes<sup>1</sup>, et chacun d'eux choisit cent hommes, en alléguant les motifs du choix ou de l'exclusion. Ceux qui n'ont pas obtenu cette distinction deviennent également ennemis de ceux qui les ont exclus et de ceux qui leur ont été préférés, et ils s'observent les uns les autres, pour voir quiconque péchera contre les lois de l'honneur.

Cette lutte est, entre toutes, la plus agréable aux dieux, la plus utile à l'État, puisqu'on y montre comment doit agir l'homme de cœur, que chacun en particulier s'applique à se placer au-dessus des autres, et qu'au besoin tous, sans exception, sont prêts à secourir la patrie de toute leur âme. Par là aussi ils entretiennent nécessairement leur vigueur. Leur rivalité fait qu'ils se battent partout où ils se rencontrent. Cependant tout homme qui passe à le droit de séparer les combattants; et celui qui désobéit au survenant, est conduit aux éphores par le pédonome. Ceux-ci le condamnent à une forte amende, pour lui apprendre à ne pas se laisser dominer par la colère, au point de désobéir aux lois.

Ceux qui ont passé l'adolescence, et parmi lesquels on choisit les magistrats, sont dispensés chez les autres Grecs des exercices du corps, quoique astreints au service militaire. Lycurgue a prescrit par une loi qu'il fût honorable à cet âge de se livrer à la chasse, à moins d'une fonction publique, afin de pouvoir, ainsi que les adolescents, supporter les fatigues de la guerre.

## CHAPITRE V.

Repas communs<sup>2</sup>; exercices qui s'y rattachent.

Voilà à peu près ce qui regarde les institutions établies par Lycurgue pour les différents âges : je vais essayer maintenant d'exposer le régime qu'il applique à tous.

Lycurgue ayant trouvé les Spartiates vivant, comme le reste des Grecs, chacun dans leur particulier, mais convaincu qu'il y avait là matière à une extrême mollesse, établit la coutume des

1. *Chevaliers*, mais cette désignation n'entraîne pas rigoureusement l'idée d'hommes à cheval.

2. Voyez la critique de ces repas en commun dans de Pauw, t. II, p. 357.

repas au grand jour, sûr moyen, suivant lui, de prévenir la désobéissance aux lois. Il a réglé leur nourriture, de manière à ce qu'il n'y eût ni trop ni trop peu. Cependant, en dehors de la ration, on peut ajouter beaucoup de mets provenant de la chasse, et parfois les citoyens riches apportent de leur côté un écot imprévu ; de sorte que la table n'est jamais dépourvue, pendant le repas, sans être pour cela somptueuse. Quant à la boisson, après avoir proscrit ces breuvages inutiles, qui affaiblissent le corps et l'âme, il a laissé à chacun la liberté de boire suivant sa soif ; persuadé que, de la sorte, la boisson offre, sans danger, le plus vif plaisir. Comment, chez des hommes qui vivent ainsi en commun, s'en trouverait-il un seul qui, par gourmandise ou par ivrognerie, se perdit lui-même et son bien ?

Dans les autres villes, les gens du même âge se recherchent communément, et l'on n'a pas ensemble la moindre réserve. A Sparte, au contraire, Lycurgue, par le mélange, a mis les jeunes à portée de profiter de l'expérience des vieillards. C'est, en effet, un usage national de raconter, aux repas publics, ce qui s'est fait de beau dans la ville ; et l'on n'y voit jamais d'insolence, jamais d'ivresse, jamais de propos ni d'actions indécentes. Un autre avantage de ces repas en plein air, c'est qu'on est forcé de faire une promenade en retournant à la maison, et de se mettre en garde contre l'excès du vin ; on sait qu'on ne doit pas rester où l'on a pris son repas, et qu'il faut marcher la nuit aussi bien que le jour : car, tant qu'on est au service, on n'a pas le droit d'éclairer sa marche d'un flambeau.

Lycurgue ayant encore remarqué que la même nourriture procure à ceux qui prennent beaucoup de pain, un bon teint, une belle carnation, de la vigueur, tandis que les indolents restent pâles, laids et faibles, il n'a point négligé cette observation ; mais, après avoir considéré qu'un homme qui est porté de sa nature à s'imposer quelque labeur à lui-même, se fait un corps qui suffit à tout, il a chargé le plus ancien dans chaque gymnase de veiller à ce que les gens de ce caractère n'eussent pas une nourriture plus restreinte que les autres : règlement fort sage à mon sens<sup>1</sup>. Aussi trouvait-on difficilement des hommes mieux constitués et plus souples de tout le corps que les Spartiates : ils s'exercent avec le même soin les jambes, les bras et le cou.

1. Cette phrase est singulièrement tourmentée dans les différentes éditions. J'ai suivi de mon mieux celle de Fr. Haase.

## CHAPITRE VI.

Mise en commun des enfants, des esclaves, des chiens de chasse, des chevaux, des vivres.

Voici encore une institution contraire à l'usage le plus répandu. Dans les autres cités, chacun est maître de ses enfants, de ses esclaves, de son bien. Lycurgue, voulant, sans léser personne, établir entre les citoyens un commerce de bons offices, a décidé que chacun aurait le même droit sur ses enfants et sur ceux des autres; et, comme on sait que les enfants sur qui l'on exerce cette autorité ont aussi des pères, il suit qu'on use, à l'égard de ces enfants, des ménagements qu'on souhaite pour les siens. Quand un enfant, qui a reçu des coups, vient se plaindre à son père, celui-ci est répréhensible, s'il ne donne pas de nouveaux coups à son fils: tant est profonde cette conviction réciproque qu'on ne peut ainsi rien commander de malhonnête aux enfants.

Lycurgue a voulu que l'on pût, au besoin, se servir des esclaves des autres: il a établi également la communauté des chiens de chasse. Ainsi, quand on en a besoin, on les emmène à la chasse; et celui qui n'est pas de loisir les prête volontiers: il en est de même pour les chevaux. Un citoyen malade, qui a besoin d'une voiture, ou qui veut faire une course pressée, profite du premier cheval qu'il voit, le prend, s'en sert avec ménagement, et le ramène à sa place.

Voici encore une coutume que l'on ne trouvera établie nulle autre part. Des chasseurs attardés viennent-ils à manquer de provisions, faute de s'être munis, Lycurgue prescrit à ceux qui ont soupé de laisser leurs restes: ceux qui manquent de vivres lèvent le cachet apposé sur le buffet, prennent ce qu'il leur faut, remettent un autre cachet, et laissent le surplus. Il résulte de cette communauté que ceux qui ont peu participent à tout ce qui se trouve dans le pays, dès qu'ils ont besoin de quelque chose.

## CHAPITRE VII.

## Interdiction de toute profession lucrative.

L'opposé de ce qui se voit chez les autres Grecs se trouve encore dans cette loi, établie à Sparte par Lycurgue. Ailleurs, tout le monde cherche à faire fortune comme il peut : l'un est laboureur, l'autre marin, celui-ci marchand; celui-là vit de son métier. A Sparte, Lycurgue a interdit aux hommes libres toute espèce de profession en vue du profit; il n'y tolère que les actes qui assurent à un peuple sa liberté. En effet, à quoi bon courir après la richesse dans une ville où, le législateur ayant établi que chacun apporterait son contingent aux repas et se nourrirait de la même manière, il en résulte que la fortune ne procure aucune jouissance? Ce n'est pas non plus pour des habits qu'on voudrait de l'argent : la parure d'un Spartiate n'est pas dans le luxe des vêtements, mais dans la bonne constitution du corps. Ce n'est pas, enfin, pour faire des dépenses avec des camarades qu'on songerait à amasser : Lycurgue a établi qu'il est plus glorieux de servir un ami en travaillant de son corps qu'en se répandant en dépense : il voyait ici une œuvre de cœur, là un étalage de richesse.

Les profits injustes ont été réprimés par lui de la manière suivante. D'abord il a fait frapper des monnaies si lourdes, qu'on ne peut pas introduire dix mines dans une maison à l'insu des serviteurs : il faut une place énorme pour cette somme et un chariot pour la transporter<sup>1</sup>. En second lieu, on fait des perquisitions d'or et d'argent; et, quand on en trouve quelque part, le détenteur est mis à l'amende. Pourquoi donc s'occuper de fortune, dans un pays où la possession cause plus d'embarras que l'argent ne donne de plaisir?

1. Cf. de Pauw, t. II, p. 279.

## CHAPITRE VIII.

Obéissance aux magistrats et aux lois recommandée par Lycurgue, et notamment par l'autorité d'Apollon Delphien.

L'obéissance complète des Spartiates aux magistrats et aux lois est un fait connu de tous. Pour moi, je m'imagine que Lycurgue n'eût jamais essayé d'introduire une telle forme de gouvernement, s'il ne se fût assuré du concours moral des principaux citoyens. Je me fonde sur ce que, dans les autres cités, les puissants ne veulent point paraître redresser les magistrats : cette crainte leur semble indigne d'un homme libre. A Sparte, au contraire, les premiers de la république se distinguent par leur soumission aux magistrats, et se font gloire de leur abaissement : dès qu'on les mande, ils ne vont pas, ils courent obéir, persuadés qu'en montrant les premiers cette docilité respectueuse, les autres suivront ; et c'est ce qui a lieu.

Il est vraisemblable que l'institution des éphores est aussi leur création collective, d'après cette conviction qu'il n'y a pas de plus grand bien que l'obéissance dans une cité, dans une armée, dans la famille : car plus l'autorité a de force, plus, suivant eux, elle impose aux citoyens, les fait obéir. Or, les éphores ont le droit de frapper d'amende qui bon leur semble, et d'en exiger le solde sur-le-champ ; ils sont libres d'interdire les magistrats en fonction, d'emprisonner, d'intenter un procès criminel. Avec un tel pouvoir, ils ne laissent pas, comme dans les autres villes, les magistrats élus user arbitrairement de leur pouvoir durant toute une année ; mais, comme les tyrans, comme les présidents des jeux gymniques, dès qu'ils en surprennent un qui manque à la loi, ils le punissent à l'instant même. Mais de tous les nombreux et remarquables procédés de Lycurgue pour amener les citoyens à obéir aux lois, je ne vois rien de plus beau que ce qu'il fit, avant de proposer sa législation à la multitude. Il va d'abord à Delphés avec quelques citoyens d'élite et demande au dieu s'il serait meilleur et plus avantageux à Sparte d'obéir aux lois qu'il avait établies ; et l'oracle lui ayant répondu que cette obéissance serait des plus avantageuses, il les promulgue, déclarant non-seulement criminel,

mais sacrilège, quiconque désobéirait à des lois sanctionnées par le dieu pythien.

## CHAPITRE IX.

Comment Lycurgue accoutume les Spartiates à mépriser la mort.

Ce qui mérite d'être encore admiré dans Lycurgue, c'est d'avoir su faire préférer par ses concitoyens une belle mort à une vie honteuse. Et certes, à bien examiner la chose, on verra que des hommes nourris de ces principes sont moins exposés à perdre la vie que ceux qui aiment mieux se dérober aux dangers : tant il est vrai de dire qu'une conséquence de la valeur, c'est de faire vivre plus longtemps que la lâcheté, vu qu'elle est plus forte, plus féconde en ressources. Il est également certain que la gloire est une conséquence de la valeur, et l'on voit que tout le monde se plaît à s'allier aux braves. Or, comment Lycurgue est-il parvenu à inspirer ces sentiments ? c'est ce qu'il est intéressant de ne pas omettre.

Ce grand homme a préparé formellement le bonheur des braves et le malheur des lâches. Dans les autres républiques, quand un homme est lâche, on se contente de l'appeler lâche<sup>1</sup> ; du reste le lâche se promène sur l'agora à côté du brave, il s'assied, il s'exerce avec lui, s'il le veut. A Lacédémone, on rougirait d'avoir un lâche pour compagnon de table, de l'avoir pour lutteur dans une palestre. D'ordinaire, un pareil homme, quand on se divise en groupes pour la paume, est exclu de l'un et de l'autre parti ; dans les chœurs, on le relègue aux rangs méprisés ; dans les rues, il doit céder le pas ; dans les assemblées, se lever même devant le plus jeune ; garder chez lui ses filles ; leur faire subir la honte du célibat ; voir lui-même son foyer privé d'épouse, et cependant payer l'amende pour ce grief ; ne pas se promener frotté d'huile ; ne pas se donner l'air d'un homme bien famé, sous peine de recevoir des coups de ceux qui valent mieux que lui. Pour moi, quand je vois cette infamie infligée aux lâches, je ne m'étonne pas qu'à Sparte on préfère la mort à une vie de mépris et de déshonneur.

1. Les Lacédémoniens donnaient le nom particulier de *τρέσας* au citoyen qui s'était ainsi rendu méprisable par sa lâcheté.

## CHAPITRE X.

Moyen de faire pratiquer la vertu par les vieillards; dernières considérations sur l'ensemble des lois.

Voici encore une loi excellente, selon moi, établie par Lycurgue, pour faire pratiquer la vertu jusque dans la vieillesse. En plaçant au dernier terme de la vie le droit d'être élu sénateur, il a fait que dans la vieillesse même on ne négligeât point la vertu<sup>1</sup>. Il faut aussi admirer l'appui qu'il prête à la vieillesse des gens de bien. Comme il n'accorde qu'aux vieillards le droit de concours pour les qualités morales, il a rendu la vieillesse plus honorable que la force des jeunes gens. Et certes, c'est avec raison que ce concours est l'objet d'une recherche toute particulière. Sans doute, c'est une belle chose que les jeux gymniques, mais ils ne sont que pour le corps, tandis que le concours pour être élu sénateur met à portée de juger les belles âmes. Et d'autant que l'âme est supérieure au corps, autant les luttes où l'âme est en jeu sont plus dignes d'émulation que celles du corps.

Cela étant, comment ne pas admirer complètement Lycurgue? Convaincu que les ennemis de la vertu sont un obstacle à la prospérité des États, ce grand homme a contraint, à Sparte, tous les citoyens à l'exercice public de la vertu. Ainsi la différence qui existe, parmi les particuliers, entre ceux qui négligent la vertu et ceux qui la pratiquent, doit exister aussi entre Sparte et toutes les autres villes, vu que seule elle pratique publiquement le bien.

N'est-ce pas un fait notable que toutes les autres cités punissent quiconque fait du tort à son semblable, et que Lycurgue ne punisse pas moins quiconque néglige de se montrer ouvertement homme de bien? Il pensait sans doute que les trafiquants d'esclaves, les fraudeurs, les voleurs, ne causent de préjudice qu'à leurs dupes, tandis que les lâches et les efféminés trahissent des villes entières. C'est donc avec raison, selon moi du moins, qu'il a infligé aux gens de cette espèce les plus rigoureux châtimens.

1. Les premières lignes de ce chapitre sont fort controversées. J'ai suivi de préférence le texte de Weiske.

Il a d'ailleurs imposé la nécessité absolue de pratiquer toutes les vertus civiles : car il a voulu que tous ceux qui satisfont à la loi, sans distinction, fussent admis à tous les droits de citoyens, et il n'a tenu compte ni de la différence de fortune, ni de la faiblesse du corps. Seulement, tout homme qui, par lâcheté d'âme, se soustrait aux exigences de la loi, il le déclare placé hors de la loi d'égalité.

Quant à l'antiquité reculée de cette législation, elle est évidente, puisque Lycurgue, dit-on, était contemporain des Héraclides<sup>1</sup>. Cependant, malgré cette antiquité, elles ont encore un air de nouveauté aux yeux des autres peuples ; et, chose des plus étranges, tout le monde loue ces institutions, mais les imiter, aucune cité ne le veut.

## CHAPITRE XI

### De l'armée lacédémonienne.

Ces lois excellentes sont communes à la paix et à la guerre ; mais, si l'on désire connaître ce que Lyurgue a créé de supérieur aux autres législations en fait d'organisation militaire, on peut en juger par ce qui suit.

D'abord les éphores font publier par un héraut l'âge auquel doivent servir soit les cavaliers et les hoplites, soit les artisans attachés à l'armée ; ce qui fait que toutes les ressources de la ville, les Lacédémoniens les ont à leur portée dans les camps : tous les instruments d'utilité générale qui peuvent y être nécessaires, il est enjoint de les y apporter ou sur des chariots, ou sur des bêtes de somme ; c'est le moyen de ne jamais ignorer ce qui manque.

Quant à l'uniforme sous les armes, voici ce que Lycurgue a imaginé : chacun doit avoir une casaque rouge et un bouclier d'airain<sup>2</sup> ; il a cru qu'une partie de cette armure se rapprochait moins du vêtement des femmes, et que l'autre était bien faite

1. De Pauw est loin de croire à cette assertion. Voy. *Rech. philosoph.* t. II, p. 378 et suivantes. Fr. Haase lui-même ne disconvient point que les traditions relatives à Lycurgue ne soient pleines de fables. En général, on fixe l'époque où vécut Lycurgue vers l'an 898 avant J. C.

2. Passage controversé : Fr. Haase nous a servi de guide. Cf. pour l'armure des Lacédémoniens, de Pauw, t. II, p. 297 et suivantes

pour la guerre, vu qu'elle brille promptement et qu'elle est longue à se ternir. Il a permis les longs cheveux aux hommes sortis de la puberté, pensant qu'ils ont ainsi l'air plus grands, plus libres et plus farouches. L'uniforme ainsi réglé, il a partagé les cavaliers et les hoplites en six mores<sup>1</sup>. Chacune de ces mores nationales a un polémarque, quatre lochages, huit pentécostères, et seize énomotarques. Suivant le commandement, ces mores sont disposées par énomoties d'une seule, de trois ou de six colonnes.

Presque tout le monde se figure que l'ordre de bataille de l'armée lacédémonienne est fort compliqué : c'est s'imaginer le contraire de ce qui est. Dans l'ordonnance des troupes lacédémoniennes, les chefs occupent les têtes de file, et chaque colonne est toute prête à faire ce qu'on en attend. Il est tellement facile de bien comprendre cette disposition, que quiconque sait distinguer un homme d'un autre, ne peut s'y tromper ; les uns marchent en tête, les autres suivent ; voilà l'ordre. Les évolutions de front sont commandées par l'énomotarque, qui sert ainsi de héraut, et, d'après l'ordre, les phalanges diminuent ou augmentent de profondeur, ce qui se conçoit aisément. Cependant, pour être prêt à combattre également en cas de trouble ou de surprise, il y a une manœuvre de ralliement qu'il n'est pas facile de comprendre à moins d'avoir été élevé sous les lois de Lycurgue.

Voici, par exemple, des manœuvres très-facilement exécutées par les Lacédémoniens, que tous les tacticiens trouvent très-difficiles. Quand on s'avance par le flanc, la queue de l'armée suit énomotie par énomotie : dans cette position, aperçoit-on devant soi la phalange ennemie, ordre est donné à l'énomotarque de faire front par le flanc gauche sur toute la colonne, jusqu'à ce que le corps tout entier soit en face de l'ennemi. Ce mouvement exécuté, si l'ennemi se présente sur les derrières, chaque file fait une conversion, afin d'opposer à l'ennemi ses plus braves soldats.

Quand le commandant se trouve à la gauche, loin d'y voir un inconvénient, on y trouve un avantage : car, si l'ennemi cherche à envelopper le corps de ce côté, il ne le trouve point dégarni, mais couvert de ses boucliers. Si cependant, pour quelque rai-

1. On trouvera d'intéressants détails sur cette division de l'armée lacédémonienne dans l'édition de Fr. Haase, ainsi qu'un tableau destiné à faciliter l'intelligence des évolutions de ces différents corps.

son, il paraît utile que le général soit à l'aile droite, on fait une conversion par le flanc gauche, de manière à ce que le général occupe la droite, et que la queue se retrouve à gauche. Si le corps des ennemis se montre sur la droite, au moment où l'on s'avance par le flanc on n'a pas besoin d'autre manœuvre que de faire virer chaque loche comme une galère, dont on oppose la proue à l'ennemi; en ce cas le loche qui était en queue se trouve du côté de la lance <sup>1</sup>. Au contraire, si les ennemis se portent sur le flanc gauche, on ne les laisse plus faire, mais on les repousse, ou bien on fait exécuter une conversion aux loches pour les opposer à l'ennemi : alors le loche qui était en queue se trouve du côté du bouclier <sup>2</sup>.

## CHAPITRE XII.

### De la castramétation.

Je vais exposer aussi le système de castramétation établi par Lycurgue. Comme les angles d'un quadrilatère ne sont pas de bonne défense, on donnait au camp la forme circulaire <sup>3</sup>, excepté quand on avait l'abri d'une montagne ou que les derrières étaient couverts soit par un mur soit par un fleuve.

Durant le jour, on établissait des postes auprès des armes, l'œil tourné vers l'intérieur du camp, vu qu'ils ont à surveiller non pas l'ennemi, mais les amis. L'ennemi était surveillé par des cavaliers placés sur le point le plus favorable à leurs observations. La nuit, si l'on voulait sortir des campements, on trouvait jadis la garde confiée aux Scirites <sup>4</sup>. Aujourd'hui ce service est fait par des étrangers, avec quelques Spartiates.

Quant au motif pour lequel ils se promènent ayant toujours la pique en main <sup>5</sup>, il faut bien comprendre que c'est le même qui leur fait tenir les esclaves éloignés des armes. Et lorsqu'ils s'en vont satisfaire à leurs nécessités, on ne doit pas s'étonner qu'ils ne s'écartent de leurs compagnons et des armes qu'autant qu'il

1. A droite. — 2. A gauche.

3. C'était tout le contraire chez les autres Grecs et chez les Romains.

4. Habitants de la Sciritide, pays situé sur les confins de la Laconie et de l'Arcadie.

5. Cf. de Pauw., t. II, p. 299.

*faut pour ne point s'incommoder les uns les autres : c'est leur sûreté qui l'exige ainsi.*

Ils changent souvent de camp pour nuire à l'ennemi et pour être utiles à leurs alliés. Les exercices gymniques sont prescrits par la loi à tous les Lacédémoniens, tant qu'ils sont à l'armée ; c'est un moyen de leur inspirer une nouvelle ardeur et plus d'indépendance que n'en ont les autres peuples. Leur promenade ou leur course ne doit pas s'étendre au delà de l'étendue de la more, afin que personne ne se trouve loin de ses armes.

Après les exercices, le premier polémarque fait donner le signal de s'asseoir ; c'est une sorte de revue. Vient ensuite le dîner, et puis le relevé de la garde, auquel succèdent les amusements et le repos jusqu'aux exercices du soir. Ces exercices terminés, le héraut appelle au souper, et, après des chants en l'honneur des dieux, auxquels on a offert d'heureux sacrifices, on se repose sur ses armes. Voilà bien des détails ; mais on ne doit pas s'en étonner, attendu qu'on trouvera que, dans les pratiques militaires, les Lacédémoniens ont omis bien peu de chose de ce qui est digne de quelque attention.

## CHAPITRE XIII (XV)<sup>1</sup>.

Des rapports du roi avec la république.

Je veux parler aussi des engagements que Lycurgue a fait contracter au roi avec la république. En effet, cette autorité seule subsiste telle qu'elle était dans le principe, tandis que les autres fonctions ont subi ou subissent encore des altérations.

Lycurgue a donc ordonné que le roi sacrifiât, au nom de l'État, comme descendant d'un dieu, et qu'il commandât les armées partout où l'enverrait la république. Une autre de ses attributions, c'est d'avoir, à titre honorable, une part des victimes immolées et une portion de terrain choisi pris sur les villes voisines, de manière à être au-dessus du besoin, sans avoir une fortune excessive. Et afin que les rois prissent leurs repas hors de chez eux, Lycurgue leur fit construire une salle publique, et

1. Ce chapitre est d'ordinaire le xv<sup>e</sup> dans quelques éditions. Nous l'avons placé ici sur l'autorité de Fr. Haase, et cette transposition paraît, en effet, très-logique.

les honora d'une double portion, non pour les autoriser à manger le double des autres, mais par honneur, et afin de leur donner de quoi recevoir qui bon leur semblera.

Il a encore permis à chacun des deux rois d'admettre deux convives à leur table ; on leur donne le nom de Pythiens. Il leur a de même accordé de prélever un porc sur chaque portée de truie, afin que le roi ne manquât jamais de victimes, s'il avait à consulter les dieux. Près de la demeure royale est un étang qui fournit de l'eau en abondance : ressource dont l'utilité peut être surtout appréciée de ceux qui en sont privés. Tout le monde se lève de son siège en présence du roi, excepté les éphores de leurs sièges éphoriques. Tous les mois on se prête un serment réciproque, les éphores au nom de la cité, le roi en son propre nom. Le roi jure de régner conformément aux lois établies ; la cité jure, tant que le roi sera fidèle à sa promesse, de conserver intacte la royauté.

Tels sont les honneurs que la patrie accorde au roi vivant, honneurs qui ne le mettent pas fort au-dessus des particuliers ; c'est que le législateur n'a pas voulu inspirer au roi des vanités de tyrannie, ni aux citoyens la haine du pouvoir. Mort, le roi reçoit des honneurs qui prouvent que, d'après les lois de Lycurgue, les Lacédémoniens considèrent moins leurs rois comme des hommes que comme des demi-dieux<sup>1</sup>.

## CHAPITRE XIV (XIII).

### Autorité et fonctions du roi à la guerre.

Je vais exposer maintenant la puissance et l'autorité que Lycurgue accorde au roi dans l'armée. D'abord l'État nourrit à la guerre le roi et sa maison. Les polémarques, toutefois, logent dans la même tente que lui : on veut qu'étant toujours avec le roi, ils puissent, au besoin, l'aider de leurs conseils. Dans la

1. On pleurait le roi mort par toute la Laconie, et il y avait une loi qui ordonnait que dans chaque maison deux personnes libres, un homme et une femme, prissent des habits de deuil. Un nombre déterminé, plusieurs mille au moins, de périèques et d'hilotes, étaient convoqués à Sparte, pour chanter les exploits du roi défunt et l'exalter au-dessus de tous ses devanciers. — Cf. pour les derniers mots du chapitre. *Hist. gr.* III, ch. III, t. I, p. 444 de notre traduction.

même tente se trouvent aussi trois hommes de la classe des égaux, qui leur procurent toutes les choses nécessaires à la vie, afin qu'ils aient tout le temps de s'occuper des affaires de la guerre.

Prenons les faits au moment où le roi se met en marche avec l'armée. Il commence par offrir dans la ville un sacrifice à Jupiter Agétor<sup>1</sup>, et aux autres dieux invoqués avec lui. Si dès lors les signes sont favorables, le pyrophore<sup>2</sup>, prenant le feu de l'autel, marche en tête de l'armée jusqu'aux frontières du pays; là le roi offre un nouveau sacrifice à Jupiter et à Minerve. Si ces deux divinités donnent d'heureux présages, il franchit les frontières du pays; le feu ravi aux autels est porté en avant; on ne le laisse jamais s'éteindre, et on le fait suivre de toutes sortes de victimes.

Chaque fois que le roi sacrifie, il commence cette opération dès le point du jour, afin d'obtenir, avant tout le monde, la bienveillance de la divinité. Au sacrifice sont présents les polémarques, les lochages, les pentécostères, les chefs de troupes mercenaires, ceux des skeuophores, et tous ceux des généraux des villes alliées qui le désirent. Il y assiste aussi deux éphores, qui ne se mêlent de rien, à moins que le roi ne les appelle, mais qui, ayant l'œil sur ce que chacun fait, contiennent tout le monde dans le devoir. Le sacrifice terminé, le roi convoque les officiers et donne ses ordres. Si vous voyiez ce qui se passe alors, vous croiriez que les autres peuples sont des amateurs en fait d'art militaire, et qu'on ne trouve qu'à Sparte de vrais artistes en ce genre.

Quand le roi marche à la tête des troupes, s'il ne se montre aucun ennemi, personne ne le précède, et il n'a devant lui que les Scirites et les cavaliers envoyés en éclaireurs. Mais si l'on pense qu'il y aura combat, le roi prend le commandement de la première more, et fait faire une conversion par le côté de la lance, de manière à se trouver entre deux mores et deux polémarques. Ce qui reste à ranger est mis en ordre par le plus âgé de ceux qui campent sous la tente nationale. Or, ce sont tous les compagnons de chambrée des égaux<sup>3</sup>, devins, médecins, joueurs de flûte, chefs de troupes, quiconque enfin veut pren-

1. C'est-à-dire *conducteur*. — 2. Prêtre de Mars.

3. On ne sait rien de bien précis sur cette classe de citoyens. Xénophon semble en avoir affecté les attributs et presque le nom aux *homotimes* de la *Cyropédie*.

dre part à l'expédition. Cela fait qu'on ne manque jamais du nécessaire, puisqu'il n'est rien qui n'ait été prévu.

Voici encore quelques pratiques de Lycurgue fort utilement imaginées, selon moi, pour la lutte à main armée. Lorsqu'on est en présence des ennemis, on immole une chèvre, et la loi ordonne à tous les joueurs de flûte présents de jouer de leur instrument, et à chaque Lacédémonien de porter une couronne : il leur est également prescrit d'avoir leurs armes bien polies. On permet de même aux soldats des jeunes recrues de s'avancer au combat parés et brillants<sup>1</sup>. Ils servent à transmettre les ordres à chaque énomotarque, qui, placé à l'extrémité de son énomotie, n'est pas à portée d'entendre ; tandis que c'est l'affaire du polémarque, de veiller à ce que tout aille comme il faut. D'ailleurs l'opportunité et l'emplacement convenables à l'assiette du camp sont entièrement laissés à la disposition du roi. C'est aussi lui qui envoie les députations aux peuples amis ou ennemis ; en un mot, du roi dépend toute initiative. S'il s'agit de justice, il renvoie aux hellanodices<sup>2</sup> ; d'argent, aux trésoriers ; de butin pris sur l'ennemi, aux laphyropoles<sup>3</sup> : cela réglé, le roi n'a plus d'autre soin envers les dieux que les fonctions de prêtre, envers les hommes que celles de général.

## CHAPITRE XV<sup>4</sup>.

### Conclusion.

Quant à la question de savoir si, à mon avis, les lois de Lycurgue sont demeurées jusqu'à nous dans leur intégrité primitive, je n'oserais, par Jupiter, la décider. Je sais que les premiers Lacédémoniens aimaient mieux vivre chez eux dans une heureuse médiocrité, que de gouverner des villes conquises et recevoir des hommages corrupteurs. Je sais qu'en un temps ils craignaient d'être pris à posséder de l'or, et que maintenant ils se font gloire d'en posséder. Je sais que jadis ils ont, pour ce motif, exclu les étrangers de chez eux<sup>5</sup>, et interdit les voya-

1. Passage controversé. — 2. Juges. — 3. Commissaires chargés de vendre le butin.

4. Ce chapitre est considéré comme apocryphe par plusieurs éditeurs. Fr. Haase ne doute pas de son authenticité.

5. Les Grecs donnaient le nom de *Xénélasie* à cette intolérance civile.

ges à leurs concitoyens, de peur qu'ils n'allassent emprunter à leurs hôtes des habitudes de mollesse, au lieu qu'aujourd'hui l'ambition des premiers citoyens ne peut être satisfaite que par la domination dans une contrée étrangère. Et tandis qu'autrefois on ne s'occupait qu'à se rendre digne de commander, on se donne aujourd'hui beaucoup plus de mal pour le commandement que pour le talent qu'il exige. Par suite, les Grecs, qui allaient autrefois demander à Sparte des chefs contre ceux dont ils craignaient l'oppression, réunissent aujourd'hui leurs forces pour l'empêcher de reprendre son empire<sup>1</sup>. Toutefois, il ne faut pas s'étonner qu'on leur fasse ce reproche, puisqu'il est évident qu'ils n'ont obéi ni aux dieux, ni aux lois de Lycurgue<sup>2</sup>.

1. Allusion aux guerres, dont on voit se développer les incidents dans les derniers livres de l'*Histoire grecque*.

2. Voyez la fin du chapitre VIII.



# GOUVERNEMENT DES ATHÉNIENS<sup>1</sup>.

## CHAPITRE PREMIER.

Idées générales sur le gouvernement d'Athènes. — Des esclaves et des étrangers. — Traits d'injustice et de méchanceté des Athéniens envers leurs alliés. — Juridiction d'Athènes. — Goût pour la marine.

Le gouvernement des Athéniens et le choix qu'ils ont fait de cette forme politique n'est pas ce que j'entends louer ici, vu que ce choix favorise plus les méchants que les bons<sup>2</sup>. Sous ce rapport, je ne puis donc l'approuver ; mais puisqu'il leur a plu de l'adopter, je vais démontrer qu'ils emploient les vrais moyens de la maintenir, et qu'ils ont raison de faire bien des choses que les autres Grecs regardent comme des fautes.

Je dis donc d'abord que c'est une justice<sup>3</sup> chez eux de donner l'avantage aux pauvres ou au peuple sur les nobles et sur les riches, parce que c'est le peuple qui fait la marine et qui constitue la force de la république. Les pilotes, les céleustes,

1. Weiske, en réfutant l'opinion des éditeurs ou commentateurs qui doutent de l'authenticité de cet opuscule, fait ressortir avec justesse, selon nous, que ce traité est l'œuvre satirique d'un homme irrité, avec raison du reste, contre le décret qui l'avait banni de sa patrie. Voyez cette dissertation dans le Xénophon de Weiske, t. VI, p. 54 et suivantes. C'est, à notre avis, un excellent morceau de critique. — Cf., pour quelques-unes des institutions d'Athènes, Barthélemy, *Voyage d'Anacharsis*, et de Pauw, *Recherches philosophiques sur les Grecs*.

2. C'était la démocratie pure, fondée sur une égalité complète entre les citoyens. — Cf. Aristote, *Politiq.* II, 40 ; V, 5 ; Polybe, VI, 41 et suivants. La formule de la loi solennelle, qui établissait cette démocratie, nous a été conservée par Plutarque, dans la Vie d'Aristide, ch. xxii : « Κοινὴν εἶναι τὴν πολιτείαν, καὶ τοὺς ἄρχοντας ἐξ Ἀθηναίων πάντων αἰρεῖσθαι : le gouvernement est commun, et les magistrats sont choisis parmi tous les citoyens d'Athènes. »

3. On ne peut douter que ce mot d'éloge ne soit une ironie.

les pentécontarques, les seconds, les constructeurs, voilà ceux qui rendent l'État florissant, bien plus que les hoplites, les nobles et les riches. Cela étant, on trouve juste qu'ils participent tous indistinctement aux charges qui dépendent du sort et de l'élection, et que qui veut, parmi les citoyens, ait le droit de parler. Quant aux fonctions dont la gestion, bonne ou mauvaise, met en question le salut de l'État et le péril du peuple entier, ces fonctions-là, le peuple s'en préoccupe fort peu. C'est ainsi qu'il ne songe nullement à se faire porter aux premiers grades dans l'infanterie ou dans la cavalerie, convaincu qu'il gagne plus à ne point exercer lui-même ces fonctions, mais à les abandonner aux grands. Au contraire, toutes les fonctions qui garantissent un salaire et qui rapportent à la maison, il cherche à les remplir<sup>1</sup>.

Il y a des gens qui s'étonnent de ce que, en général, on favorise plus les artisans, les pauvres et les plébéiens que les citoyens honnêtes : c'est pourtant le moyen de conserver la démocratie. En effet, si les pauvres, les plébéiens et les gens de la dernière classe sont heureux, ils deviennent nombreux et fortifient l'État démocratique ; tandis que, si tout va bien pour les riches et les honnêtes gens, les démocrates leur font une opposition puissante. Or, dans tout pays, les classes élevées sont ennemies de la démocratie. Car dans les classes élevées on trouve, avec plus de dérèglement et d'injustice, un goût prononcé pour le bien ; chez le peuple, au contraire, force ignorance, turbulence et dépravation, parce que la pauvreté l'entraîne bien plus à des actes honteux, ainsi que le défaut d'éducation et d'instruction, auquel le manque d'argent condamne certains hommes.

Il ne fallait pas, dira-t-on, autoriser tout le monde indistinctement à haranguer et à donner des conseils, mais seulement ceux qui ont le plus de talent et de vertu. Cependant c'est une mesure fort sage<sup>2</sup> que de permettre même aux mauvais citoyens de parler. Car si les bons tout seuls parlent et conseillent, ce sera un bien pour ceux de leur classe, mais non pas pour les plébéiens, au lieu qu'un mauvais homme étant libre de se lever et de parler, il trouve ce qui est bon pour lui et ceux de son espèce. Mais, dira-t-on encore, quel bon avis un pareil homme donnera-t-il au peuple ? Nous répondons à cela que l'ignorance

1. Les comédies d'Aristophane sont pleines de nombreuses railleries contre cette avidité des charges rétribuées.

2. Nouveau persiflage.

et la perversité d'un pareil homme, voulant le bien, sont plus utiles que la vertu et la sagesse d'un riche voulant le mal.

Peut-être un gouvernement fondé sur ces principes ne serait-il pas le meilleur de tous, mais il assurera solidement la démocratie. Car le peuple ne veut pas une république dont la bonne constitution le ferait esclave; il veut être libre et gouverner; et, si la constitution est mauvaise, c'est le moindre de ses soucis. Ce qui vous paraît une mauvaise constitution, est précisément ce qui fait la force du peuple et sa liberté. Si vous cherchez une bonne constitution, vous verrez d'abord les plus habiles donner des lois, puis les bons réprimer les méchants, délibérer sur les intérêts de l'État, sans permettre à des fous de dire leur avis, de haranguer, de convoquer l'assemblée; mais cependant, avec ces excellentes mesures, le peuple ne tardera pas à tomber dans l'esclavage<sup>1</sup>.

A Athènes, on accorde aux esclaves et aux métèques une licence incroyable<sup>2</sup>: il n'est pas permis de les battre: un esclave ne se dérange pas pour vous. D'où vient cette coutume? Je vais le dire. Si l'usage autorisait un homme libre à battre un esclave, un métèque ou un affranchi, souvent il prendrait un Athénien pour un esclave et le battrait: ici, en effet, l'habillement des citoyens n'est pas autre que celui des esclaves et des métèques, et pour l'extérieur, ils se valent. Et si l'on s'étonne de ce qu'ici l'on permet aux esclaves de vivre dans le luxe, à quelques-uns même de mener grand train, on verra que ce n'est pas sans un motif plausible. Dans une ville où la force est toute maritime, il y va de la fortune de se faire l'esclave de son esclave, pour en tirer des bénéfices, et de lui laisser la liberté. Où les esclaves sont riches, il n'est plus utile que mon esclave te craigne. A Lacédémone, mon esclave te craint; mais si c'est ton esclave qui me craint, il y a grand risque qu'il me donnera ce qu'il a,

1. Ironie amère et sanglante.

2. « Si l'on en excepte les malheureux attachés à l'exploitation des mines d'argent, dont le sort ne pouvait être que très-dur, très-déplorable, on traitait tous les autres esclaves avec tant de douceur, que Xénophon a osé soutenir qu'on avait pour eux trop d'égards. Mais alors Xénophon avait abjuré les maximes de son pays pour adopter les principes des Lacédémoniens, qui traitaient des hilotes avec une barbarie qui révolte la nature. Les Athéniens avaient trop de prudence et encore une âme trop sensible pour insulter des hommes dont l'industrie devait les enrichir, et dont le nombre surpassait tellement celui des citoyens, qu'on n'eût pu y dormir en refusant aux esclaves cette grande indulgence, qu'ils méritaient à mille égards. » DE PAUW, t. I, p. 468 et 469.

pour n'avoir rien à risquer. Voilà pourquoi nous avons établi l'égalité entre les esclaves et les hommes libres, entre les métèques et les citoyens. Car, puisque la ville a besoin des métèques pour le grand nombre des métiers et pour la marine, nous avons bien fait, en raison de cela, d'accorder l'égalité aux métèques.

Ici encore, la gymnastique et la musique sont proscrites par le peuple, qui s'imagine que ce n'est pas beau, et qui se sent incapable de s'y appliquer <sup>1</sup>. Pour ce qui est des charges de chorège, de gymnasiarque et de triérarque, c'est l'usage que les riches soient chorèges et que le peuple ait la jouissance des chœurs; que les riches soient gymnasiarques ou triérarques et que le peuple ait la jouissance des trirèmes et des gymnases. Le peuple veut donc gagner de l'argent en chantant, en courant, en dansant, en naviguant sur les vaisseaux, de manière à tout avoir et à appauvrir les riches. Quant aux tribunaux, il se soucie moins de la justice que de son intérêt <sup>2</sup>.

A l'égard des alliés, quand il aborde chez eux, il y poursuit les gens de mérite de sa calomnie et de sa haine, mais c'est parce qu'il est convaincu que tout supérieur doit être haï de son inférieur; que, si on laisse les riches et les puissants se fortifier dans la république, avant peu la souveraineté populaire aura vécu à Athènes. C'est en vertu de ces principes que le peuple dégrade les hommes de talent, confisque leurs biens, les condamne à la mort ou à l'exil, et élève des hommes de rien. Par contre, les gens recommandables d'Athènes soutiennent les gens recommandables des villes alliées, dans la pensée qu'il est de leur intérêt de défendre les premiers citoyens d'une république. On dira peut-être que ce serait une force pour les Athéniens d'avoir des alliés en état de leur fournir des subsides. Mais les démocrates regardent comme un plus grand bien que chaque Athénien personnellement mette la main sur la fortune des alliés, afin que ceux-ci, réduits à ce qu'il faut pour vivre et pour travailler, soient hors d'état de nuire.

1. Il y a dans les auteurs anciens de nombreux témoignages contraires à cette assertion. Voyez notamment Lucien, *Anacharsis*, t. II, p. 495 de notre traduction. De Pauw fait aussi observer que les Athéniens étaient confiés, dès leur enfance, à des maîtres d'exercice, nommés pédotribes, et que le premier des arts qu'ils apprenaient était l'art de nager, absolument indispensable dans le service de leur marine militaire.

2. On trouvera un exposé lumineux de l'organisation de la justice à Athènes, dans de Pauw, t. II, p. 4 et suivantes.

Le peuple athénien paraît encore avoir pris une mauvaise mesure, en contraignant les alliés à venir par mer à Athènes pour leurs procès. Mais il calcule de son côté tous les avantages qui peuvent en résulter pour le peuple d'Athènes. Et d'abord, il tire profit toute l'année des sommes consignées par les parties <sup>1</sup>; ensuite, sans sortir de chez lui, sans mettre voiles dehors, il gouverne les villes alliées, soutient les États démocratiques et écrase ses ennemis dans les tribunaux. Si, au contraire, les alliés avaient chez eux droit de justice, leur haine des Athéniens leur ferait conjurer la perte de tous ceux des leurs qui tiendraient pour le peuple d'Athènes.

Ce n'est pas tout : le peuple athénien gagne encore ceci à traduire les alliés devant les tribunaux d'Athènes. D'abord la république s'enrichit de la perception du centième au Pirée <sup>2</sup>; ensuite, si l'on a une maison à louer, on en tire un meilleur profit; et de même, si l'on a un attelage ou un esclave à mettre en location; enfin les crieurs publics ne se trouvent pas mal de ces voyages des alliés. De plus, si les alliés ne venaient pas vider leurs procès à Athènes, ils n'auraient de considération que pour ceux des Athéniens qui naviguent chez eux stratèges, triérarques, députés; maintenant, chacun des alliés est contraint de faire la cour à tout le peuple, sachant bien qu'une fois à Athènes il ne pourra perdre ni gagner que par devant le peuple, qui est la loi d'Athènes <sup>3</sup>. Là encore on est forcé de s'humilier dans les tribunaux et de prendre la main de chaque arrivant. Aussi les alliés sont-ils réellement les esclaves du peuple.

En outre, le soin de leurs propriétés hors de l'Attique et l'exercice de leurs fonctions à l'étranger n'ont pas permis aux Athéniens d'ignorer l'art de ramer, eux et leurs gens. En effet, il est nécessaire que quiconque navigue souvent prenne en main la rame, aussi bien que les esclaves, et qu'il connaisse les termes de marine. Par suite, ils deviennent bons pilotes, soit par l'habitude des bâtiments, soit par l'exercice. Or, ils s'exercent à gouverner, les uns, une embarcation, les autres, un navire de charge, et de là quelques-uns passent aux trirèmes. Et, pour la plupart, à peine ont-ils mis le pied sur un vaisseau,

1. Littéralement les *Frytanes*, *πρυτανεία*. C'était, d'après le Scoliaſte d'Aristophane, vers 4134 des *Nuées*, une somme d'argent déposée par les deux parties adverses, demandeur et défendeur.

2. On ne peut douter que ce ne fût un droit d'entrée et de sortie, prélevé sur les marchandises et peut-être même sur les individus.

3. Nouvelle ironie.

qu'ils sont en état de le manœuvrer, attendu que toute leur vie ils en ont fait une étude préalable.

## CHAPITRE II<sup>1</sup>

Troupes de terre et de mer des Athéniens. — Puissance maritime d'Athènes. — Caractère du peuple athénien.

L'infanterie des Athéniens, qui ne paraît pas sur un très-bon pied, est organisée de la sorte. Ils savent eux-mêmes qu'ils sont, à cet égard, plus faibles et moins nombreux que leurs ennemis ; mais comme ils sont de beaucoup supérieurs, même sur terre, aux alliés qui leur payent tribut, ils pensent que cette infanterie leur suffit, vu leur supériorité sur les alliés. Voici, du reste, un avantage que les Athéniens doivent à la fortune. Les peuples asservis à une puissance continentale peuvent se rassembler de plusieurs petites villes et se liguier pour combattre ; mais sous une puissance maritime, les insulaires ne peuvent pas se donner ce rendez-vous de villes : la mer est au milieu : les dominateurs en sont les maîtres, et, dans le cas où ces insulaires se réuniraient dans une seule île, ils y mourraient de faim. Toutes les villes du continent assujetties aux Athéniens sont contenues dans le devoir, les grandes par la crainte, les petites par le besoin. En effet, il n'en est pas une qui n'ait à importer ou à exporter : or, ce trafic leur est impossible, si elles n'obéissent aux souverains de la mer. Ensuite, les souverains de la mer peuvent faire une chose impossible à ceux de la terre, qui est de ravager les campagnes des peuples plus puissants. Ils ont la facilité d'aborder sur des côtes où il n'y ait que peu ou point d'ennemis, et, si l'ennemi paraît, de se rembarquer et de prendre le large ; ces sortes de descentes sont moins dangereuses que les expéditions par terre. Enfin, les rois de la mer peuvent s'éloigner de leurs côtes autant qu'ils le veulent, mais ceux qui dominent sur terre ne peuvent pas s'avancer à une distance de plusieurs jours, vu que les marches sont lentes et qu'une armée de terre ne peut avoir des provisions pour longtemps. D'ailleurs, une armée de terre est forcée de s'avancer à travers un pays ami, ou de vaincre en combattant,

1. Il y a une lacune évidente entre ce chapitre et celui qui précède.

tandis que sur mer, si l'on est supérieur en forces, on débarque, ou bien, dans le cas contraire, on côtoie le rivage, jusqu'à ce qu'on soit arrivé chez un peuple ami ou plus faible.

Les maladies des fruits, envoyées par Jupiter, sont désastreuses pour ceux qui dominent sur terre; mais sur mer elles n'ont rien de grave. Tous les pays ne sont pas maltraités en même temps; en sorte que des contrées productives arrive tout ce qu'il faut aux maîtres de la mer. D'ailleurs, s'il faut mentionner des détails moins importants, leur puissance maritime a fait trouver aux Athéniens, par le commerce, de quoi fournir au luxe de leur table. Tout ce qu'il y a de délicieux en Sicile, en Italie, à Cypre, en Égypte, en Lydie, dans le Pont, dans le Péloponèse et ailleurs, tout cela s'est concentré sur un seul point, grâce à l'empire de la mer. De plus, entendant toutes les langues, ils ont choisi telle expression de celle-ci, telle autre de celle-là; et, tandis que les Grecs conservent leur idiome, leurs mœurs et leur costume national, les Athéniens offrent un mélange de tous les Grecs et des Barbares<sup>1</sup>.

Passons aux sacrifices, aux offrandes sacrées, aux fêtes et aux temples. Ce peuple, comprenant qu'il était impossible à chaque citoyen pauvre de sacrifier, de faire des banquets, d'avoir des temples, d'habiter enfin une ville belle et grande, s'est avisé d'un expédient pour participer à ces avantages. La ville immole de nombreuses victimes aux frais de l'État, et c'est le peuple qui fait les banquets et se partage au sort les victimes. Il en est de même des gymnases, des bains, des vestiaires; quelques riches en ont à eux, mais le peuple se fait bâtir pour lui-même force palestres, vestiaires et lavoirs; et la plèbe même jouit d'une plus grande quantité de ces établissements que le petit nombre des heureux.

Les Athéniens sont encore le mieux à portée de s'enrichir parmi les Grecs et les Barbares. En effet, que telle ville soit riche en bois de construction, où les vendra-t-elle, si elle ne commence pas par se mettre bien avec le roi de la mer? Que telle autre soit riche en fer, en airain, en lin, où trouvera-t-elle un débouché, si elle est mal avec le souverain des eaux? De là me viennent des vaisseaux qui me fournissent, de chez l'un du bois, de chez l'autre du fer, d'ici de l'airain, de là du

1. Cette remarque est précieuse pour la philologie. Voy. Matthiæ, *Gram. gr.*, 1<sup>re</sup> partie, introduction, p. 8 et 9. — Cf Ficker, *Litt. ancienne*; irad. Theil, t. I, p. 55.

lin, d'autre part de la cire. En outre, nos rivaux ne nous permettront pas d'exporter des denrées ailleurs qu'aux pays où ils naviguent eux-mêmes; si bien que moi, qui ne gagne rien du travail de la terre, je me procure tout au moyen de la mer. Aucune autre ville ne réunit une double richesse, et ne possède à la fois du bois et du lin; mais où le lin abonde, le pays est plat et sans bois: de même l'airain et le fer ne viennent pas de la même ville, et l'on ne trouve pas deux ou trois produits dans un seul pays; l'un a telle chose, l'autre telle autre. Enfin, comme il n'est pas de continent qui n'ait une certaine étendue de rivage, ou une île adjacente, ou un détroit, les souverains de la mer ne peuvent y aborder et faire tort à ceux qui habitent ce continent.

Un avantage manque aux Athéniens. Si, avec leur supériorité sur mer, ils habitaient une île, ils pourraient, à leur gré, courir sus aux autres sans rien risquer, tant qu'ils seraient maîtres de la mer, sans que leur pays fût ravagé, sans que l'ennemi pénétrât chez eux. Aujourd'hui, les cultivateurs et les Athéniens riches sont bien plus à la merci des ennemis, tandis que le peuple, qui sait bien qu'on ne peut ni brûler ni saccager son bien, vit sans inquiétude et sans lâches concessions. Il y a plus: s'ils habitaient une île, les Athéniens seraient encore délivrés de cette autre crainte que quelque jour leur île ne fût livrée par une minorité, leurs portes ouvertes, et l'ennemi introduit dans leurs murs. Le moyen, en effet, que ce malheur arrive à des insulaires<sup>1</sup>? Le peuple également ne serait plus exposé aux factions, si l'on habitait une île. En effet, s'il y avait aujourd'hui des factions, ce ne serait que dans l'espérance d'appeler les ennemis par terre. Mais si l'on habitait une île, on n'aurait rien à craindre de ce côté. Comme, dès l'origine, ils n'habitent point une île, voici ce qu'ils font: ils mettent tout leur avoir dans les îles, se fiant à l'empire de la mer, et ils laissent ravager l'Attique, convaincus que, s'ils la prenaient en pitié, ils perdraient d'autres biens plus importants<sup>2</sup>.

Les alliances et les traités ont nécessairement de la stabilité.

1. « L'extrême faiblesse des frontières diminua la sûreté dans l'intérieur des terres; d'où il résulta d'abord une défiance qui fit baisser les fonds et les hypothèques, au point qu'on aimait mieux, dit Xénophon, placer son argent dans les îles de l'Archipel que dans le continent de l'Attique. Et c'était là un grand mal. » DE PAUW, t. I, p. 66.

2. « Vous diriez que Xénophon a voulu parler de l'Angleterre. » Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. XXI, chap. VII.

faits par des villes oligarchiques ; car dès qu'il y a une infraction, à qui l'imputer, sinon à la minorité qui a conclu ? Mais dans les traités faits par le peuple, le peuple est toujours maître d'en rendre responsable celui-là seul qui a donné le conseil ou rédigé le décret, et de dire aux autres : « Je n'étais pas là ; je n'approuve pas la convention <sup>1</sup>. » On fait une proposition à l'assemblée populaire ; si le peuple n'est pas de cet avis, il trouve mille prétextes pour ne pas faire ce qu'il ne veut pas. S'il résulte quelque malheur de ce que le peuple a décidé, le peuple accuse la minorité, dont l'opposition a tout perdu : si tout va bien, il s'en attribue uniquement la cause.

Les comédies et les brocards dirigés contre le peuple <sup>2</sup> ne sont point permis, parce qu'on ne veut pas entendre dire du mal de soi ; mais on les autorise quand ils attaquent les particuliers, parce qu'on sait bien que le personnage de la comédie n'est d'ordinaire ni un homme du peuple, ni un des derniers citoyens, mais un riche, un noble, un puissant, qu'il y a peu de pauvres ou de plébéiens traduits sur la scène, et que, s'il y en a, ce sont des brouillons, des gens qui cherchent à se mettre au-dessus du peuple : espèce d'hommes qu'on n'est pas fâché de voir tournés en ridicule par la comédie <sup>3</sup>.

Je ne prétends donc pas que le peuple, à Athènes, ne sache pas distinguer le bon citoyen du mauvais ; mais le sachant, il éprouve de la sympathie pour ce dernier, si mauvais qu'il soit, parce qu'il en tire parti et avantage : quant au premier, il le déteste de préférence. Il croit, en effet, la vertu faite pour le malheur, et non pour le bonheur des gens. Il y a pourtant des hommes qui sont réellement du peuple, mais qui n'ont pas les instincts populaires.

Je pardonne d'ailleurs au peuple son amour pour la démocratie : tout le monde est excusable de songer d'abord à son bien. Mais quand un homme, qui n'est pas du peuple, aime mieux vivre dans une démocratie que dans une oligarchie, c'est qu'il a des vues criminelles, et qu'il croit plus facile aux méchants de se cacher dans un État démocratique que dans un État oligarchique.

1. Suivant L. Dindorf, il y a là une altération du texte : nous avons suivi le mouvement le plus logique des idées.

2. Il faut croire que, quand Xénophon a écrit cette phrase, Aristophane n'avait pas encore produit sur la scène le bon Dèmos des *Chevaliers*.

3. Les comédies d'Aristophane sont le meilleur commentaire de ce passage.

## CHAPITRE III.

Lenteurs de la justice.— Pouvoir de l'argent.— Difficulté de maintenir la démocratie. — Sympathie des Athéniens pour la populace révolutionnaire.

Ainsi, je n'approuve pas la constitution des Athéniens; mais, puisqu'il leur a plu d'être en démocratie, ils ont bien fait, à mon sens, de conserver l'état démocratique de la manière dont je l'ai exposé. Je vois d'ailleurs des gens qui blâment les Athéniens de ce que parfois un particulier, qui veut y présenter une requête au sénat ou au peuple, attend une année entière. Cela n'arrive à Athènes qu'en raison de la multitude des affaires, qui empêche de donner audience à tout le monde. Et comment le pourraient-ils, eux qui ont d'abord plus de fêtes à célébrer que toute autre ville grecque, et par conséquent moins de temps pour expédier les affaires publiques? Ils ont ensuite des procès, des actes d'accusation, des comptes de gestion à plaider plus que n'en plaident tous les hommes réunis. Et le sénat, combien de délibérations sur la guerre, combien sur les finances, combien sur les lois, combien sur les affaires journalières de la cité, combien à propos des alliés, sans compter la perception des impôts, le soin des arsenaux et des temples! Est-il étonnant qu'au milieu de ce concours, on ne puisse répondre à toutes les requêtes?

Mais, disent quelques-uns, quand on se présente l'argent en main au sénat ou au peuple, il vous écoute. J'en conviens; avec

4. « Quelque prodigieux que pût être le nombre des juges qui remplissaient les tribunaux d'Athènes, Xénophon observe qu'il ne leur était pas possible de terminer toutes les affaires dans le cours de douze mois, parce que chez eux le calendrier contenait trop de jours de fête, pendant lesquels on fermait les cours de justice. D'un autre côté, toutes les villes et toutes les îles tributaires devaient venir plaider en dernier ressort devant quelque tribunal d'Athènes. Or, précisément ces îles-là, telles que Samos, Imbros, Lemnos, Délos, Paros et d'autres, n'étaient habitées que par des peuples appliqués à la navigation et au commerce, qu'on doit envisager comme deux sources intarissables de contestations parmi les Grecs.— Il existait sur la côte d'Asie une ville nommée Phasélie, dont les négociants étaient, sans exception, les hommes les plus turbulents et les plus injustes de la terre : dès qu'ils abordaient au Pirée, ils intentaient une action, soit à des banquiers, soit à des patrons de navires. » DE PAUW, t. II, p. 27 et 28.

de l'argent on fait bien des choses à Athènes, et l'on en ferait encore plus si les donateurs d'argent étaient plus nombreux : mais ce que je sais, c'est que la ville ne pourrait jamais suffire à tout ce qu'on requiert, quand on y apporterait tout l'or et tout l'argent du monde. Procès au sujet d'un tel qui n'a pas radoubé un vaisseau, ou qui a construit un édifice public ; procès contre les choréges, à propos des Dionysiaques, des Thargélies, des Panathénées, des Prométhies, des Héphésties<sup>1</sup>, et cela tous les ans : nomination annuelle de trois cents triéraques, sur la demande desquels il y a, tous les ans, action judiciaire ; vérification des pouvoirs ; jugements sur enquête afférente à la condition des orphelins ; établissements de gardes pour les prisons : voilà pour l'année courante. Maintenant, de temps à autre, jugements pour délits militaires, pour toutes sortes de crimes imprévus, pour un acte inouï de violence ou d'iniquité. J'en passe, et beaucoup ; et cependant j'ai dit l'essentiel, sauf l'assiette de l'impôt, qui a lieu d'ordinaire tous les cinq ans. Eh bien ! ne croyez-vous pas qu'il faille connaître de toutes ces affaires ? Qu'on vienne dire, en effet, qu'il n'est pas nécessaire d'en connaître sur-le-champ ; c'est vrai, il n'est pas nécessaire qu'elles soient toutes expédiées sur-le-champ, mais il est urgent qu'elles le soient dans l'année. Or, dans l'état actuel, l'année ne peut suffire aux juges pour la répression des griefs d'une population aussi nombreuse. Eh bien ! dira-t-on encore, que l'on juge tout, mais que les juges soient moins nombreux. Oui ; mais il faut, si l'on établit un grand nombre de tribunaux, qu'il n'y ait, dans chaque tribunal, qu'un petit nombre de juges ; et alors il sera plus facile d'intriguer auprès de quelques juges, et la corruption fera rendre beaucoup moins de sentences équitables.

En outre, il faut songer que les Athéniens ont des fêtes durant lesquelles il n'est pas permis de juger ; et ils ont des fêtes deux fois plus qu'ailleurs<sup>2</sup> ; mais je veux bien supposer qu'ils n'en ont pas plus que la ville qui en a le moins. Cela étant, je dis qu'il est impossible que les affaires aillent à Athènes autrement qu'elles ne vont, à moins qu'on ne puisse peu à peu retrancher d'un côté, pour ajouter de l'autre. Or, on ne peut exécuter de grands changements sans enlever quelque chose à la démocratie. En effet, s'il ne s'agit que d'améliorer le gouverne-

1. Fêtes de Bacchus, d'Apollon et de Diane, de Minerve, de Prométhée et de Vulcain. Voyez ces différents mots dans le *Dictionnaire* de Jacobi.

2. Cf. Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. XXIV, chap. xxxiii.

ment, on trouvera beaucoup de systèmes ; mais, quant à maintenir la démocratie, et cela de manière à ce qu'il y ait amélioration dans le gouvernement, ce n'est pas chose facile, à moins, comme je viens de le dire, qu'on n'ajoute ou qu'on ne retranche peu à peu.

Les Athéniens paraissent manquer de politique, en se rangeant du mauvais parti dans les villes en révolution ; mais ils le font par calcul. S'ils se prononçaient pour la bonne cause, ils ne se prononceraient pas pour ceux de leur opinion. En effet, il n'y a pas une seule ville où l'aristocratie soit bien disposée pour le peuple ; c'est la vile multitude qui, dans chaque ville, est bien plus disposée pour le peuple, vu que les semblables sympathisent avec les semblables. Voilà pourquoi les Athéniens préfèrent ce qui leur agréé. Toutes les fois qu'ils ont voulu se prononcer pour l'aristocratie, ce choix ne leur a pas réussi ; mais en peu de temps le peuple est devenu esclave : témoin la Bœotie ; témoin Milet. A peine s'y furent-ils prononcés pour l'aristocratie qu'avant peu de temps il y eut défection et méfiance du peuple. Enfin, quand ils se furent prononcés pour les Lacédémoniens contre les Messéniens, avant peu de temps les Lacédémoniens, vainqueurs de la Messénie, firent la guerre aux Athéniens<sup>1</sup>.

Mais, dira-t-on peut-être, n'y a-t-il donc personne qui ait été injustement flétri à Athènes ? A cela je répons qu'il y en a quelques-uns qui ont été injustement flétris ; mais c'est seulement une faible minorité. Or, une minorité n'est pas en état de rien entreprendre contre la démocratie d'Athènes, d'autant plus qu'on ne peut pas songer à cela quand l'on a été justement frappé ; il faut être victime d'une injustice. Or, comment croire qu'il y ait beaucoup de victimes de l'injustice à Athènes, où le peuple exerce les pouvoirs publics, et où c'est précisément l'abus du pouvoir, l'injustice en parole ou en action, qui attirent la flétrissure ? Ainsi, en y réfléchissant, on voit qu'à Athènes on n'a rien à craindre des flétris<sup>2</sup>.

1. Les commentateurs ne savent pas à quels événements précis font allusion ces reproches de Xénophon.

2. Dernier trait d'ironie, plein de fierté et de dédain.

# LES REVENUS<sup>1</sup>.

---

## CHAPITRE PREMIER.

Le sol de l'Attique est de nature à former de grands revenus.

J'ai toujours eu la conviction que tels sont les chefs d'un État, tel est l'État lui-même. Or, quelques-uns de ceux qui, dans Athènes, sont à la tête des affaires, prétendant connaître aussi bien que les autres hommes les lois de l'équité, mais se disant forcés, vu la pauvreté du peuple, à se conduire injustement, je me suis proposé d'examiner par quels moyens les citoyens pourraient subsister des ressources de leur propre pays, persuadé que, si ce projet réussissait, on mettrait un terme à leur pauvreté et aux soupçons des Grecs. En réfléchissant donc à l'objet que j'avais dans l'esprit, il m'a tout d'abord paru que notre pays est fait pour donner de forts revenus. Et, afin de prouver la vérité de ce que je dis, je vais parler en premier lieu de la nature de l'Attique.

L'extrême douceur du climat est attestée par ses produits mêmes : ce qui ne pourrait pas germer ailleurs vient ici à maturité<sup>2</sup>. De même que la terre, la mer qui entoure le pays<sup>3</sup>, abonde en produits de toute espèce. Tous les biens que les dieux accordent à chaque saison se montrent ici plus tôt et disparaissent plus tard. Et ce ne sont pas seulement les productions qu'une année voit naître et vieillir, qui donnent la supériorité à notre contrée, mais elle possède encore d'éternelles richesses. Le sein de la terre y est rempli de marbres<sup>4</sup>, dont on

1. Ou mieux, *Traité des moyens d'accroître la fortune publique*. OEuvre de la jeunesse de Xénophon, ce traité contient de précieux documents sur les ressources métallurgiques et financières d'Athènes.

2. Sur la topographie et sur le climat de l'Attique, voy. de Pauw, t. I, p. 6 et suivantes.

3. Y compris les îles.

4. Le marbre était répandu avec une profusion étonnante dans les carrières du mont Hymette et dans celles du Pentélique.

construit des temples magnifiques, de magnifiques autels, des statues dignes de la majesté des dieux. Aussi, nombre de Grecs et de Barbares viennent-ils s'en procurer. Si donc il est des terrains qui,ensemencés, ne donnent point de récolte, fouillés, ils font vivre plus de monde que s'ils rapportaient du blé<sup>1</sup>. D'autre part, on ne peut nier que son minerai d'argent ne soit un bienfait du ciel, puisque, de tant d'autres villes situées dans les terres ou le long des côtes, il n'en est pas une seule où perce la moindre veine de ce métal. Il n'y a non plus rien de déraisonnable dans l'opinion de ceux qui placent cette ville-ci au centre de la Grèce, et même de la terre habitée. Car, à mesure qu'on s'en éloigne, on se sent plus incommodé du froid ou de la chaleur; et ceux qui veulent voyager d'une extrémité à l'autre de la Grèce, tournent tous, soit par mer, soit par terre, autour d'Athènes, comme s'ils décrivaient une circonférence<sup>2</sup>. En outre, sans être environnée d'eau de toutes parts, Athènes jouit à son gré, comme une île, de tous les vents favorables à l'importation et à l'exportation; car elle est entre deux mers; puis, par terre, elle fait un très-grand commerce, à cause de sa position continentale. Un autre avantage aussi, c'est que, tandis que la plupart des autres villes sont à proximité des Barbares qui les incommodent, les Athéniens n'ont dans leur voisinage que des villes, presque toutes très-éloignées de ces mêmes Barbares.

1. « L'extrême stérilité qui régnait dans l'intérieur des terres aux environs de Sunium, était, en quelque sorte, compensée par des mines d'argent, dont le principal rameau se prolongeait du sud au nord, depuis le monument de Thrasyllé sur le mont Laurum, jusqu'à la hauteur du bourg de Bésa. » DE PAUW, t. I, p. 49.

2. « Ceux qui voulaient se procurer le plaisir de faire le tour de toutes les côtes de l'Attique, devaient s'embarquer à Salamine, sur des bâtiments fort légers, doubler ensuite le promontoire de Sunium et venir mouiller dans le territoire des Oropiens à l'embouchure de l'Asope. Cette circonvoyage, évaluée dans les livres de marine du pilote Scylax à 4140 stades, est, selon les cartes modernes, de trente-six lieues de France. » DE PAUW, t. I, p. 83.

## CHAPITRE II.

Des moyens d'augmenter le nombre des métèques.

Tout cela, comme je l'ai dit, me paraît tenir à la nature du pays. Commençons donc par ajouter à ces avantages naturels la bienveillance pour les métèques<sup>1</sup> : c'est là, selon moi, un magnifique revenu, attendu que les métèques, en se nourrissant eux-mêmes et en procurant aux villes de grands avantages, ne perçoivent rien et nous payent, au contraire, le droit de domicile. Or, cette bienveillance sera suffisante, à mon avis, si nous supprimons les charges sans profit pour la ville, mais peu honorables pour les métèques, et si nous dispensons les métèques de servir dans les hoplites avec les citoyens. C'est pour eux un grand danger, et c'est également une grande affaire de quitter leur métier ou leur maison. D'autre part, l'État est mieux servi quand les citoyens tout seuls sont sous les armes, que quand on confond, comme aujourd'hui, dans une armée, Lydiens, Phrygiens et Syriens, et autres Barbares<sup>2</sup> de toute espèce : car voilà quels sont la plupart des métèques.

Outre l'avantage qu'il y aurait pour eux à être exemptés du service, ce serait un honneur pour la ville, si les Athéniens comptaient plutôt dans les combats sur eux-mêmes que sur des étrangers. Je crois encore qu'en partageant avec les métèques toutes les autres fonctions honorables, même celles de l'ordre équestre, nous nous concilierons leur bienveillance et nous rendrons notre cité plus forte et plus grande.

De plus, comme nous avons, à l'intérieur des murs, beaucoup d'emplacements vides de maisons, si la ville concédait à quiconque y ferait bâtir le droit de propriété, quand il en paraîtrait digne, je suis sûr que beaucoup plus d'étrangers, et des

1. La proposition que fait ici Xénophon n'est que l'application restreinte de la loi de Solon, conservée par Plutarque, *Vie de Solon* : « Les émigrants qui viendront se fixer à Athènes avec toute leur famille, pour y établir un métier ou une fabrique, pourront, dès cet instant, être élevés à la dignité de citoyen. »

2. Il y avait notamment à Athènes une milice d'archers scythes, à laquelle Aristophane a emprunté, pour provoquer le rire, un personnage du genre des Suisses qui vont voir pendre M. de Pourcaugnac. Voyez les *Fêtes de Cérès*, trad. de M. Arlaud, p. 374

meilleurs, désireraient une habitation à Athènes<sup>1</sup>. Enfin, si nous avons des patrons de métèques comme nous avons des patrons d'orphelins<sup>2</sup>, et si l'on accordait une récompense à ceux qui réuniraient le plus de métèques, ce serait un moyen sûr de se concilier leur sympathie ; et, selon toute apparence, tous ceux qui n'auraient point ailleurs le droit de cité, voudraient devenir métèques à Athènes, et augmenteraient ainsi les revenus.

### CHAPITRE III.

Des avantages à accorder aux marchands.

On dit que notre ville est des plus agréables et des plus avantageuses pour le commerce ; je vais le démontrer. Et d'abord, elle a pour les vaisseaux les plus belles et les plus sûres relâches : dès qu'on y a jeté l'ancre, on s'y repose à l'abri du gros temps. Mais, en outre, les marchands, dans la plupart des autres villes, sont forcés de faire un échange de cargaison, faute d'espèces ayant cours au dehors. A Athènes, on peut faire tous les échanges possibles d'objets utiles ; et, si l'on ne veut pas de cargaison, on peut embarquer de l'argent, marchandise excellente : car, où qu'on la vende, la recette dépasse les avances.

Si donc on proposait au tribunal de commerce une prime proportionnée à l'expédition équitable et prompte des affaires contentieuses, de manière à ce qu'on ne fût pas retenu en voulant mettre à la voile, cette mesure attirerait des marchands plus nombreux et plus empressés<sup>3</sup>. Ce serait aussi une chose belle et honorable d'assigner des places d'honneur aux marchands et aux pilotes, et d'accorder même le droit d'hospitalité à ceux qui paraîtraient utiles à l'État par l'importance de leurs vais-

1. Pour ces emplacements, voy. de Pauw, t. I, p. 59 et suivantes.

2. La république se chargeait de nourrir tous les citoyens invalides et tous les orphelins dont les pères avaient péri dans les armées ou sur les flottes de l'État. « Cette institution, dit Platon dans le *Ménexène*, fait un honneur infini à nos mœurs ; elle rendra notre nom immortel : elle est plus glorieuse que la plus belle des victoires, et plus sage que la plus sage des lois. » Cf. de Pauw, t. II, p. 60 et suivantes.

3. « Xénophon voudrait qu'on donnât des récompenses à ceux des préfets du commerce qui expédient le plus vite les procès. Il sentait le besoin de notre juridiction consulaire. » Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. XX, chap. XVIII.

seaux et de leurs cargaisons. Grâce à ces distinctions, ce ne serait pas seulement pour le profit, mais pour l'honneur, qu'ils se hâteraient de visiter des amis. Et alors, plus il irait et viendrait d'étrangers, plus il y aurait évidemment d'importation et d'exportation, d'achats, de ventes, de salaires et de tributs. Or, cette augmentation de revenu n'entraînerait aucune dépense; elle demanderait quelques décrets philanthropiques, et de la bienveillance.

Quant aux autres moyens d'accroître le revenu, je crois qu'il faudra d'abord faire des avances; mais j'ai bon espoir que tous les citoyens s'empresseront d'y contribuer, quand je songe aux nombreux sacrifices que la république a faits pour aller défendre les Arcadiens, sous la conduite de Lysistrate, et à ceux qu'elle s'est imposés de nouveau sous celle d'Hégésilas<sup>1</sup>. Je vois également qu'on a souvent équipé des trirèmes à grands frais, et cela, sans savoir si l'entreprise serait bonne ou mauvaise; avec la certitude, au contraire, de ne jamais rentrer dans les frais de contribution, ni d'avoir part aux intérêts; tandis qu'on ne saurait trouver d'opération plus belle que celle qui donne un rapport proportionnel aux avances. En effet, celui qui ferait une avance de dix mines<sup>2</sup> toucherait, suivant le taux affecté à la marine, un cinquième environ d'intérêt, c'est-à-dire un triobole par jour<sup>3</sup>, et, pour une avance de cinq mines<sup>4</sup>, un peu plus d'un tiers<sup>5</sup>. Bon nombre même d'Athéniens recevront plus par an qu'ils n'auront avancé. Car ceux qui auront fourni une mine en retireront presque deux de revenu, et cela sans sortir de la ville, espèce de revenu le plus sûr et le plus durable qui soit ici-bas.

Je crois encore que, si nous voulions enregistrer pour la postérité les noms de nos bienfaiteurs, beaucoup d'étrangers nous offriraient leur contribution, et des villes peut-être, jalouses de se voir inscrites. J'espère même que des rois, des tyrans, des satrapes, s'empresseraient d'avoir part à notre reconnaissance.

Les fonds une fois faits, il serait beau et honorable de faire bâtir pour les pilotes quelques hôtelleries le long des ports, outre celles qui existent déjà<sup>6</sup>; et il ne serait pas mal non plus

1. Il règne de grandes incertitudes sur les événements auxquels cette phrase fait allusion. Voy. la dissertation de Weiske, qui sert de préface au traité des *Revenus*, dans son édition de Xénophon, t. VI, p. 91 et 92.

2. Près de 4000 francs.

3. Près de 1 franc.

4. Près de 500 francs.

5. Environ 65 centimes.

6. « La place du Pirée, qu'on nommait le *Deigma*, était la Bourse la

d'élever pour les marchands des bâtiments favorables aux achats et aux ventes, et des hôtelleries publiques pour nos visiteurs. Si même on établissait des logements et des magasins pour les marchands forains, au Pirée et dans la ville, ce serait à la fois un embellissement public et une source féconde de revenus.

Enfin, je croirais bon d'essayer si, de la même manière que la ville entretient des trirèmes aux frais de l'État, il ne serait pas possible d'entretenir des vaisseaux marchands, qu'on affermerait sans cautionnement, comme les autres services publics. Si, en effet, ce projet réussissait, il en résulterait de beaux revenus.

## CHAPITRE IV

Des mines d'argent de l'Attique. — Plan d'exploitation nouvelle.  
— Réponse aux objections.

Les mines d'argent, exploitées comme il faut, donneraient, je crois, d'immenses richesses, indépendamment des autres revenus. Je veux donc en faire connaître la valeur à ceux qui l'ignorent. Dès que vous la connaîtrez, vous jugerez mieux des moyens d'en tirer parti.

L'antiquité reculée de leur exploitation est un fait connu de tous, et personne n'essaye de dire depuis quelle époque elles sont ouvertes<sup>1</sup>. Cependant bien que, de temps immémorial, on en fouille et l'on en extraie le minerai, réfléchissons combien sont encore bas les déblais des collines où se produit l'argent natif. Le gisement métallique, loin d'aller s'épuisant, s'étend évidemment chaque jour davantage: dans le temps même qu'on y employait le plus de bras, pas un seul homme n'a manqué d'ouvrage; c'était l'ouvrage, au contraire, qui excédait le nombre

plus fréquentée de la Grèce, plus fréquentée que celle de Corinthe même. On y voyait aborder toutes les nations répandues sur les côtes de la Méditerranée et du Pont-Euxin, depuis Marseille jusqu'à Carthage, et depuis Carthage jusqu'à Trézibonde. Aucune espèce d'édifices publics n'était plus multipliée dans ce port que les galeries environnées de colonnades, que l'on nommait alors *Stoa*, et que l'on nomme maintenant des Portiques. »  
DE PAUW, t. I, p. 74.

1. Les mines du mont Laurium, dont parle ici Xénophon, commencèrent à être exploitées, selon les conjectures les plus probables, vers le règne d'Érichthonius, dans le xv<sup>e</sup> siècle avant J. C.

des ouvriers. Et maintenant encore, pas un des propriétaires des mines ne diminue le nombre des esclaves qu'il y occupe, mais chacun en acquiert continuellement le plus possible. En effet, moins on a de mineurs et de chercheurs, moins aussi, selon moi, on trouve de richesses, tandis qu'avec plus de bras, on extrait beaucoup plus de minerai. Aussi est-ce la seule entreprise où l'on ne craint pas de prodiguer le nombre des travailleurs. Tous les cultivateurs vous diront au juste combien il leur faut de paires de bœufs, combien de journaliers pour leur terrain; et, si l'un d'eux a plus que le nombre suffisant, ils calculent qu'ils sont en perte : mais dans les travaux de métallurgie, tout le monde dit qu'il a besoin d'ouvriers.

En effet, il n'en est pas ici comme des ouvriers en cuivre : quand les ouvrages en cuivre se vendent à vil prix, les ouvriers en cuivre sont ruinés ; j'en dirai autant des ouvriers en fer. Et de même, quand il y a beaucoup de blé et de vin, ces denrées se vendant à vil prix, la culture ne rapporte rien, de telle sorte que nombre de gens laissent à la terre pour se faire trafiquants, brocanteurs, usuriers. Mais plus le minerai produit et plus l'argent donne, plus on voit de gens se porter vers ce métier. Et en effet, quand on a fait l'acquisition du matériel nécessaire à un ménage, on n'achète rien en plus ; mais l'argent, jamais personne n'en possède assez pour n'en vouloir pas davantage : à ce point que ceux qui en ont beaucoup, trouvent autant de plaisir à enfouir leur superflu qu'à en user. Il y a plus : quand les villes fleurissent, c'est alors que l'on a le plus besoin d'argent : les hommes veulent se mettre en dépense pour avoir de belles armes, de bons chevaux, des maisons, un mobilier splendide ; les femmes ont l'esprit tourné vers les riches étoffes, les parures d'or. Une ville, au contraire, est-elle atteinte par la famine ou par la guerre, comme la terre alors est beaucoup moins cultivée, il faut du numéraire pour les vivres et pour les alliés.

Mais, dira-t-on, l'or n'est pas moins utile que l'argent : je n'en disconviens pas ; je sais toutefois que l'or, devenant commun, perd de sa valeur et fait hausser le prix de l'argent.

Toutes ces explications reviennent à dire que nous devons envoyer résolument aux mines une grande quantité d'ouvriers, que nous devons résolument y fouiller, certains que le minerai ne nous manquera pas, et que jamais l'argent ne perdra de son prix <sup>1</sup>. L'État, du reste, si je ne m'abuse, en a ainsi jugé long-

1. Voici une observation importante sur la nature du minerai exploité

temps avant moi. Il accorde les privilèges des citoyens à tout étranger qui veut faire des fouilles dans les mines.

Cependant, pour parler plus clairement encore de nos moyens de subsistance, j'exposerai maintenant quel serait le mode d'exploitation des mines le plus avantageux à l'État. Dans ce que je vais dire, toutefois, je ne cherche pas le moins du monde à me faire admirer comme inventeur de quelque grande découverte. Une partie de ce que je dirai se passe chaque jour sous les yeux de nous tous ; le reste, nous le savons, a toujours eu lieu de la même manière. Une chose réellement étonnante, c'est que l'État voie une foule de particuliers s'enrichir de l'État lui-même, et qu'il ne fasse pas comme eux. Ainsi, parmi ceux qui, à une époque reculée, se sont occupés de cette exploitation, nous savons que Nicias, fils de Nicératus <sup>1</sup>, occupa dans les mines mille ouvriers loués par lui à Sosias de Thrace, devant produire chacun, tous frais faits, une obole par jour <sup>2</sup>, et sous condition de fournir toujours le même nombre d'hommes. A son tour, Hipponicus avait six cents esclaves embauchés aux mêmes conditions, et qui lui rapportaient, tous frais déduits, une mine d'argent par jour <sup>3</sup>. Trois cents esclaves rapportaient à Philémonide une demi-mine <sup>4</sup> : et ainsi de tant d'autres qui gagnaient en proportion de leur mise. Mais pourquoi rappeler le passé ? Nous avons en effet, en ce moment même, nombre de mineurs loués aux mêmes conditions.

Si l'on adopte le plan que je propose, le seul changement qu'il y aura, c'est qu'à l'exemple des particuliers qui, en achetant des esclaves, se font un revenu perpétuel, l'État en achètera aussi à son compte jusqu'à ce que chaque Athénien en ait trois. Ce que nous disons est-il possible ? On en jugera, si l'on veut bien l'examiner article par article.

D'abord, il est clair que le gouvernement est plus en état que les particuliers de se procurer des hommes à prix d'argent. Il est facile au sénat de faire crier que, qui veut, peut lui amener des esclaves, et d'acheter ceux qu'on lui amène. Une fois cette

par les Athéniens. « On a reconnu, par l'examen des scories répandues en une quantité étonnante au pied du mont Laurium, dans le sud de l'Attique, que le minerai d'argent, que les Athéniens nommaient *argyritis*, contenait beaucoup de cuivre. » DE PAUW, t. I, p. 369.

1. Voy. sur Nicias, Plutarque, *Nicias*, chap. iv.

2. Par conséquent 1000 oboles, environ 150 francs.

3. Environ 75 francs. — On ne sait rien de précis sur cet Hipponicus, sinon qu'il était fils de Callias, et surnommé Amondis.

4. Près de 35 francs.

acquisition faite, pourquoi louerait-on moins les esclaves de l'État que ceux des particuliers, puisqu'on les aurait au même prix ? On loue bien à la ville des enceintes consacrées, des temples, des maisons ; on prend à ferme les impôts publics. Comme garantie de la location, l'État peut bien exiger une caution de ceux qui loueront des esclaves, comme il en exige des fermiers de ses finances. Et même la fraude est plus facile à un fermier qu'à un loueur d'esclaves. En effet, comment prendre celui qui a détourné des fonds publics, l'argent du trésor étant tout à fait semblable à celui des particuliers ? Mais des esclaves portant une marque distinctive et qu'il sera défendu, sous des peines rigoureuses, d'acheter ou de vendre, le moyen de les dérober ? Il paraît donc bien possible jusqu'ici que la ville ait des hommes et qu'elle les garde.

Mais on se demandera peut-être si, lorsqu'il y aura beaucoup d'ouvriers, il se présentera beaucoup de loueurs. Que celui qui fait cette réflexion, soit sûr que les entrepreneurs même pourvus d'ouvriers loueront aussi ceux de l'État, en raison du grand nombre d'exploitations, de la quantité d'hommes vieillissants à ce service, de la foule d'Athéniens et d'étrangers qui, ne voulant ni ne pouvant travailler de corps, emploient volontiers leur intelligence à se procurer le nécessaire.

Si donc on réunit d'abord douze cents esclaves, on peut calculer qu'un accroissement successif, au bout de cinq ou six ans, n'en donnera pas moins de six mille. Or, ce nombre rapportant, tous frais faits, une obole par jour et par chaque esclave, le produit annuel sera de soixante talents<sup>1</sup>. De ces soixante talents, qu'on en mette vingt à acheter d'autres esclaves, il en restera quarante, dont la ville pourra disposer pour tout autre besoin. Le nombre de dix mille une fois complété, on aura un revenu de cent talents<sup>2</sup>. Mais pour prouver que l'État recevra bien davantage, je prendrai à témoin, s'il en existe encore, ceux qui se rappellent quel revenu produisaient les esclaves avant l'affaire de Décélie<sup>3</sup>. Une autre preuve, c'est que, malgré les travaux faits de tout temps dans nos mines par une foule d'ouvriers, nos mines ne diffèrent en rien de ce que nos pères nous en ont dit.

1. Environ 270 000 francs, le talent attique étant évalué à 4500 francs.

2. Près de 450 000 francs.

3. Durant la guerre du Péloponèse, lorsque les Spartiates s'étaient établis à Décélie, aux portes d'Athènes, vingt mille esclaves avaient profité de la détresse des Athéniens pour passer à l'ennemi.

Et ce qui se passe aujourd'hui nous prouve encore que jamais le nombre d'esclaves n'excédera la quantité de travaux qu'on y peut exécuter : les mineurs ne peuvent trouver ni le fond ni la fin des gisements. Rien n'empêche, d'ailleurs, d'ouvrir de nouvelles mines comme par le passé ; car personne ne sait au juste si le minerai est plus riche dans les fouilles anciennes que dans celles qu'on pourrait faire.

Mais, dira-t-on, pourquoi ne voit-on plus, comme jadis, s'ouvrir de nouvelles mines ? C'est que, de nos jours, les métallurgistes sont trop pauvres. Ils reprennent sur nouveaux frais une mine abandonnée, ou bien ils courent le grand risque d'une exploitation nouvelle. Celui qui trouve une bonne exploitation s'enrichit, mais celui qui ne trouve pas perd toutes ses avances. Voilà pourquoi on ne veut pas aujourd'hui courir cette aventure.

Je crois toutefois avoir quelques conseils à donner sur les moyens d'ouvrir à coup sûr de nouvelles mines. Athènes se compose de dix tribus : que l'État accorde à chacune d'elles un même nombre d'esclaves, et qu'à chances communes elles ouvrent un filon nouveau : de cette manière, la découverte de l'une fera le profit des dix ; puis, si deux, trois, quatre, ou même la moitié fait une découverte, il est clair que l'entreprise sera encore plus avantageuse ; car les voir échouer toutes à la fois, c'est ce que le passé ne permet pas de supposer. Des particuliers même pourraient, en associant leur chance, tenter sûrement la même entreprise. Et ne craignez point que l'exploitation par l'État nuise aux particuliers ou celle des particuliers à l'État : plus il se réunit d'alliés, plus on a de forces mutuelles ; de même plus il y aura d'exploiteurs de mines, plus ils trouveront et plus ils produiront de revenus. Tel est le plan dont l'exécution mettrait, selon moi, la république en état de faire vivre tous les Athéniens de leur propre fonds.

Si l'on calcule qu'il faut pour tout cela de grandes avances, et si l'on s'imagine qu'il est impossible de trouver jamais les fonds nécessaires, qu'on se rassure. Nous ne sommes pas placés ici dans la nécessité d'exécuter tout à la fois ou de ne retirer aucun profit ; mais tout ce qui se fera ainsi, bâtisses, constructions navales, achats d'esclaves, sera d'un rapport immédiat. Je vais plus loin : il sera plus avantageux de procéder par fractions que d'entreprendre tout ensemble. En construisant beaucoup à la fois, on dépense plus, et on fait moins bien qu'en opérant successivement : en demandant partout des esclaves, on est forcé de les acheter moins bons et plus cher ; tandis

qu'en opérant selon ses moyens, si une entreprise est bien conçue, on la suit; vicieuse, on l'abandonne. D'ailleurs, pour exécuter tout ensemble, il faut avoir des fonds pour tout, au lieu qu'en terminant ceci et en ajournant cela, la rentrée du revenu vient en aide à ce qui reste à faire.

Une chose dont tout le monde semble avoir peur, c'est que, si l'État achète trop d'esclaves, il n'y ait encombrement dans l'exploitation; mais nous nous épargnerons cette crainte, si nous n'employons pas par an plus d'hommes que n'en réclament les travaux. Selon moi, le procédé le plus simple, en pareille circonstance, est toujours le meilleur à pratiquer.

Si l'on croit encore qu'en raison des charges imposées par la dernière guerre, il n'est pas possible de lever le plus léger impôt, eh bien, la quantité de fonds que l'impôt rendait avant la paix, affectez-la pour l'année prochaine aux services de l'État; puis le surplus que peuvent produire la paix, le bon accueil fait aux marchands et aux métèques, l'affluence d'un plus grand nombre de marchands, l'accroissement de l'importation et de l'exportation, les arrivages plus fréquents dans le port et sur les marchés, ce surplus, dis-je, tâchez de l'employer à l'augmentation de vos revenus. Craint-on que ce projet ne devienne stérile s'il survenait une guerre? Qu'on songe qu'en le mettant à exécution, la guerre serait beaucoup plus funeste à l'ennemi qu'à notre pays. Car enfin, pour une guerre, quelle meilleure acquisition que des hommes? Ils peuvent remplir en foule les vaisseaux de l'État; ils peuvent entrer en foule dans les troupes de terre et devenir redoutables à l'ennemi, pourvu qu'on les traite bien.

Pour ma part, je calcule que, même en temps de guerre, il sera possible de ne pas abandonner les mines. Tout près des mines, du côté de la mer méridionale, nous avons les fortifications d'Anaphlyste<sup>1</sup>, puis, du côté de la mer septentrionale, celles de Thoricum<sup>2</sup>, à une distance respective d'environ soixante stades. Si l'on voulait élever un troisième fort intermédiaire, à l'endroit le plus élevé du vallon qui les sépare<sup>3</sup>, les

1. Dème ou bourgade où l'on exécutait des vases de terre, très-recherchés par les anciens, à cause de l'élégance de leurs formes et de la beauté de la diaprure, qui surpassait infiniment celle des ouvrages si renommés de la Campanie.

2. On en extrayait aussi des émeraudes, mais moins brillantes, au dire de Pline l'Ancien, et moins colorées que celles de l'Égypte.

3. Le bourg de Bésa.

travailleurs pourraient se concentrer de toutes les fortifications sur un seul point, et, à la moindre apparence d'irruption, se mettre vite en lieu sûr. Supposons que les ennemis viennent en grand nombre, il est clair que, s'ils trouvent du blé, du vin, des troupeaux, ils enlèveront tout cela; mais dans les mines, s'ils s'en rendent maîtres, que trouveront-ils à leur usage? Des pierres. D'ailleurs, comment les ennemis se porteront-ils sur les mines? La ville la plus voisine des mines, Mégare, en est éloignée de plus de cinq cents stades; et Thèbes, la plus voisine ensuite, en est éloignée de plus de six cents. Par conséquent, de quelque côté qu'ils viennent, il faudra, pour arriver à nos mines, qu'ils passent par Athènes. Or, s'ils sont en petit nombre, ils seront écrasés par nos cavaliers et nos garde-frontières. D'un autre côté, il est difficile que, pour déployer une grande force, ils dégarnissent leur propre pays; car alors la ville d'Athènes se trouverait beaucoup plus près de leurs villes qu'ils ne le seraient eux-mêmes en approchant de nos mines. Mais supposons qu'ils en approchent, comment pourront-ils y séjourner, n'ayant pas de vivres? S'ils fourragent par détachements, il y aura du danger pour les fourrageurs et pour ceux dans l'intérêt desquels ils pillent. S'ils fourragent tous ensemble, ils seront assiégés plutôt qu'assiégeants.

Ainsi, non-seulement le produit des esclaves augmentera les ressources de l'État; mais lorsqu'une grande affluence se sera portée sur les mines, alors les marchés qu'on y tiendra, et les bâtiments publics élevés auprès des mines, et les fourneaux, et tout le reste, donnera de gros revenus. La ville elle-même verra sa population s'accroître prodigieusement, grâce à cette organisation, et les terrains n'auront pas moins de valeur pour les propriétaires que ceux des environs d'Athènes.

En faisant ce que je viens de dire, je garantis que non-seulement la ville deviendra plus riche, mais plus docile, plus amie de l'ordre, plus belliqueuse<sup>4</sup>. Car ceux auxquels il est

4. Voulons-nous savoir comment se sont réalisés, par la suite, les rêves patriotiques de Xénophon? lisons les lignes suivantes: « Comme les entrepreneurs des mines de l'Attique traitaient leurs esclaves d'une manière inhumaine, ils en furent aussi punis, à leur tour, d'une manière terrible. A peu près cent ans avant notre ère, ces malheureux conspirèrent entre eux, se révoltèrent contre leurs maîtres, sortirent armés du sein de la terre, mirent tout à feu et à sang, prirent Sunium d'assaut, portèrent la désolation dans les bourgades voisines, et saccagèrent tellement toute la côte maritime de l'Attique, qu'elle ne put jamais se rétablir, et que jamais plus

prescrit de s'exercer, seront plus assidus aux exercices du gymnase, quand ils se verront mieux traités que ceux qui obéissent aux gymnasiarques dans les Lampadophories<sup>1</sup>. Nos soldats, dans les garnisons, nos peltastes et nos garde-frontières feront bien mieux leur service, quand chacun se verra traité suivant ses œuvres.

## CHAPITRE V.

### Nécessité de la paix pour accroître le revenu.

S'il paraît évident que la paix est nécessaire à l'accroissement des revenus de l'État, ne serait-il pas à propos de créer des magistrats préposés au maintien de la paix? Cette magistrature rendrait notre cité plus chère au reste des hommes et attirerait chez nous une plus grande affluence. Et, s'il en est qui s'imaginent qu'une paix perpétuelle affaiblirait la puissance, le prestige et le renom que nous avons dans la Grèce, ceux-là, selon moi, ne voient pas les choses sous leur vrai jour. On vante surtout la prospérité des villes qui se sont maintenues en paix le plus longtemps : en est-il une seule qui ait, plus qu'Athènes, gagné à la paix? Qui donc, quand notre ville est en paix, peut se passer d'elle, à commencer par les pilotes et les marchands? Parlerai-je des pays riches en blé, en vin ordinaire et en vin fin? Que dirai-je de ceux qui abondent en huile, en bestiaux, qui font valoir leur industrie ou leur argent? Joignons-y les artistes, les sophistes, les philosophes, les poètes et ceux qui s'occupent de leurs œuvres, puis ceux qui s'intéressent à ce qu'il y a de curieux à voir et à entendre en fait de choses saintes et sacrées, tous ceux enfin qui aiment la promptitude dans les ventes et dans les achats : où peuvent-ils rencontrer mieux qu'à Athènes?

Personne, sans doute, ne me contredira sur ce point. Cependant quelques citoyens, jaloux de voir notre cité recouvrer sa

on n'y exploite des mines. Telle fut la fin de l'avarice, et telle fut encore la fin de la tyrannie. » DE PAUW, t. I, p. 51.

1. Fêtes en l'honneur de Minerve, de Vulcain et de Prométhée : on s'y passait de main en main des flambeaux allumés, et c'est à cet usage que fait allusion le beau vers de Lucrèce :

*Et quasi cursores vitæ lampada tradunt.*

prépondérance, se figurent que la guerre conduirait à ce but plus sûrement que la paix. Qu'ils commencent donc par réfléchir si, lors de la guerre médique, c'est la violence ou la douceur qui nous fit décerner la suprématie maritime et l'intendance financière de toute la Grèce. Plus tard, lorsque la dureté de notre gestion eut privé notre ville de sa souveraineté, la fin de nos injustices n'engagea-t-elle pas les insulaires à nous remettre d'eux-mêmes l'empire maritime? N'est-ce pas par reconnaissance que les Thébains placèrent les Athéniens à leur tête? Et les Lacédémoniens, est-ce de force ou par gratitude qu'ils ont laissé les Athéniens libres de disposer du pouvoir comme ils l'entendraient? Maintenant que la Grèce est de nouveau troublée, je vois là une occasion pour notre cité de regagner l'affection des Grecs sans peine, sans dangers, sans dépenses. Il faut essayer de réconcilier les villes en guerre les unes avec les autres, de réconcilier les citoyens de ces villes qui sont divisés en factions. D'un autre côté, si, aux yeux de tous, vous essayiez de rendre au temple de Delphes son ancienne indépendance, non pas à main armée, mais par voie de négociations entretenues par toute la Grèce, je ne serais pas surpris de voir tous les Grecs partager vos sentiments, se liguier et s'armer avec vous contre ceux qui se sont efforcés de s'emparer du temple abandonné par les Phocéens. Si l'on vous voit vous efforcer également d'assurer la paix partout, sur terre et sur mer, je crois que tout le monde, après avoir fait des vœux pour le bonheur de sa patrie, en fera particulièrement pour celui d'Athènes.

Mais, pensera-t-on peut-être encore, la guerre n'est-elle pas plus favorable que la paix aux finances de l'État? Je ne vois pas, pour trancher cette question, de meilleur guide que l'histoire du passé, que l'examen de ce qui est arrivé à notre république. Or, on trouvera que le trésor, jadis prodigieusement grossi pendant la paix, s'est entièrement épuisé pendant la guerre; et l'on comprendra, par un coup d'œil jeté sur le présent, que la guerre a coupé plusieurs branches de revenus, qu'elle a absorbé en pure perte celles qui subsistaient encore, tandis que, depuis le rétablissement de la paix sur mer, ces mêmes revenus se sont accrus et que nos concitoyens en jouissent en pleine liberté. Mais enfin, me demandera-t-on, dans le cas où l'on offenserait notre cité, prétendez-vous donc que nous soyons tenus au maintien de la paix? Je n'ai garde de le dire, mais je soutiens que nous punirions plus promptement nos

ennemis, si nous ne donnions à personne l'occasion de nous offenser; car alors ils n'auraient point d'alliés.

## CHAPITRE VI.

### Conclusion.

En résumé, si rien de ce que j'ai proposé n'est impraticable ni difficile, si, en réalisant ce projet, nous nous conciliions l'affection plus vive des Grecs, si nous augmentons notre sûreté et notre gloire, si le peuple y trouve de l'aisance et le riche un allègement aux frais de la guerre, si l'affluence de tous les biens nous sert à rehausser la magnificence de nos fêtes et la pompe de nos sacrifices, si cela nous aide à reconstruire nos murailles et nos chantiers, à rétablir dans leurs droits héréditaires les prêtres, les sénateurs, les magistrats, les cavaliers, comment ne pas entreprendre sur-le-champ cette réforme, pour que, de notre vivant, nous voyions notre patrie tranquille et florissante? Si vous approuvez ce système, je vous conseillerai d'envoyer demander aux dieux, à Dodone et à Delphes, si ce que je propose est le plus utile et le meilleur pour notre cité, et si cette organisation doit profiter à la génération présente et à celle de l'avenir. Si les dieux l'approuvent, je conseille de leur demander encore quelles divinités nous devons spécialement invoquer pour un plein et entier succès; puis, quelles que soient ces divinités, offrons-leur des sacrifices et mettons-nous à l'œuvre. En agissant avec l'aide du ciel, nous devons procurer à notre ville le plus grand avantage et le plus grand bonheur.

Le premier chapitre de ce livre est consacré à l'étude de la situation économique de la France à la fin de la guerre.

### CHAPITRE VI

#### Conclusion

En résumé, si rien de ce que j'ai proposé n'est adopté, le bilan est en réalité négatif, nous nous sommes donc lancés dans une voie sans issue, et nous sommes en train de nous perdre dans une forêt de difficultés. Si l'on veut éviter cela, il faut que le gouvernement prenne des mesures énergiques pour rétablir l'équilibre des finances et de la monnaie. Il faut aussi que les pouvoirs publics prennent des mesures pour améliorer la situation économique de la France. Ces mesures doivent être prises rapidement, car la situation est de plus en plus grave.

Il faut aussi que les pouvoirs publics prennent des mesures pour améliorer la situation économique de la France. Ces mesures doivent être prises rapidement, car la situation est de plus en plus grave.

Il faut aussi que les pouvoirs publics prennent des mesures pour améliorer la situation économique de la France. Ces mesures doivent être prises rapidement, car la situation est de plus en plus grave.

# LETTRES<sup>1</sup>.

## LETTRES EXTRAITES DES ÉPÎTRES SOCRATIQUES

### I<sup>2</sup>

.... Oui, Gryllus, mon fils, et les siens ont fait tout ce qu'on était en droit d'attendre d'eux ; et vous, vous faites bien de m'écrire au sujet de Socrate. Il faut que nous, nous montrions du cœur à faire l'éloge d'un homme dont la vie s'est passée dans la sagesse, la sainteté, le respect des dieux ; à blâmer et à accuser la fortune de ceux qui se sont ligüés contre lui, et qui, du reste, seront punis avant peu. Les Lacédémoniens vont plus loin, car le contre-coup de l'événement se fait sentir jusqu'ici ; ils flétrissent notre peuple, en disant qu'il est devenu fou d'avoir consenti à mettre à mort le plus innocent des hommes, celui que la Pythie avait déclaré le plus sage de tous<sup>3</sup>. Si les amis de Socrate ont encore besoin de quelqu'une des choses que j'ai envoyées, faites-le-moi savoir. Nous leur viendrons en aide ; c'est une bonne œuvre et une nécessité. Vous avez raison de m'écrire de concert avec Eschine. Il me semble essentiel que vous m'écriviez tout ce qu'a fait et dit autrefois notre philosophe. Son apologie sera éclatante pour la génération actuelle et pour la postérité, si nous ne la présentons pas comme une défense de tribunal, mais si nous faisons briller à tous les yeux la vertu de ce grand homme. Je dis que nous manquerions

1. On doute avec raison de l'authenticité des lettres attribuées à Xénophon, et on peut lire à ce sujet la dissertation placée par Weiske, en tête du texte qu'il en donne, dans son édition de Xénophon, t. VI, p. 304 et suivantes. Ces lettres sont extraites, les unes, des *Épîtres socratiques*, éditées par Leo Allatins, Paris, 1637 ; les autres du *Florilegium* de Stobée : elles peuvent offrir quelque intérêt pour l'histoire de la philosophie.

2. C'est la xv<sup>e</sup> des *Épîtres socratiques*.

3. Voy. t. I, p. 200, *Apologie de Socrate*, et Cf. Platon, *Apolog.*, v et suivants.

aux devoirs de l'amitié, et, comme il le disait lui-même, à ceux de la vérité, si nous ne nous mettions pas de tout cœur à écrire.

Il m'est déjà tombé entre les mains un écrit de Platon sur ce sujet, avec le nom de Socrate; et la partie dialoguée ne manque pas de mérite. Je crois pourtant, en lisant ce qui a rapport à Mégare, qu'il ne s'agit là que de certains Mégariens <sup>1</sup>. Pour nous, nous disons que nous n'avons pas entendu là les paroles mêmes de Socrate, et nous ne pouvons les consigner dans nos mémoires <sup>2</sup>. En effet, nous ne sommes pas des poètes comme lui, bien qu'il se défende très-fort de l'être. Car, en faisant le renchéri auprès des beaux, il prétend qu'il n'y a de lui aucun poème; seulement il s'agit de Socrate jeune et beau. Bonne santé, ô vous les plus sociables des hommes.

## II<sup>3</sup>

Célébrant la fête bachique de Diane, que nous avons instituée en Laconie <sup>4</sup>, nous avons dépêché vers vous, pour vous prier d'y venir. Ce sera beau, si vous venez tous; si cela n'est pas possible, envoyez quelques-uns des vôtres y prendre part. Vous nous ferez le plus vif plaisir. Aristippe est ici. Phédon l'a précédé de quelques jours; ils sont enchantés de la localité, de l'aménagement de la demeure, et surtout des arbres que j'ai plantés de mes propres mains. C'est un terrain de chasse où vous pourrez faire courir vos chiens, pour relever la fête par quelque exploit civil, ce qui ne déplaît point à la déesse, et pour remercier Diane de m'avoir sauvé du roi Barbare, et des maux plus grands encore qui m'ont ensuite assailli dans le Pont et dans la Thrace, quand déjà nous nous croyions échappés du territoire ennemi. Si vous ne venez pas, il faut absolument que je vous écrive. Je compose des espèces de mémoires

1. Passage obscur, que n'a pu éclairer, même par une traduction latine, l'éditeur des *Épîtres socratiques*.

2. Nouvelle obscurité. Nous avons traduit, en nous fondant sur l'idée d'opposition qui suit : « Nous ne sommes pas des poètes, » laquelle implique un blâme des procédés employés par Platon, que Xénophon accuse d'altérer la pensée réelle de leur commun maître.

3. C'est la xviii<sup>e</sup> des *Épîtres socratiques*.

4. Voy. *Expédition de Cyrus*, V, III.

sur Socrate. Quand je les croirai tout à fait à point, je vous les enverrai. Aristippe et Phédon en trouvent certains passages bien présentés. Saluez de ma part le cordonnier Simon<sup>1</sup> et félicitez-le de demeurer fidèle aux paroles de Socrate, de ne point alléguer la pauvreté ni sa profession comme un obstacle à la philosophie, ainsi que le font de certaines gens, qui affectent d'oublier et de ne point admirer les paroles et les conseils du maître.

III<sup>2</sup>

Venez chez nous, aimable homme. Nous avons élevé un temple à Diane : c'est quelque chose de charmant : l'enceinte est plantée d'arbres, et elle est définitivement sacrée. Ce que nous avons vous nourrira. Car, comme disait Socrate, si cela ne nous suffit pas, nous y suffirons. J'ai écrit à Gryllus, mon fils, et à mon ami, de vous fournir ce dont vous pouvez avoir besoin. J'ai écrit à Gryllus, parce que, dès son âge le plus tendre, vous avez fait attention à lui et que vous dites l'aimer. Bonne santé.

IV<sup>3</sup>

Xénophon à Xanthippe<sup>4</sup>.

J'ai remis à Euphron de Mégare six chénices d'orge, huit drachmes et une exomide<sup>5</sup> neuve, pour passer votre hiver. Acceptez-les et considérez Euclide et Terpsion comme d'excellents hommes, tout dévoués à vous et à Socrate. Si vos enfants veulent venir nous voir, ne les empêchez pas ; il n'y a pas loin pour venir de Mégare. Vous avez beaucoup pleuré, chère femme, mais c'est assez. Vous n'y pourrez rien gagner, et vous vous

1. Cordonnier, dans l'échoppe duquel Socrate aimait à aller s'asseoir et à discourir.

2. C'est la xix<sup>e</sup> des *Épîtres socratiques*.

3. C'est la xxi<sup>e</sup> des *Épîtres socratiques*.

4. Femme de Socrate, réduite, au moins d'après cette lettre, à vivre des secours que lui envoyaient les amis et les disciples de son mari.

5. Sorte de tunique.

feriez mal. Rappelez-vous ce que disait Socrate, et cherchez à l'imiter dans ses habitudes et dans ses paroles. En prolongeant votre douleur, vous vous nuirez beaucoup à vous et à vos enfants. Les fils de Socrate sont encore bien jeunes, et nous ne devons pas seulement les nourrir, mais nous efforcer de leur rester. Si vous, si moi, si quelqu'un de ceux qui s'intéressent aux fils de Socrate qui n'est plus, nous venions à mourir, quelle perte pour eux, quand ils n'auraient plus là personne pour leur venir en aide et les élever convenablement ! Consentez donc à vivre pour vos enfants. Or, cela ne peut être que si vous vous procurez des moyens d'existence. La douleur semble être l'opposé de la vie, quand ceux qui vivent s'en laissent accabler.

Apollodore, surnommé le débonnaire<sup>1</sup>, et Dion, vous félicitent de ne vouloir rien accepter de personne et de dire que vous êtes riche. Vous faites bien. Tant que moi et vos autres amis nous serons en état de vous venir en aide, vous ne manquerez de rien. Courage donc, Xanthippe ; restez fidèle aux beaux principes de Socrate, convaincue que c'était quelque chose de bien grand qu'un pareil homme. En pensant à lui, songez comme il a vécu, et non comme il est mort. Pour moi, j'ai la conviction que sa mort a été grande et belle, quand on la considère du point de vue réel. Bonne santé.

V<sup>2</sup>

Xénophon à Cébès et à Simmias<sup>3</sup>.

On dit vrai, il n'y a rien de plus riche qu'un pauvre. Il va m'arriver, je le vois, que n'ayant rien, je vais avoir beaucoup par vous, mes amis, qui prenez soin de nous. Vous feriez une belle œuvre, si, quand je vous écrirai sur un certain sujet, vous me faisiez réponse. Mes écrits historiques n'en sont pas encore à un tel point, que j'ose les montrer à un autre sans que je sois là ; mais si vous étiez chez moi, où Euclide se trouve

1. Voy. *Mém.*, III, II, et *Apolog.*, III.

2. C'est la xxii<sup>e</sup> des *Épîtres socratiques*.

3. Célèbres disciples de Socrate, dont il est question dans les *Mémoires*, dans l'*Apologie*, et dans les œuvres de Platon.

en ce moment, j'aurais plaisir à deviser avec vous. Je sais, mes amis, qu'il n'est pas possible de reprendre un écrit une fois lancé par le monde. Or, Platon, quoique absent, exerce une grande influence par ses ouvrages ; on l'admire déjà en Italie et dans toute la Sicile. Et nous, nous avons grand peine à nous convaincre combien tout cela est important. Ce n'est pas que j'éprouve quelque regret de ne point me faire une réputation de philosophe ; mais il faut veiller à ce que je ne compromette en rien la vertu de Socrate, par quelques faits mal présentés dans mes mémoires. Il y a, selon moi, très-peu de différence entre calomnier un homme et écrire des choses indignes de la vertu de celui sur lequel on écrit. Telle est, Cébès et Simmias, la crainte qui nous préoccupe, si vous n'avez pas changé d'opinion sur ces faits. Bonne santé.

## FRAGMENTS DE LETTRES

### EXTRAITES DU FLORILEGIUM DE STOBÉE<sup>1</sup>.

#### I<sup>2</sup>. — Lettre à Eschine<sup>3</sup>.

... Hermogène<sup>4</sup>, m'ayant rencontré, commença par me parler de choses et d'autres ; puis, comme je lui demandais à quelle philosophie tu t'appliquais, il me répondit : « A celle de Socrate. » Pour moi, lors de ton séjour à Athènes, je t'admirais déjà à cause de cette résolution. Or, mon admiration naissante s'est accrue aujourd'hui, en te voyant persévérer dans ce projet au-

1. Nous avons sous les yeux deux éditions du *Florilegium* de Stobée. La première porte ce titre : *Joannis Stobei sententia, etc. Tiguri, Christoph. Froschoverus, MDXLIII*, avec traduction latine. La seconde est l'édition courante, publiée par Tauchnitz, Leipsig, 1838. C'est à celle-ci que nous renverrons dans les notes.

2. Voy. Stobée, t. III, p. 407 et 408.

3. Eschine le Soeratique, auteur de quelques dialogues, annexés parfois aux œuvres de Platon.

4. Voy. l'*Apologie*, dans notre tome I, p. 197.

près d'autres philosophes. C'est, en effet, à mes yeux une très-grande preuve de vertu de se laisser prendre par un tel homme, si toutefois il y a quelque chose du mortel dans la vie de Socrate. Qu'il y ait d'ailleurs des dieux au-dessus de nous, c'est de la dernière évidence, et il suffit de s'incliner pieusement devant leur souverain pouvoir<sup>1</sup>. Mais quels sont ces dieux, il n'est ni facile de le trouver, ni permis de le chercher. Des esclaves ne doivent point connaître la nature ou les actes de leurs maîtres, puisqu'ils n'ont rien à faire que servir.

Il est une remarque bien importante, c'est que plus on doit admirer ceux qui se donnent de cœur aux affaires humaines, plus on inspire de dégoût, quand on veut arriver à la gloire par des moyens illégitimes ou frivoles. Mais, dis-moi, Eschine, quand est-ce qu'on a entendu Socrate parler des choses célestes, ou engager à s'occuper de géométrie pour apprendre à bien vivre? Nous savons qu'en fait de musique il n'allait point au delà du jugement des oreilles. Seulement, il ne cessait de dire à chacun de ses disciples ce que c'est que le beau, le courage, la justice et les autres vertus. Il appelait cela les biens humains : pour le reste, il disait que l'homme n'y peut atteindre, ou bien que c'est de la famille de ces contes d'enfants, inventés par des sophistes au front sourcilieux. Ce qu'il disait, il le mettait en pratique. Mais pourquoi t'écrire des faits que tu connais? Tu n'en es pas fâché; seulement cela perd du temps, et j'en ai parlé ailleurs<sup>2</sup>. Que ceux-là donc se laissent convaincre, ou du moins qu'ils aient l'esprit en balance, à qui Socrate n'a pas su plaire, lui, à la sagesse duquel un dieu, de son vivant, a rendu témoignage, et dont les meurtriers n'ont pu faire excuser leur repentir. Voyez la belle chose! Il y a des gens qui se sont épris de l'Égypte, et de la sagesse prodigieuse de Pythagore, en même temps qu'ils révélaient la faiblesse et l'insouciance de leur affection pour Socrate, en se montrant dévoués à la tyrannie, et en abandonnant un régime frugal pour les délicatesses raffinées des tables de Sicile<sup>3</sup>.

1. Cf. *Mémoires*, I, IV, dans notre tome I, p. 24.

2. Dans les *Mémoires*.

3. On regarde généralement cette fin comme un trait amer décoché contre Platon, qui était alors à la cour de Denys. Mais il ne faut pas perdre de vue, d'une part, que rien ne garantit l'authenticité de cette lettre, et d'autre part, que le texte même de ce passage est fort controversé. — Cf., du reste, sur le séjour de Platon en Sicile, Cicéron, *Tusculanes*, V, xxxv.

II<sup>1</sup>. — Lettre à Criton<sup>2</sup>

Apprends que Socrate nous répétait souvent que ceux qui ne songent qu'à augmenter la fortune de leurs fils, et qui négligent de les rendre heureux, ressemblent aux éleveurs de chevaux, qui n'apprennent point à ces animaux les évolutions guerrières, mais leur fournissent une ample nourriture. C'est le moyen d'avoir des chevaux plus gras, mais incapables de ce qu'il faut. La qualité d'un cheval n'est pas l'embonpoint, mais l'audace et l'habitude de la guerre. C'est encore là le défaut de ceux qui cultivent beaucoup de terres pour leurs fils, et qui les négligent eux-mêmes. Ils attacheront à leurs plantations une haute valeur, et à eux-mêmes aucune. Or, il faut que le propriétaire vaille mieux que la propriété. Par conséquent, celui qui fait de son fils un homme de grande valeur, laissât-il peu, lui donne beaucoup. C'est le cœur qui rend les choses ou plus grandes ou moindres : pour un bon cœur, tout est bien ; pour un cœur grossier et ignorant, rien ne peut suffire. Quant à toi, tu ne donnes point à tes fils au delà de leur nécessaire ; mais la bonne éducation qu'ils ont reçue leur fait paraître ce nécessaire une véritable richesse, tandis que les ignorants savent, il est vrai, garantir leur corps de la gêne, mais ils ne peuvent rien contre l'effroi de l'avenir.

III<sup>3</sup>. — Lettre à Sotira<sup>4</sup>.

Il me semble, Sotira, que la mort elle-même n'a rien de honteux, rien d'honorable : c'est le terme de la vie. Seulement, il n'est pas le même pour tous, puisque le nombre des années parcourues diffère, selon le point de départ, la force ou la faiblesse. Enfin c'est le motif suprême qui rend pour les uns la mort honteuse ; pour les autres, belle et honorable.

1. Voy. Stobée, t. III, p. 424 et 425.

2. Celui qui donne son nom au célèbre dialogue de Platon.

3. Voy. Stobée, t. III, p. 388.

4. Je n'ai trouvé aucun document sur la femme à laquelle s'adresse cette lettre. Ne peut-on pas conjecturer que c'était l'épouse de Gryllus, fils de Xénophon ? La lettre IV confirmerait cette supposition.

IV<sup>1</sup>. — Lettre à Sotira.

Non, tant de douleur ne convient point pour une mort : vous saviez que la naissance est pour les hommes le commencement d'une route, dont la mort est le terme. Il est mort, c'est un sort commun même à qui ne le veut pas ; mais il est mort noblement, c'est l'acte de qui le veut, et d'un homme dont l'âme est formée au devoir. Heureux donc Gryllus, et quiconque ne préfère point une vie longue, mais vertueuse, quand même Dieu ne lui accorde qu'un petit nombre de jours<sup>2</sup> !

V<sup>3</sup>. — Lettre à Lamproclès<sup>4</sup>.

Et d'abord tu dois approuver l'excellente doctrine de Socrate, qui veut qu'on mesure les richesses par leur usage. Socrate n'appelle point richesses d'immenses possessions, mais la faculté d'user de ce qui est nécessaire. Ensuite, il avertissait de ne point s'y tromper.

Ce sont ces derniers seulement qui sont les vrais riches : les autres, il les appelait pauvres, et il ajoutait que leur pauvreté est incurable ; car c'est leur âme qui est malade, et non leur bien.

VI<sup>5</sup> — Lettre au même.

Point de vice chez l'homme dont la sagesse a pour fondements la prudence et la tempérance.

1. Voy. Stobée, t. III, p. 404 et 402.

2. On sait que Gryllus, fils de Xénophon, périt glorieusement à Mantinée, et l'on raconte qu'en apprenant cette mort, Xénophon ne versa pas une larme et se contenta de dire : « Je savais que mon fils était mortel. » On trouvera dans la *Consolation* de Plutarque à sa femme, et dans les *Consolations* de Sénèque à Helvia et à Marcia, des idées analogues à celles qui sont indiquées ici par Xénophon.

3. Voy. Stobée, t. I, p. 134. Quelques éditeurs attribuent cette lettre à un certain Xénophane.

4. Lamproclès était un des fils de Socrate.

5. Voy. Stobée, à l'endroit déjà cité.

VII<sup>1</sup> — Lettre à Aglaïtadas<sup>2</sup>.

Se montrer fier de la beauté que donne la jeunesse n'est pas seulement, à notre avis, une faute imputable à ton fils Phyllidas, mais encore à toi. Tu ne me parais point avoir une âme vraiment laconienne, ni, selon le devoir imposé aux sages, rechercher une louange sincère et méritée. Le moyen, en effet, d'estimer réellement une chair sans vigueur, et qu'on ne loue qu'en vue du plaisir? Les hommes n'ont admiré le corps que parce qu'il est uni à l'âme. Mais ces dehors flatteurs, qui doivent avant peu se flétrir avec la jeunesse, un vrai Laconien ne doit pas en avoir souci. Tous les poètes qui ont fait l'éloge de la vertu, ont toujours été muets ou avarés de paroles pour les louanges du corps, tandis que les grandes œuvres de l'âme et de la sagesse, ils les ont transmises dans leurs chants à la postérité. Songes-y donc, Aglaïtadas; obéis à cette règle divine, qui nous prescrit d'honorer l'âme après les dieux, et de ne placer le corps qu'au troisième rang après les immortels. Or, l'honneur rendu à l'âme, c'est l'étude, c'est l'esprit discipliné en vue de la prudence : il n'est point d'autre enseignement pour rapprocher l'homme des dieux. Il suit de là que le corps des ignorants offre vainement à tes regards un harmonieux ensemble; tu ne pourras dire qu'il est beau. On ne peut louer comme beau que le courage façonné par la prudence. Tu peux affirmer, en effet, que tout ce qui manque de raison n'est que laid et injustice parmi les hommes. Ainsi, tu ne te vanteras d'être né Laconien, que quand tu nous montreras ton fils esclave des lois laconiennes. De soi-même, on ne naît ni Laconien ni Athénien : c'est des dieux qu'émanent les fluides qui composent les êtres vivants et tout ce que la terre produit.

1. Voy. Stobée, t. II, p. 407 et 408.

2. Nul autre document sur cet Aglaïtadas. On doit se rappeler toutefois que c'est le nom donné par Xénophon à un Perse qui figure dans la *Cyropédie*, II, II.

FIN.

[The text in this section is extremely faint and illegible, appearing as a large, light-colored circular area on the page.]

# TABLE DES MATIÈRES.

## EXPÉDITION DE CYRUS ET RETRAITE DES DIX MILLE.

### LIVRE PREMIER

CHAPITRE PREMIER. Des causes de la guerre entre Cyrus le jeune et Artaxercès. — Cyrus se prépare à la lutte.....	1
CHAPITRE II. Marche de Cyrus. — Tissapherne découvre au roi les projets de son frère. — Entrevue de la reine Épyaxa et de Cyrus. — Grande revue. — Suite de la marche. — Arrivée à Tarse. — Conférence de Syennésis, roi de Cilicie, et de Cyrus..	3
CHAPITRE III. Mutinerie des soldats de Cyrus. — Discours de Cléarque. — Cyrus augmente la paye.....	7
CHAPITRE IV. Arrivée à Issus; jonction de la flotte. — Passage des Pyles ciliciennes. — Entrée en Syrie. — Départ de Xénias et de Pasion. — Discours de Cyrus. — Continuation de la marche. — Discours de Cyrus. — Arrivée sur les bords de l'Araxe.....	11
CHAPITRE V. Marche pénible dans le désert. — Arrivée à Karmande. — Dispute entre deux soldats.....	15
CHAPITRE VI. Conspiration et punition d'Orontas.....	18
CHAPITRE VII. Marche de Cyrus à travers la Babylonie. — Il se croit à la veille de combattre et fait aux Grecs de riches promesses.....	20
CHAPITRE VIII. Bataille de Cunaxa. — Mort de Cyrus.....	23
CHAPITRE IX. Éloge de Cyrus.....	27
CHAPITRE X. Artaxercès s'empare du camp de Cyrus. — Il rallie ses troupes contre les Grecs, qui le mettent en déroute.....	30

### LIVRE II.

CHAPITRE PREMIER. Les Grecs apprennent la mort de Cyrus et le projet d'Ariée de retourner en Ionie. — Cléarque essaye de le	
---	--

faire revenir et lui promet l'empire des Perses. — Artaxercès envoie sommer les Grecs de rendre les armes : ceux-ci congédient les envoyés du roi avec une fière réponse.....	33
CHAPITRE II. Alliance avec Ariée. — On se met en marche, et l'on rejoint les troupes du roi. — Terreur panique dans les deux armées .....	36
CHAPITRE III. Le roi veut entrer en accommodement. — Les Grecs répondent avec fermeté qu'ils ont besoin de se battre pour avoir de quoi manger. — Le roi les fait conduire à des villages bien approvisionnés. — Entrevue de Tissapherne et de Cléarque. — Alliance avec le roi .....	39
CHAPITRE IV. On attend Tissapherne. — Ariée devient suspect aux Grecs. — Tissapherne de retour devenant également suspect, les Grecs marchent séparément et établissent leur camp à distance. — Arrivée à la muraille de Médie. — Perfidie des Perses. — Suite de la marche.....	42
CHAPITRE V. Arrivée au fleuve Zabate. — Entrevue de Cléarque et de Tissapherne. — Les principaux chefs des Grecs sont pris en traître et livrés au roi.....	46
CHAPITRE VI. Jugement de Xénophon sur Cléarque, Proxène, Ménon, Agias et Socrate.....	51

## LIVRE III.

CHAPITRE PREMIER. Découragement des Grecs. — Songe de Xénophon. — Son discours aux Grecs.....	55
CHAPITRE II. Discours de Chirisophe, de Cléanor et de Xénophon.....	61
CHAPITRE III. Dispositions pour le départ. — Arrivée de Mithridate, suspect aux Grecs, qu'il attaque ensuite. — Découragement des soldats. — Formation d'un corps de frondeurs.....	67
CHAPITRE IV. Nouvelle attaque de Mithridate. — Il est repoussé. — Arrivée au Tigre. — Attaque inutile de Tissapherne. — Changement dans l'ordonnance de l'armée. — Nouvelles attaques des ennemis. — Courage déployé par les Grecs, et en particulier par Xénophon.....	69
CHAPITRE V. Incendie des villages par Tissapherne. — Les Grecs sont enfermés entre les monts Carduques et le Tigre. — Difficulté de passer le fleuve. — Expédient proposé par un Rhodien. — On se décide à franchir les monts Carduques .....	75

## LIVRE IV.

CHAPITRE PREMIER. Arrivée au pays des Carduques. — Grand embarras des Grecs harcelés par l'ennemi. — Un captif leur indique un chemin facile .....	78
--	----

CHAPITRE II. On envoie deux mille hommes d'élite s'emparer des hauteurs. — Ils y réussissent. — Passage difficile à travers les montagnes.....	81
CHAPITRE III. Arrivée près du Centrite. — Nouvelles difficultés. — Songe de Xénophon. — Passage du fleuve.....	85
CHAPITRE IV. Entrée en Arménie. — Trêve des Grecs avec Tiribaze, qui les trahit. — La neige commence à tomber.....	89
CHAPITRE V. Tristes effets de la neige. — Intensité du froid. — Disette. — Attaque de l'ennemi. — Arrivée à des villages, où l'on se remet des épreuves qu'on vient de subir.....	91
CHAPITRE VI. Le guide s'enfuit par la faute de Chirisophe. — Arrivée au Phase. — On traverse le pays des Taoques et des Chalybes.....	95
CHAPITRE VII. Arrivée chez les Taoques. — Pas difficile à franchir. — On traverse le pays des Chalybes. — Passage de l'Harpase. — Arrivée au mont Théchès. — Joie enthousiaste des Grecs.....	98
CHAPITRE VIII. Marche à travers le pays des Macrons. — Arrivée aux montagnes des Colques. — Combat contre les barbares. — On descend à Trapézonte, où l'on célèbre des jeux. — Grande joie des Grecs.....	101

## LIVRE V.

CHAPITRE PREMIER. Chirisophe se met en quête de navires; Xénophon pourvoit au reste. — Dexippus, envoyé pour ramener les vaisseaux, s'enfuit sur l'un d'eux. — Polycrate ramène un vaisseau à trente rames.....	106
CHAPITRE II. Lutte contre les Driles.....	108
CHAPITRE III. Chirisophe n'arrive point : on embarque une partie de l'armée, le reste suit par terre. — Arrivée à Cérasonte. — Revue et dénombrement. — Partage de l'argent. — Consécration faite par Xénophon à Apollon et à Diane. — Description de sa retraite à Scillonte et de la fête de Diane, instituée par lui..	112
CHAPITRE IV. Arrivée aux frontières des Mossynèques. — Ils s'opposent au passage de l'armée grecque. — Ils sont battus. — Mœurs de ce peuple.....	114
CHAPITRE V. On traverse le pays des Chalybes et des Tibarènes. — Arrivée à Cotyore. — Entrevue avec les Sinopéens.....	117
CHAPITRE VI. Sur le conseil d'Hécatonyme, on se décide à prendre la route de mer.....	120
CHAPITRE VII. Xénophon, calomnié par Néon d'Asinée, se défend	

auprès des soldats. — Conduite honteuse du lochage Cléarète. — Enquêtes sur quelques faits passés.....	125
CHAPITRE VIII. Accusé d'avoir frappé plusieurs soldats, Xénophon se justifie.....	129

## LIVRE VI.

CHAPITRE PREMIER. Alliance avec les Paphlagoniens. — Danses curieuses. — Départ de Cotyore. — Arrivée à Harmène. — On offre à Xénophon le commandement en chef. — Il refuse et le fait donner à Chirisophe.....	133
CHAPITRE II. Départ des Grecs. — Arrivée à Héraclée. — Fin du commandement en chef de Chirisophe. — Nouvelle autorité de Xénophon. — Division de l'armée en trois corps.....	137
CHAPITRE III. Marche des trois corps. — Ils se réunissent tous au port de Calpé.....	140
CHAPITRE IV. Description du port de Calpé. — Résolution qu'y prennent les Grecs. — Fausse démarche de Néon. — Apparition de la cavalerie de Pharnabaze.....	143
CHAPITRE V. On assied le camp dans un lieu sûr. — Marche contre l'ennemi. — Éloquence et bravoure de Xénophon. — Victoire sur les Bithyniens et les troupes de Pharnabaze.....	146
CHAPITRE VI. Butin fait sur les Bithyniens. — Arrivée de Cléandre. — Dispute entre Agasias et Dexippe. — Discours de Xéno- phon et d'Agasias. — Réponse de Cléandre. — Sa générosité. — Arrivée à Chrysopolis.....	150

## LIVRE VII.

CHAPITRE PREMIER. Anaxibius, chef de la flotte de Sparte, séduit par les offres de Pharnabaze, trompe les Grecs et les fait sor- tir de Byzance : ils y rentrent de vive force. — Xénophon les calme et les conduit hors de la ville. — Commandement éphé- mère de Cératade.....	155
CHAPITRE II. Discussion sur la route à suivre. — Vente de quatre cents soldats restés à Byzance. — Xénophon se concerta avec Seuthès pour faire passer les Grecs à son service.....	160
CHAPITRE III. Les Grecs, à l'exception de Néon de Laconie, pas- sent au service de Seuthès. — Festin qui sert à consacrer l'al- liance. — Expédition nocturne : grand profit qu'on en retire ...	164
CHAPITRE IV. Suite de l'expédition. — Rigueur du froid. — Épi- sthène d'Olynthe et son prisonnier. — Xénophon en danger d'être brûlé vif. — Traité de Seuthès avec les Thyniens.....	170
CHAPITRE V. Seuthès ne paye point aux Grecs la solde complète.	

— Ils le suivent cependant dans une nouvelle expédition. — La solde n'étant pas payée davantage, les soldats s'empportent contre Xénophon .....	173
CHAPITRE VI. Propositions des envoyés de Sparte. — Accusation contre Xénophon; sa défense. — Il est également défendu par Charminus et Polycrate. — Embarras de Seuthès et d'Héraclide. — Offres de Seuthès à Xénophon .....	175
CHAPITRE VII. Départ pour des villages fournis de provisions. — Négociation avec Médosade. — Discours de Xénophon à Seuthès. — Celui-ci se décide à payer les Grecs .....	180
CHAPITRE VIII. Arrivée à Lampsaque et dans la Troade. — Combat contre le Perse Asidate. — Noms des pays traversés par l'armée et des satrapes qui les gouvernaient. — Fin de la retraite des Dix mille .....	187

## CYROPÉDIE

## OU ÉDUCATION DE CYRUS.

## LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER. Instabilité des gouvernements et difficulté de gouverner les hommes. — Cyrus prouve cependant que l'homme peut commander à ses semblables, s'il sait bien user du pouvoir. — Les grandes actions de Cyrus ont engagé Xénophon à écrire la vie de cet homme extraordinaire .....	191
CHAPITRE II. Naissance de Cyrus. — Ses qualités physiques et morales. — Son éducation d'après les coutumes de la Perse .....	194
CHAPITRE III. Enfance de Cyrus. — Sa mère le conduit chez son grand-père. — Leçons qu'il en reçoit. — Il demeure près d'Astyage .....	199
CHAPITRE IV. Cyrus se concilie l'amitié des Mèdes. — Preuve de son attachement à Astyage. — Qualités naïves de Cyrus. — Cyrus à la chasse. — Grande chasse donnée par Astyage. — Guerre entre les Assyriens et les Mèdes. — Premiers exploits de Cyrus. — Victoire des Mèdes. — Cyrus est rappelé par Cambyse. — Générosité de Cyrus envers ses compagnons .....	204
CHAPITRE V. Cyrus en Perse. — Il reste encore un an dans la classe des enfants et entre dans celle des jeunes gens, où il se distingue par son exactitude et son zèle à remplir ses devoirs. — Ligue de l'Asie contre Cyaxare, successeur d'Astyage. — Cyrus est envoyé au secours de la Médie. — Son discours aux officiers de l'armée .....	213

CHAPITRE VI. Cyrus retourne auprès de Cambyse : ils s'entretiennent longuement des devoirs d'un bon général..... 216

## LIVRE II.

CHAPITRE PREMIER. Cambyse et Cyrus se séparent. — Entrevue de Cyaxare et de Cyrus. — Dénombrement de l'armée ennemie et de celle de Cyaxare. — Détails sur les armes des ennemis. — Renfort demandé en Perse. — Discours de Cyrus aux homotimes et aux soldats. — Exercices en attendant l'ennemi. — Récompenses. — Construction de tentes. — Recommandation aux soldats de ne manger qu'après un grand exercice. — Cyrus invite à sa table les officiers, les soldats et même les valets d'armée... 229

CHAPITRE II. Conversations de la table de Cyrus. — Récits d'Hystaspe et d'un autre officier. — Réflexions de Cyrus. — Reproches d'Aglaitadas. — Justification de l'un des conteurs. — Proposition de Chrysantas. — Réponse de Cyrus. — Réflexions de Cyrus sur les soldats vicieux ou paresseux. — Histoire de Sambaulas. 236

CHAPITRE III. Cyrus rassemble l'armée pour la question des parts égales. — Discours de Cyrus, de Chrysantas et de Phéraulas. — On convient que chacun aura le prix selon sa valeur. — Récit d'un combat grotesque. — Cyrus invite quelques-uns des soldats à souper. — Autres exercices. — Cyrus reçoit à sa table un bataillon tout entier..... 242

CHAPITRE IV. Cyaxare reçoit des envoyés indiens. — Il mande Cyrus qui fait ranger ses troupes sur plusieurs plans. — Entretien avec les envoyés indiens relativement à la guerre. — Nécessités financières. — Cyrus promet à Cyaxare de réduire le roi d'Arménie. — Plan de campagne. — Instructions données à Chrysantas ..... 247

## LIVRE III.

CHAPITRE PREMIER. Le roi d'Arménie est pris avec les siens. — Son fils le fait recevoir à discrétion et à des conditions équitables. — Alliance étroite avec les Arméniens. .... 253

CHAPITRE II. Soumission et alliance des Chaldéens. — Envoi d'une députation au roi des Indiens..... 261

CHAPITRE III. Retour de Cyrus auprès de Cyaxare. — Entrée sur le territoire ennemi. — Premières hostilités. — Les Assyriens sont repoussés dans leur camp..... 266

## LIVRE IV.

CHAPITRE PREMIER. Récompenses accordées après la victoire. — Résolution de poursuivre l'ennemi. — Jalousie et mollesse de

Cyaxare, qui essaye d'empêcher ce projet. — Cyrus obtient de se faire suivre des Mèdes de bonne volonté.....	277
CHAPITRE II. Envoyés des Hyrcaniens. — Cyrus se rend chez eux avec une grande partie des Mèdes. — Il fait éprouver aux ennemis une grande défaite. — Prévoyance de Cyrus.....	281
CHAPITRE III. Projet de former une cavalerie perse.....	288
CHAPITRE IV. Renvoi des captifs.....	292
CHAPITRE V. Repas et garde du camp. — Colère de Cyaxare qui rappelle Cyrus. — Cyrus retient le messager de Cyaxare. — Envoi en Perse pour obtenir un renfort. — Lettre à Cyaxare. — Partage du butin.....	293
CHAPITRE VI. Gobryas passe à Cyrus.— Rapport sur le partage du butin.....	301

## LIVRE V.

CHAPITRE PREMIER. Épisode de Panthéa. — Cyrus s'assure des intentions des Mèdes.....	304
CHAPITRE II. Cyrus se rend chez Gobryas, qui se livre corps et biens à Cyrus. — Gobryas dans le camp des Perses. — Conversation de Cyrus avec Gobryas et l'Hyrcanien. — On marche droit sur Babylone.....	309
CHAPITRE III. Ravage de l'Assyrie; part du butin affectée à Gobryas — Cyrus marche sur Babylone et provoque inutilement l'Assyrien au combat. — Gadatas s'unit à Cyrus. — Jonction des Cadusiens et des Saces.— Gadatas part pour défendre ses places. — Discours de Cyrus. — Pourquoi Cyrus sait par cœur les noms des chefs de son armée. — Habilité stratégique de Cyrus.....	315
CHAPITRE IV. Cyrus sauve la vie à Gadatas. — Défaite des Cadusiens. — Ils sont vengés par Cyrus. — Gadatas suit l'armée de Cyrus. — Convention avec les Assyriens pour épargner les cultivateurs. — Cyrus explique pourquoi il veut camper loin de Babylone. — Il s'empare de trois places fortes.....	322
CHAPITRE V. Arrivée de Cyaxare.— Cyrus va au-devant de lui avec sa cavalerie. — Brouille entre Cyaxare et Cyrus.— Ils se réconcilient. — Cyrus propose de continuer la guerre.....	330.

## LIVRE VI.

CHAPITRE PREMIER. Les alliés prient Cyrus de ne pas licencier l'armée. — On décide de continuer la guerre. — Cyrus conseille de détruire les châteaux des ennemis et d'en construire de nouveaux. — On prend des quartiers d'hiver. — On augmente la cavalerie perse et l'on construit des chars à faux. —
--

Amour d'Araspe pour Panthéa. — Panthéa fait demander Abradatas. — Services que celui-ci rend à Cyrus. — Construction de chariots à tours.....	337
CHAPITRE II. Arrivée des envoyés indiens. — Activité de Cyrus à exercer ses soldats. — Récit des envoyés indiens. — Crainte des Perses dissipée par Cyrus et par Chrysantas. — On se décide à marcher aussitôt contre l'ennemi .....	345
CHAPITRE III. Description de l'ordre de bataille. — Rapport sur la situation de l'ennemi. — Retour d'Araspe. — Nouvelle description de l'armée de Cyrus .....	351
CHAPITRE IV. Les troupes de Cyrus se mettent sous les armes. — Adieux d'Abadatas et de Panthéa. — Discours de Cyrus à son armée .....	356

## LIVRE VII.

CHAPITRE PREMIER. L'armée de Cyrus s'avance au combat. — Dernières instructions de Cyrus à ses soldats. — Bataille : défaite de Crésus; mort d'Abadatas. — Résistance des Égyptiens; ils sont vaincus par Cyrus.....	360
CHAPITRE II. Prise de Sardes. — Entrevue de Cyrus et de Crésus. — Crésus rappelle l'oracle d'Apollon et s'accuse d'imprudence. — Clémence de Cyrus envers Crésus .....	367
CHAPITRE III. Funérailles d'Abadatas. — Mort volontaire de Panthéa. — Cyrus fait élever un monument aux deux époux.....	371
CHAPITRE IV. Adusius met fin, par son adresse, aux factions des Cariens.— Hystaspe soumet la petite Phrygie. — Cyrus, suivi de Crésus, se dirige vers Babylone. ....	373
CHAPITRE V. Premières opérations du siège de Babylone. — Prise de la ville. — Cyrus désire être traité en roi. — Son discours à ses amis. — Réponse d'Artabase et de Chrysantas. — Cyrus choisit des eunuques pour ses gardes du corps. — Discours sur l'organisation de la conduite des vainqueurs après leur conquête .....	376

## LIVRE VIII.

CHAPITRE PREMIER. Chrysantas approuve les paroles de Cyrus et persuade aux autres de l'honorer comme un roi. — Offices du palais créés par Cyrus. — Pour faire aimer la vertu, il la pratique. — Passion de Cyrus pour la chasse. — Sa magnificence. — Sa politique avec les esclaves et les seigneurs .....	388
CHAPITRE II. Divers moyens employés par Cyrus pour se faire des amis; présents de table, cadeaux, bienveillance, affabilité, en-	

vois de médecins à ceux qui sont malades. — Institution de combats propres à entretenir l'émulation.....	395
CHAPITRE III. Pompe de Cyrus sortant de son palais pour aller offrir un sacrifice. — Jeux équestres. — Conversation de Phéraulais avec un Sace sur le prix des richesses.....	400
CHAPITRE IV. Cyrus donne à ses amis un repas, d'où n'est point bannie la plaisanterie. — Il marie Hystaspe à la fille de Gobryas, et fait des présents aux conviés. — Il renvoie une partie de ses troupes dans sa patrie et garde le reste à Babylone. — Présents faits aux chefs et aux soldats. — Discours qu'il tient à ses amis.	408
CHAPITRE V. Retour de Cyrus en Perse, puis en Médie.— Il épouse la fille de Cyaxare.....	413
CHAPITRE VI. Établissement de satrapes dans les provinces. — Recommandations que leur fait Cyrus. — Inspecteurs annuels. — Courriers pour les dépêches. — Soumission de toutes les contrées comprises entre la Syrie et la mer Érythrée, ainsi que de l'Égypte. — Résidences de Cyrus.....	417
CHAPITRE VII. Un songe avertit Cyrus de se préparer à mourir. — Discours de Cyrus mourant à ses enfants et à ses amis. — Mort de Cyrus.....	421
CHAPITRE VIII. Conclusion. — Les Perses ont dégénéré pour s'être écartés des institutions de Cyrus.....	426

## AGÉSILAS.

CHAPITRE PREMIER. Famille d'Agésilas; sa patrie, ses exploits en Asie, ses vertus.....	433
CHAPITRE II. Exploits en Europe; bataille de Coronée; Agésilas à Sparte; relations avec l'Égypte.....	440
CHAPITRE III. Vertus d'Agésilas; sa piété, sa justice, sa continence, son courage, sa sagesse.....	446
CHAPITRE IV. Suite du précédent.....	447
CHAPITRE V. Suite.....	448
CHAPITRE VI. Suite.....	450
CHAPITRE VII. Patriotisme d'Agésilas; sa haine des Barbares.....	451
CHAPITRE VIII. Bonté d'Agésilas, son âme vraiment royale, sa modération.....	452
CHAPITRE IX. Parallèle entre Agésilas et le roi de Perse.....	454
CHAPITRE X. Agésilas est le modèle de toutes les vertus.....	455
CHAPITRE XI. Résumé et conclusion.....	456

GOUVERNEMENT  
DES LACÉDÉMONIENS.

CHAPITRE PREMIER. La constitution de Lycurgue est la source de la prospérité de Sparte. — Vues du législateur sur le mariage et la procréation des enfants.....	459
CHAPITRE II. Éducation des enfants.....	461
CHAPITRE III. Éducation de la jeunesse.....	463
CHAPITRE IV. Éducation des hommes faits.....	464
CHAPITRE V. Repas communs ; exercices qui s'y rattachent.....	465
CHAPITRE VI. Mise en commun des enfants, des esclaves, des chiens de chasse, des chevaux, des vivres.....	467
CHAPITRE VII. Interdiction de toute profession lucrative.....	468
CHAPITRE VIII. Obéissance aux magistrats et aux lois recommandée par Lycurgue, et notamment par l'autorité d'Apollon Delphien.....	469
CHAPITRE IX. Comment Lycurgue accoutume les Spartiates à mépriser la mort.....	470
CHAPITRE X. Moyen de faire pratiquer la vertu par les vieillards ; dernières considérations sur l'ensemble des lois.....	471
CHAPITRE XI. De l'armée lacédémonienne.....	472
CHAPITRE XII. De la castramétation.....	474
CHAPITRE XIII (XV). Des rapports du roi avec la république.....	475
CHAPITRE XIV (XIII). Autorité et fonctions du roi à la guerre....	476
CHAPITRE XV. Conclusion.....	478

GOUVERNEMENT  
DES ATHÉNIENS.

CHAPITRE PREMIER. Idées générales sur le gouvernement d'Athènes. — Des esclaves et des étrangers. — Traits d'injustice et de méchanceté des Athéniens envers leurs alliés. — Juridiction d'Athènes. — Goût pour la marine.....	481
CHAPITRE II. Troupes de terre et de mer des Athéniens. — Puissance maritime d'Athènes. — Caractère du peuple athénien.....	486
CHAPITRE III. Lenteurs de la justice. — Pouvoir de l'argent. — Dif-	

faculté de maintenir la démocratie. — Sympathie des Athéniens pour la populace révolutionnaire.....	490
--	-----

## LES REVENUS.

CHAPITRE PREMIER. Le sol de l'Attique est de nature à former de grands revenus.....	493
CHAPITRE II. Des moyens d'augmenter le nombre des métèques... ..	495
CHAPITRE III. Des avantages à accorder aux marchands.....	496
CHAPITRE IV. Des mines d'argent de l'Attique. — Plan d'explo- itation nouvelle. — Réponse aux objections. ....	498
CHAPITRE V. Nécessité de la paix pour accroître le revenu.....	505
CHAPITRE VI. Conclusion.....	507

## LETTRES.

Lettres extraites des épîtres socratiques.....	509
Fragments de lettres extraites du Florilegium de Stobée.....	513
TABLE DES MATIÈRES. ....	519

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES



# TABLE ANALYTIQUE

## DES MATIÈRES.

Nos sommaires donnant une analyse succincte des faits contenus dans chacun des chapitres, avec le nom des personnages historiques et des localités géographiques que l'auteur y introduit, cette table des matières ne renferme que les indications indispensables. Elle nous a cependant servi à redresser quelques erreurs qui se sont glissées, soit dans le texte, soit dans l'écriture de plusieurs noms propres.

*N. B.* Le chiffre romain indique le volume, et le chiffre arabe la page.

### A

- ABARNIDE, I, 376.  
ABRADATAS, II, 343 et suivantes.  
ABROCOMAS, II, 10, 11, 12, 21 et dans le reste de la *Cyropédie*.  
ABROZELMÈS, II, 180.  
ABYDÉNIENS, ou habitants d'Abydos, 374, 456.  
ABYDOS, I, 346, 357, 370 et *Hist. gr. passim*.  
ACADÉMIE, I, 294.  
ACANTHE, I, 475.  
ACARNANIENS, I, 435, 452; II, 444 et *passim*.  
ACHÉENS, I, 351 et *passim*.  
ACHÉENS (monts) de la Phthie, I, 437.  
ACHILLE, I, 236, 311.  
ACHILLÉUM, I, 408, 460.  
ACRISE DE SICYONE, I, 547.  
ACROCORINTHE, I, 440.  
ACROPOLE, I, 397.  
ACRORIENS, I, 434.  
ACUMÉNIUS, I, 99.  
ADÉAS, I, 547.  
ADIMANTE, I, 360.  
ADUCIUS, II, 418.  
ÆÉTÈS, II, 125.  
ÆGOS-POTAMOS, I, 374, 375, 376.  
AGAMEMNON, I, 65, 67.  
AGASIAS DE STYMPHALE, II, 59, 81 et *passim*.  
AGATHON, appelé par erreur *prêtre* au lieu de *poète*, I, 286.  
AGÉSILAS, I, 411; II, 433 et suivantes.  
AGÉSIPOLIS, I, 454, 455.  
AGÉSISTRATE, I, 381.  
AGGÉNIDAS, I, 981.  
AGIAS D'ARCADIE, II, 50.  
AGIS, I, 34, 378, 411 et *passim*.  
AGLAÏTADAS, II, 239 et *passim*; 513.  
AGORA DES CÉRANIENS, II, 5.  
AGRIGENTE, I, 361, 379.  
AGYRRHIUS, I, 463.  
ALCÉTAS, I, 502.  
ALCIBIADE, I, 7, 9, 12, 346, 356; II, 375. — Cousin d'Alcibiade, lapidé, I, 352.  
ALCIMÈNE, I, 442.  
ALEXANDRE OU PARIS, I, 220.  
ALEXANDRE DE THESSALIE, I, 567.  
ALEXIPPIDAS, I, 381.  
ALEXIUS, I, 373.  
ALPHÉE, I, 409.  
ALTIS, I, 563.

- ALYPÉTUS, I, 497.  
 ALYZIA, I, 500.  
 AMAZONES, II, 90.  
 AMBRACIOTES, I, 500, au lieu de  
 Andraciotes.  
 AMPHÉON, I, 489.  
 AMPHIARAUS, I, 100, 311.  
 AMPHICRATE D'ATHÈNES, fils d'Am-  
 phidème, II, 83.  
 AMPHIDOLES, I, 409.  
 AMPHIPOLIS, I, 436.  
 AMYCLÉENS, I, 449.  
 AMYNTAS, I, 475.  
 ANAPHLYSTE, II, 503.  
 ANAXAGORE, I, 132.  
 ANAXIBIUS, II, 161 et suivantes.  
 ANAXICRATE, I, 355.  
 ANAXILAUS, I, 355.  
 ANAXIMANDRE DE MILET, I, 215.  
 ANDROCLIDAS, I, 421, 479.  
 ANDROMACHUS, I, 561.  
 ANDROS, I, 358.  
 ANÉTIUS, I, 380.  
 ANTALCIDAS, I, 466 et suivantes.  
 ANTANDROS, II, 188, 348 et pas-  
 sim.  
 ANTILÉON DE THURIUM, II, 206.  
 ANTILOQUE, I, 94.  
 ANTIOCHUS, I, 359.  
 ANTIPHON, I, 26, 386.  
 ANTISTHÈNE, I, 48, 207 et dans  
 tout le *Banquet*. — Stratège,  
 I, 75.  
 ANYTUS, I, 204, 386, 387 et pas-  
 sim.  
 APATURIES, I, 367.  
 APHRODISIES, I, 488.  
 APHRODISIUM, I, 498.  
 APHYTIS, I, 485.  
 APOLLODORE, I, 203.  
 APOLLON, I, 311, 326.  
 APOLLONIE, I, 475; II, 188.  
 APOLLOPHANE, I, 430.  
 APOTROPES, I, 221.  
 ARABES; II, 213.  
 ARACUS, I, 373, 381.  
 ARASPE, II, 304; 341 et sui-  
 vantes.  
 ARATUS, I, 532.  
 ARAXE, II, 14.  
 ARBACAS, II, 190.  
 ARBACÉS, II, 21.  
 ARBATE, I, 354.  
 ARCADIENS, I, 541 et suivantes.  
 ARCHAGORAS, II, 83.  
 ARCHÉDÉMUS, I, 367.  
 ARCHESTRATE, I, 360.  
 ARCHIAS, I, 487.  
 ARCHIDAMAS ou ARCHIDAMUS, I,  
 492, 521, 561.  
 ARCHYTAUS, I, 371, 381.  
 ARÉOPAGE, I, 77.  
 ARÉSIAS, I, 380.  
 ARESION D'ARCADIE, II, 144.  
 ARGIEUS, I, 377.  
 ARGINUSES, I, 365.  
 ARGIUS, I, 544, 560.  
 ARGO, II, 137.  
 ARIAS, I, 238.  
 ARIBÉE, II, 230.  
 ARICÉ, I, 430.  
 ARIÉE, II, 30 et suivantes.  
 ARIOBARZANE, I, 156.  
 ARISTARQUE, I, 56, 355; II, 160.  
 ARISTÉE DE CHIO, II, 97.  
 ARISTIPPE, I, 31, 85, 510, 511  
 — Thessalie, II, 3.  
 ARISTOBULE, écrit par erreur pour  
 Critobule, I, 51.  
 ARISTOCLÈS, II, 513.  
 ARISTOCRATE, I, 358, 360.  
 ARISTODÈME, père de Proclès et  
 d'Eurysthène, II, 453. — Le  
 petit, I, 21.  
 ARISTOGÈNE, I, 360.  
 ARISTOLOCHUS, I, 492.  
 ARISTON, I, 355.  
 ARISTONYME DE MÉTHYDRIE, II,  
 81.  
 ARISTOPHON, I, 513.  
 ARISTOTE, II, 380.  
 ARMÈNE. Voy. *Harmène*.  
 ARMÉNIE, II, 95.  
 ARMÉNIENS, II, 253 et suivantes.  
 ARTABAZE, II, 338.  
 ARTACAMAS, II, 189.  
 ARTAGERSAS, II, 356.  
 ARTAMAS, II, 230.  
 ARTAOZE, II, 50.  
 ARTAPATÈS, II, 26.  
 ARTAXERXÈS, père de Darius, I,  
 373. — Frère de Cyrus, II, 1 et  
 suivantes.  
 ARTUCHAS, II, 320, au lieu de  
 ARTSUCHAS.  
 ARTUQUE, II, 85.

- ARYSTAS, II, 167.  
 ASÉA, I, 527.  
 ASÉATES, I, 567.  
 ASIDATE, II, 188.  
 ASIE, *passim*.  
 AÏNÉ, I, 542.  
 ASPASIE, I, 57, 146.  
 ASPENDIENS, II, 5.  
 ASSUS, II, 445.  
 ASSYRIENS, *Cyropédie, passim*.  
 ASTYAGE, II, 194 et *passim*.  
 ASTYCHUS, I, 34.  
 ATALANTE, I, 343.  
 ATARNÉ, I, 406; II, 188.  
 ATHÉNADAS, I, 402.  
 ATHÈNES, II, 481 et *passim*.  
 ATRAMITIUM, II, 188.  
 AULIS, I, 415, 544.  
 AULON, I, 409, 412 et suivantes.  
 AUTOBÉSACÈS, I, 373.  
 AUTOCÈS, fils de Strombichide, I, 513.  
 AUTOLYCUS, I, 207 et dans tout le *Banquet*.  
 AUTOPHRADATE, II, 445.
- B**
- BABYLONE, II, 441, 378 et *passim*.  
 BACCHUS, I, 238.  
 BACTRIENS, *Cyropédie, passim*.  
 BAGÈS, I, 417.  
 BASIAS D'ÉLIS, II, 188.  
 BÉLÉSIS, II, 190.  
 BENDIDEON, I, 391.  
 BÉOTARQUES, I, 415.  
 BÉOTIENS, I, 73 et *passim*.  
 BÉOTIUS, I, 356.  
 BISANTHE, II, 173.  
 BITHYNIENS, II, 146.  
 BITON, II, 287.  
 BOÏSCUS, II, 131.  
 BRASIDAS, I, 381.  
 BYZANCE, I, 350; II, 163 et *passim*.
- C**
- CADMÉE, I, 515.  
 CADUSIENS, I, 313.  
 CÆNÆ, II, 46.  
 CAÏQUE, II, 188.  
 CALLIAS, fils d'Hipponicus, I, 269 et dans tout le *Banquet*. — De Laconie, I, 361.  
 CALLIBIUS, I, 381.  
 CALLICRATIDAS, I, 361.  
 CALLIMAQUE DE PARRHASIE, II, 87, 138.  
 CALLIMÉDON, I, 459.  
 CALLISTRATE, I, 394, 512.  
 CALLIXÈNE, I, 368.  
 CALPÉ, II, 139 et suivantes.  
 CALYDON, I, 451.  
 CAMARINE, I, 380.  
 CAMBYSE, II, 194 et dans la *Cyropédie, passim*.  
 CANONUS, I, 369.  
 CAPPADOCE, II, 27.  
 CARANOS, I, 356.  
 CARDIA, I, 346.  
 CARDOUCHAS, II, 355.  
 CARDUQUES, II, 77.  
 CARIE, I, 356.  
 CARRIÈRES DU PIRÉE, I, 352.  
 CARTHAGE, I, 314.  
 CARTHAGINOIS, I, 33, 350.  
 CARYES, I, 530, 531.  
 CASTOLE, I, 356.  
 CASTOR, I, 311.  
 CATANE, I, 380.  
 CAYSTROPÉDIUM, II, 5.  
 CÉBÈS, II, 511 et *Mémoires, passim*.  
 CÉBRÈNE, I, 401.  
 CÉCROPS, I, 75, lisez à cet endroit Cécrops et ses *entours*, au lieu de ses *auteurs*.  
 CÉLÈNES, II, 4.  
 CELTES, I, 544.  
 CÉLUSE, I, 455.  
 CENTRITE, II, 85.  
 CÉOS, I, 499.  
 CÉPHALE, I, 311.  
 CÉPHALLÉNIE, I, 513.  
 CÉPHISE, II, 441.  
 CÉPHISODORE D'ATHÈNES, fils de Céphisophon, II, 83.  
 CÉPHISODOTE, I, 513, 539.  
 CÉPHISOPHON, I, 396.  
 CÉRAMIQUE (Golfe), I, 350.  
 CÉRASONTE, II, 112.  
 CÉRATADAS, I, 354, 355; II, 15.

- CERBÈRE, II, 157.  
 CÉRÈS, I, 513.  
 CERTONE, II, 88.  
 CHABRIAS, I, 467.  
 CHALCÉDOINE, I, 353.  
 CHALCIDIENS, I, 435; c'est par erreur qu'on a imprimé *Chaldéens* à cet endroit.  
 CHALDÉENS, voy. *Chalcidiens*. — II, 261 et dans la *Cyropédie*, *passim*.  
 CHALUS, II, 12.  
 CHALYBES, II, 95.  
 CHARÈS, I, 552.  
 CHARICLÈS, I, 11, 12, 360.  
 CHARMIDE, fils de Glaucus, I, 80, 84, 207 et dans tout le *Banquet*.  
 CHARMINUS DE LACÉDÉMONE, II, 179.  
 CHARON, I, 488.  
 CHAROPUS, I, 560.  
 CHÉRÉCRATE, I, 13, 20, 43.  
 CHÉRÉLÉE, I, 380.  
 CHÉRÉPHON, I, 13, 43.  
 CHÉRIDAS, I, 381.  
 CHERSONÈSE ACHÉRSIADÈ, II, 137.  
 CHILON, I, 502.  
 CHIOS, I, 361, 372, 673, etc.  
 CHIRISOPHE, II, 36 et suivantes.  
 CHIRON, I, 234, 311.  
 CHŒUR annuel envoyé à Délos, I, 70.  
 CHTÉMÓN, I, 380.  
 CHRYSANTAS, II, 239, et dans le reste de la *Cyropédie*.  
 CHRYSOPOLIS DE CHALCÉDOINE, I, 347, 354; II, 141, 154. — D'Asie, II, 155.  
 CILICIE, II, 5 et *passim*.  
 CINADON, I, 412 et suivantes.  
 CIOS DE MYSIE, I, 356.  
 CIRCÉ, I, 19.  
 CISSIDA, I, 543.  
 CISSUS, I, 335.  
 CITHÉRON, I, 549.  
 CLADAUS, I, 563.  
 CLAZOMÈNES, I, 346.  
 CLÉAGORAS, II, 189.  
 CLÉANDRE, I, 547.  
 CLÉANOR D'ORCHOMÈNE, II, 50.  
 CLÉARÈTE, II, 127.  
 CLÉARQUE, harmoste, I, 354.  
 CLÉARQUE, fils de Rhamphius, I, 250.  
 CLÉARQUE, dans toute la première partie de l'*Expédition de Cyrus*.  
 CLÉÉNÈTE, II, 108.  
 CLÉOCRITE, I, 393.  
 CLÉOMBROTE, I, 490.  
 CLÉOMÈDE, I, 380.  
 CLÉON, I, 495.  
 CLÉONE, I, 569.  
 CLÉONYME, I, 492.  
 CLÉOPHON, I, 371.  
 CLÉOSTHÈNE, I, 381.  
 CLIGÈNE D'ACANTHE, I, 475.  
 CLINIAS, I, 218.  
 CLITÈLÈS, I, 523.  
 CLITON, I, 92.  
 CLITORIENS, I, 494.  
 CNIDE, I, 438, 461.  
 COÈTES, II, 190.  
 COKYLIS, I, 401.  
 COLONES, I, 401.  
 COLOPHON, I, 351.  
 COLOSSES, II, 4.  
 COLQUES, II, 102.  
 COMANIE, II, 188.  
 CONON, I, 356, 360, 456, etc.  
 CORCYRE, I, 499.  
 CORESSUS, I, 351.  
 CORINTHE, I, 440 et *passim*.  
 CORONÉE, I, 439, 441.  
 CORSOTE, II, 15.  
 CORYLAS, II, 118, 133, 190.  
 CORYPHASSIUM, I, 352.  
 COS, I, 350.  
 COTHURNE, surnom de Thérémène, I, 384.  
 COTYORE, II, 118.  
 COTYS, II, 445.  
 CRANIUM, I, 440.  
 CRANONE, II, 440.  
 CRANONIENS, I, 437.  
 CRATÉSIPPIDAS, I, 349, 358.  
 CRATISTUS, fils d'Aristomène, I, 350.  
 CRÉMASTÈS, I, 464.  
 CRÉSUS, II, 346 et suivantes dans la *Cyropédie*.  
 CRÉTOIS, I, 455.  
 CREUSIS, I, 449.  
 CRITIAS, I, 7, 9, 10, 11, 380 et suivantes.  
 CRITOBULE, I, 19, 49, 137, 207 et tout le *Banquet*.

CRITON, I, 13.  
 CROMMYONE, I, 444.  
 CROMNUS, I, 561.  
 CRONIUM, I, 560.  
 CYAXARE, II, 213 et *passim* dans  
 la *Cyropédie*.  
 CYDNUS, II, 7.  
 CYDON, I, 355.  
 CYLLÈNE, I, 410.  
 CYMÉ, I, 420.  
 CYNISCA, II, 455.  
 CYNISQUE, II.  
 CYNOSCÉPHALES, I, 518.  
 CYRÉNUS, I, 57.  
 CYRUS L'ANCIEN, toute la *Cyropédie*.  
 CYRUS LE JEUNE, I, 149, 150; II,  
 toute la première partie de l'*Ex-  
 pédition de Cyrus*.  
 CYPHÈRE, I, 458.  
 CYZIQUE, I, 347; II, 160.

## D

DAÏLOQUE, I, 245.  
 DAÏPHARNE, II, 403.  
 DANA, II, 6.  
 DANUCHUS, II, 355.  
 DAPHNAGORAS, II, 188  
 DARDÈS, II, 13.  
 DARIÉE, I, 373.  
 DARIUS, I, 353; II, 1.  
 DASKYLUM, I, 417.  
 DATAMES, II, 370.  
 DÉCÉLIE, I, 349, 352.  
 DÉDALE, I, 112.  
 DÉLIENNE (théorie) envoyée à Dé-  
 los, I, 134.  
 DÉLIUM, I, 74.  
 DELPHES, I, 110, 200, etc.; II,  
 469, 507.  
 DELPHINIUM, I, 360.  
 DELPHION, I, 485.  
 DELTA, de Thrace, II, 159.  
 DÉMARATE, II, 33.  
 DÉMARQUE, fils d'Épidocus, I, 349.  
 DÉMÉAS DE COLYTE, I, 57.  
 DÉMÉNÉTRAS, I, 467.  
 DÉMÉNÉTUS, I, 470.  
 DÉMOCRATE DE TÉMÉNIUM, II, 90.  
 DÉMONSTRATE, fils d'Aristophon; I,  
 51.  
 DÉMOTÈTE, I, 544.

DÉMOTION, I, 557.  
 DENYS, I, 380, 541, — fils d'Her-  
 mocrate, I, 379.  
 DÉRA, I, 541.  
 DERCYLLIDAS, I, 400 et suivantes,  
 II.  
 DERDAS, I, 481.  
 DERNÈS, II, 190.  
 DEXIPPE, II, 108. — II, 151 et  
 suivantes.  
 DIANE ASTYRÉNÉ, I, 432. — AGRO-  
 TÈRE, I, 434. — Déesse des chas-  
 seurs, I, 311, 326. — D'Éphèse,  
 II, 112, 510.  
 DIOCLÈS, I, 380.  
 DIOMÉDON, I, 360.  
 DIONYSIUS, I, 470.  
 DIONYSODORE, I, 64.  
 DIOPITHE, I, 44.  
 DIPHRIDAS, I, 46.  
 DIX-MILLE, I, 545 La note attri-  
 buée à ce passage doit être con-  
 sidérée comme non avenue.  
 Voyez plus loin, I, 557.  
 DODONE, II, 507.  
 DOLOPES, I, 502.  
 DORIÉE, fils de Diagoras, I, 345.  
 DOROTHÉE, I, 354.  
 DRACON DE PELLÈNE, I, 407.  
 DRACONTIDÈS, I, 380.  
 DRACONTIUS DE SPARTE, II, 104;  
 II, 153.  
 DRILES, II, 108 et suivantes.

## E

ECBATANE, II, 45, 421  
 ECDICUS, I, 461.  
 ÉGINE, I, 465.  
 ÉGINÈTES, I, 377.  
 ÉGOSTHÈNES, I, 491.  
 ÉGYPTE, I, 24; II, 446.  
 ÉION, I, 360.  
 ÉLÉENS, I, 409 et *passim*.  
 ELEUSINIUM, I, 263.  
 ÉLEUSIS, I, 390.  
 ÉLEUTHÉRA, II, 194.  
 ÉLEUTHÈRES, I, 490.  
 ÉLIDE, I, 409.  
 ÉLIMIE, I, 480.  
 ÉLIS, I, 409 et *passim*  
 ÉLYMIA, I, 527.

- EMBAS, II, 320.  
 ÉNÉE, I, 311. — De Stymphale, I, 553 et suivantes.  
 ÉNIANES, ou ÉNIANS, I, 422; II, 134.  
 ÉNYALIUS, I, 292.  
 ÉOLIDE, I, 404.  
 ÉPAMINONDAS, 546 et suivantes.  
 ÉPARITES, I, 564 et suivantes.  
 ÉPÉRATE, I, 381.  
 ÉPHÈSE, I, 351, 407, 418.  
 ÉPIDAURIENS, I, 434.  
 ÉPIÉCIE, I, 434.  
 ÉPIGÈNE, I, 58.  
 ÉPILYTIDAS, I, 49.  
 ÉPISTHÈNE D'AMPHIPOLIS, II, 31, 95.  
 ÉPITALIENS, I, 407.  
 ÉPYAXA, II, 5 et suivantes.  
 ÉRASINIDE, I, 5, 360.  
 ÉRASISTRATE, I, 380.  
 ÉRATOSTHÈNE, I, 380.  
 ÈRECHTHÉE, I, 75, 237.  
 ÈRÉTRIE, I, 399.  
 ÈRYTHIE, 496.  
 ESCHINE, I, 380; II, 87. — D'Arcarnanie, II, 103. — Le socratique, II, 510.  
 ESCHYLE DE PHLIARE, I, 226.  
 ESCULAPE, I, 100, 311.  
 ÉTÉENS ou CÉTÉENS, I, 434.  
 ÉTÉONICUS, I, 346, 365, 465.  
 ÉTYMOCLÈS, I, 492, 532.  
 EUALCÈS, I, 432.  
 EUARCHIPPUS, I, 350.  
 EUARCHUS, I, 381.  
 EUBÉE, I, 435.  
 EUBOTAS DE CYRÈNE, I, 350.  
 EUBULE, I, 348.  
 EUCLÉIES, I, 441.  
 EUCLÈS, fils d'HIPPON, I, 351.  
 EUCLIDE, I, 380. — De Phlionte, II, 187. — II, 511.  
 EUCTÉMON, I, 350.  
 EUDAMIDAS, I, 477.  
 EUDICUS, I, 381, 495.  
 EUMATHÈS, I, 380.  
 EUNOME, I, 460.  
 EUODIAS, II, 172.  
 EUPHRATAS, II, 355.  
 EUPHRATE, II, 13.  
 EUPHRON, I, 549. — De Mégare, II, 511.  
 EUROTAS, I, 493.  
 EURYLOQUE DE LOUSIE, II, 84.  
 EURYMÉDON, I, 463.  
 EURYPTOLÈME, I, 354. — Fils de Pisianax, I, 357, 368.  
 EURYSTHÉE, I, 535.  
 EURYSTHÈNE, I, 399.  
 EUTÉA, I, 527.  
 EUTHYCLÈS, I, 544.  
 EUTHYDÈME, I, 105, 125, 127.  
 EUTRÉSIE, I, 543.  
 EUXÈNE, I, 433.  
 ÉVAGORAS, I, 376, 461. — d'Élis, I, 350.
- ## G
- GABÉE, II, 230.  
 GADATAS, II, 316 et suivantes.  
 GALAXIDORE, I, 420.  
 GAMBRIUM, I, 399.  
 GANOS, II, 173.  
 GANYMÈDE, I, 235.  
 GAULITÈS, II, 20.  
 GAURIUM, I, 358.  
 GÉLA, I, 380.  
 GÉOCHUS, I, 532.  
 GÉRANOR, I, 542.  
 GÉRASTE, I, 415.  
 GERGITHE, I, 401.  
 GLAUCUS, I, 79.  
 GLOS, II, 14, 53.  
 GNÉSIPPE, II, 166.  
 GOBRYAS, II, 21, 301, 520 et suivantes.  
 GONGYLUS D'ÈRÉTRIE, I, 399.  
 GORDIUM, I, 355.  
 GORGAS, I, 208, 213; II, 53.  
 GORGION, I, 399; II, 188.  
 GORGOPAS, I, 466.  
 GRAOSTHÉTOS, lire Graosthétos, (*poitrine de vieille*), I, 497.  
 GRILLUS, II, 509, 510, 511.  
 GRYNIUM, I, 399.  
 GYLIS, I, 439.  
 GYMNIAS, II, 100.  
 GYMNOPÉDIES, I, 16  
 GYTHIUM, I, 356.
- ## H
- HAGNON, I, 384.  
 HALÉ, I, 396.

- HALIARTE, I, 422.  
 HALIÈES, I, 500.  
 HALIENS, I, 434.  
 HALIPÈDE, I, 395.  
 HALISARNÉ, I, 399; II, 185.  
 HALYS, II, 121, 137.  
 HAMAXITE, I, 401.  
 HANDAMYAS, II, 320.  
 HANNIBAL, fils de Giscon, I, 350.  
 HARMÈNE, II, 135.  
 HARPASE, II, 100.  
 HASPENDOS, I, 463.  
 HÉCATONYME, II, 120.  
 HÉGÉSANDRE, I, 140.  
 HÉGÉSANDRIDAS, I, 345, 355.  
 HÉGÉSILAS, II, 497.  
 HÉLICON, II, 442.  
 HÉLIXUS DE MÉGARE, I, 354.  
 HELLESPOINT, I, 252, et *passim*.  
 HÉLOS, I, 532.  
 HÉRACLÉE, II, 121, 137. — Tra-  
 chinienne, I, 352.  
 HÉRACLÉOTES, I, 422.  
 HÉRACLÉUM, I, 353.  
 HÉRACLIDE, fils d'Aristogène, I,  
 351. — De Maronée, II, 166.  
 HÉRACLIDE, I, 75.  
 HERCULE, I, 36, 37, 513, 518. —  
 Conducteur, II, 149.  
 HÉRÉA, I, 411, 529.  
 HÉRIPPIDAS, I, 415, 439, 458.  
 HERMIONE, I, 506.  
 HERMIONIENS, I, 424.  
 HERMOCRATE, I, 13, 348.  
 HERMOGÈNE, fils d'Hipponique, I,  
 134, 197. — Personnage du *Ban-  
 quet*, I, 207.  
 HERMON DE MÉGARE, I, 365.  
 HÉRODAS, I, 414.  
 HÉSIODE, I, 15, 36.  
 HÉSIONE, I, 312.  
 HESPÉRITES, II, 190.  
 HIÉRAMÈNE, I, 373.  
 HIÉRAX, I, 465.  
 HIÉRON, I, 241 et suivantes. —  
 Un des Trente, I, 380. — Chef  
 de mercenaires, I, 510.  
 HIÉRONYME D'ÉLIS OU D'ÉLÉE, II,  
 59, 144.  
 HIMÈNE, I, 350.  
 HIPPATÈS, I, 555.  
 HIPPIÉE DE SAMOS, I, 365.  
 HIPPIAS D'ÉLIS, I, 119, 226, 560.  
 HIPPOCENTAURES, II, 291.  
 HIPPOCRATE, I, 74. — Second de  
 Mindare, I, 348, 353.  
 HIPPODAMUS, I, 547.  
 HIPPODROME, I, 295.  
 HIPPOLOCHUS, I, 380.  
 HIPPOLYTE, I, 312.  
 HIPPOMACHUS, I, 380.  
 HIPPONICUS, II, 500.  
 HISTIÉENS, I, 377.  
 HOMÈRE, I, 15, 21, 204, 216.  
 HYACINTHIES, I, 449.  
 HYAMPOLIS, I, 523.  
 HYPATADORE, I, 496.  
 HYPERMÈNES, I, 509.  
 HYRCANIENS, II, 192, 281 et *pas-  
 sim* dans la *Cyropédie*.  
 HYSTASPE, II, 239.

## I

- IACCHUS, I, 237.  
 IÈBÈRES, I, 541.  
 ICHTHYS, I, 510.  
 ICONIUM, II, 6.  
 IDA, I, 348; II, 188.  
 ILARQUE, I, 381.  
 ILION, I, 401.  
 IMBROS, I, 459.  
 INDIENS, II, 247 et suivantes.  
 IONIE, I, 407, 470 et *passim*.  
 IPHICRATE, I, 449 et suivantes.  
 IRIS, II, 121.  
 ISANOR, I, 381.  
 ISCHOLAUS, I, 530.  
 ISCHOMACHUS, I, 153 et suivantes.  
 ISIAS, I, 381.  
 ISMÉNIAS, I, 420, 478 et suivantes.  
 ISSUS, II, 11.  
 ISTHMIQUES (jeux), I, 446.  
 ITABÉLIUS, II, 188.

## J

- JASON, I, 502 et suivantes. — Cap  
 Jason, II, 137.  
 JUPITER OLYMPIEN, I, 409; —  
 Hospitalier, II, 61; — Roi, II,  
 135, 180; — National, II, 216;

- Agétor, II, 477; — Sauveur, II, 149.
- K**
- KARMANDE, II, 16.  
KARSUS, II, 11.  
KAVÉ, I, 429.
- L**
- LABOTAS, I, 353.  
LACÉDÉMONIENS, *passim*.  
LACRATÈS, I, 396.  
LAMPADOPHORIES, II, 507.  
LAMPROCLÈS, I, 40; II, 517.  
LAMPSAQUE, I, 352.  
LARISSA, I, 399; II, 70.  
LARISSÉ, II, 440.  
LARISSÉENS, I, 437.  
LARISSUS, I, 409.  
LASON, I, 559.  
LASONIENS, I, 434.  
LÉBADIE, I, 74.  
LÉCHÉE OU LÉCHÉUM, I, 442; II, 443.  
LEMNOS, I, 459.  
LÉON, I, 381. — De Salamine, I, 386. — Stratège, I, 360.  
LÉONTIADÈ, I, 478.  
LÉONTICHUS, I, 470.  
LÉONTINS, I, 380.  
LÉOTYCHIDE, I, 411.  
LÉPRÉATES, I, 409.  
LESBOS, I, 352.  
LÉTRINA, I, 410.  
LÉTRIUS, I, 409.  
LEUCADE, I, 506.  
LEUCOPHRYS, I, 408.  
LEUCTRES, I, 518 et suivantes.  
LIBYENS, I, 33.  
LIBYS, I, 395.  
LICHAS, I, 16, 409.  
LOCRIENS OPONTIENS, I, 420, 435.  
— Ozoles, I, 435.  
LONGS-MURS, I, 377, 378, 458.  
LYCABETTE, I, 188.  
LYCANTHE, I, 513.  
LYCAONIE, II, 6.  
LYCARIUS, I, 381.  
LYCISCUS, I, 368.  
LYCIUS DE SYRACUSE, II, 32. — D'Athènes, fils de Polystrate, II, 69.  
LYCÉE, I, 294, 349.  
LYCÉES, II, 5.  
LYCOMÈDE, I, 541.  
LYCON, I, 210 et suivantes; II, 138.  
LYCOPHRON, au lieu de *Lycoptron*, I, 380.  
LYCURGUE, I, 121; II, 459 et suivantes. — De Byzance, I, 355.  
LYCUS, II, 138.  
LYDIENS, I, 33.  
LYSANDRE, I, 150, 358 et suivantes. — De Sicyle, I, 547.  
LYSIAS, I, 367.  
LYSIMAQUE, I, 394.  
LYSIMÈNE, I, 547.  
LYSIPPE, I, 410.  
LYSISTRATE, II, 497.
- M**
- MACHAON, I, 313.  
MACISTE, I, 410.  
MACISTIENS, I, 409.  
MACRONS, II, 101.  
MADYTUS, I, 346.  
MAGNÉSIENS, II, 134.  
MALÉATIDE, I, 530.  
MALÉE, I, 364, 365.  
MANDANE, II, 194 et *passim* dans la *Cyropédie*.  
MANIA, I, 401 et suivantes.  
MANTINÉE, I, 567 et suivantes.  
MANTITHÉUS, I, 346, 354.  
MARAGDUS, II, 230.  
MARAI DE PHALÈRE, I, 188.  
MARAQUES, I, 502.  
MARGANIENS, I, 409.  
MARIANDYNS, II, 137, 192.  
MARSYAS, II, 4.  
MASCAS, II, 15.  
MAUSOLE, II, 445.  
MÉANDRE, I, 407, II, 438 et *passim*.  
MÈDES, I, 353, et *Cyropédie*, *passim*.  
MÉDOCE, I, 462.  
MÉDOCUS, II, 163.

MÉDOSADE, II, 162.  
 MÉGABATE, I, 430, 440.  
 MÉGABYZE, II, 112, 408.  
 MÉGALOPOLITAINS, I, 567.  
 MÉGARE, I, 352; II, 510.  
 MÉGARIENS, I, 350.  
 MÉGIALCAS, I, 415.  
 MÉLANDEPTES, II, 163.  
 MÉLANION, I, 311.  
 MÉLANIPPIDE, I, 21.  
 MÉLANOPE, I, 513.  
 MÉLANTHIUS, I, 387.  
 MÉLÉAGRE, I, 311.  
 MÉLÉTUS, I, 119, 136, 199.  
 MÉLIENS, I, 422.  
 MÉLOBIUS, I, 380.  
 MÉLON, I, 487.  
 MÉLOS, I, 458.  
 MÉNANDRE, I, 352.  
 MÉNARQUE, I, 433.  
 MÉNESTHÉE, I, 311.  
 MÉNON, I, 57.—De Thessalie, II, 6.  
 MÉOTES, I, 33.  
 MERCURE, I, 19.  
 MESPILA, II, 70.  
 MESSÈNE, II, 446.  
 MÉTHYMNE, I, 352, 363.  
 MÉTROBATE, I, 354.  
 MIDAS, II, 5.  
 MIDÉA, I, 543.  
 MIDIAS, I, 401 et suivantes.  
 MIGDON, I, 418.  
 MILET, I, 358; II, 2.  
 MILTOCYTHE, II, 37.  
 MINDARE, I, 346 et suivantes  
 MINERVE, I, 353, 361; II, 457.  
 MINES DU LAURIUM, I, 82.  
 MISGOLAÏDAS, I, 381.  
 MITHRA, II, 382.  
 MITHRIDATE, II, 50, 67, 190.  
 MITRÉE, I, 372.  
 MITYLÈNE, I, 364.  
 MITYLÉNIENS (canal des), I, 364.  
 MNASIPPE, I, 506.  
 MNÉSILOCHUS, I, 380.  
 MNÉSITHIDÈS, I, 380.  
 MONT SACRÉ, II, 156.  
 MOSSYNÈQUES, II, 114 et suivantes.  
 MUNYCHIE, I, 391, 396 et *passim*.  
 MYGDONIENS, II, 85.  
 MYRIANDRE, II, 12.  
 MYRINA, I, 399.  
 MYSCON, fils de Ménécrate, I, 349.

MYSIENS, II, 48 et *passim*.  
 MYSUS, II, 134.

## N

NAÏS, I, 312.  
 NARTHACIUM, II, 441.  
 NAUBATÈS, I, 405.  
 NAUCLÈS, I, 546.  
 NAUCLIDAS, I, 396.  
 NAUPACTE, I, 453.  
 NAUPLIE, I, 455.  
 NAUSICYDÈS, I, 57.  
 NÉANDRA, I, 401.  
 NÉMÉE, I, 549, 567.  
 NÉON D'ASINÉ, II, 125 et suivantes.  
 NÉON-TICHOS, II, 173.  
 NEPTUNE, I, 411, 455.  
 NESTOR, I, 311.  
 NICANDRE, II, 208.  
 NICARQUE D'ARCADIE, II, 67.  
 NICÉRATUS, I, 207.  
 NICIAS, fils de Nicératus, II, 500.  
 NICOLOCHUS, I, 466, 499.  
 NICOMACHIDE, I, 70.  
 NICOMAUQUE D'ÆTA, II, 97.  
 NICOPHÈME, I, 458.  
 NICOstrate, I, 390.  
 NOTIUM, I, 351, 352, 360, etc.  
 NYSSA, 338.

## O

OCELLUS, I, 492.  
 OCYLLUS, I, 533.  
 ODÉON, I, 391, 394.  
 ODRYSES, I, 278, 405.  
 OENOË, I, 370, 447.  
 OÉTÈNS, I, 422.  
 OÉUM, I, 530.  
 OLONTHÉE, I, 532  
 OLOURE, I, 560.  
 OLYMPE DE MYSIE, I, 338.  
 OLYMPIE, I, 100, 409, 563.  
 ONÉE, I, 536.  
 ONOMACLÈS, I, 380, 381.  
 ONOMANTIUS, I, 381.  
 ONZE, I, 384, 392, 397, etc.  
 OPHRYNIUM, II, 187.  
 OPIS, II, 45

- ORCHOMÉNIENS, I, 435, 494 et *passim*.  
 ORESTE, I, 236.  
 ORÉUM, I, 498.  
 ORONTAS, II, 18 et suivantes. —  
 Gendre du roi, II, 43.  
 OROPE, I, 556.  
 ORSIPPE, I, 433.  
 OTYS, I, 427.
- P
- PACTOLE, I, 419.  
 PAGASES, au lieu de *Pagares*, I, 498.  
 PALAMÈDE, I, 112, 202, 311.  
 PALANTINS, I, 567.  
 PALÉGAMBRUM, I, 299.  
 PALLÈNE, I, 476.  
 PAMPHILUS, I, 465.  
 PANATHÉNÉES, I, 207.  
 PANGÉE, I, 338.  
 PANTACLÈS, I, 353.  
 PANTHÉA, II, 304, 342 et suivantes.  
 PAPHLAGONIE, II, 120, 418.  
 PAPHLAGONIENS, II, 121, 134, 346.  
 PARALOS OU GALÈRE PARALIENNE, I, 375.  
 PARAPITA, I, 431.  
 PARIENS, I, 347.  
 PAROS, I, 356.  
 PARRHASIENS, I, 91.  
 PARTHÉNium, II, 188.  
 PARTHÉNIUS, II, 121.  
 PARYSATIS, II, 1, 13.  
 PASIMACHUS, I, 443.  
 PASIMÉLUS, I, 442, 553.  
 PASION DE MÉGARE, II, 4 et suivantes.  
 PASIPPIDAS, au lieu de *Pasidippas*, I, 349, 355.  
 PATÉGYAS, II, 23.  
 PATÉSIADAS, I, 381.  
 PATROCLE, I, 296.  
 PAUSANIAS, I, 377.  
 PÉLÉE, I, 311.  
 PELLA, I, 475.  
 PELLÈNE, I, 540.  
 PELLÉNIENS, I, 345, 540.  
 PÉLOPIDAS, I, 544.  
 PELTES, II, 5.
- PERCOPE, I, 470.  
 PERGAME DE MYSIE, II, 188.  
 PÉRIBÉE, fille d'Alcathous, I, 236.  
 Le philosophe dont il est question à cet endroit est Anaxagore.  
 PÉRICLÈS, I, 12, 13, 51; — fils. I, 73, 360.  
 PÉRINTHE, II, 51.  
 PERSÉE, II, 194.  
 PERSÉIDES, II, 194.  
 PERSES, I, 33, 278, et toute la *Cyropédie*.  
 PHALÈRE, I, 295.  
 PHALYNUS, II, 34.  
 PHANIAS, I, 470.  
 PHANOSTHÈNE, I, 360.  
 PHARAX, I, 407, 532.  
 PHARNABAZE, I, 346, 347, 353. 401 et *passim*.  
 PHARNUCHUS, II, 418.  
 PHARSALE, I, 524.  
 PHARSALIENS, I, 437.  
 PHASE, I, 314; II, 96.  
 PHASIENS, II, 96.  
 PHÉBIDAS, I, 477 et suivantes.  
 C'est par erreur qu'il y a *Thébidas* à la page 477.  
 PHÉDON, II, 510, 511.  
 PHÉDONDÈS, I, 13.  
 PHÉDRIAS, I, 380.  
 PHÉNICIE, II, 193.  
 PHÉNICONTE, I, 458.  
 PHÉNIX, I, 234.  
 PHÉRAULAS, II, 243 et *passim*.  
 PHÈRES, I, 458.  
 PHIDON, I, 380.  
 PHILÉMONIDE, II, 500.  
 PHILÉSIUS D'ACHAÏE, II, 61, 112, 160.  
 PHILIPPE, bouffon, I, 208 et suivantes. — Thébain, I, 487.  
 PHILISCUS D'ABYDOS, I, 543.  
 PHILOCLÈS, I, 366.  
 PHILOCRATE, I, 461.  
 PHILODICE, I, 354.  
 PHILOPATOR, I, 313.  
 PHILOXÈNE DE PELLÈNE, II, 110.  
 PHLIASIENS, I, 434, 485 et suivantes.  
 PHLIONTE, I, 548 et suivantes.  
 PHLIONTIENS, II, 444. Lisez *Phliasiens*.  
 PHOCÉE, I, 353.

- PHOCÉENS, I, 422.  
 PHOLOË, II, 113.  
 PHRASIAS, I, 148.  
 PHRYGIE, I, 420.  
 PHRYGIENS, I, 33.  
 PHRYNISUS D'ACHAÏE, II, 160.  
 PHRYXA, I, 410.  
 PHTHIE, I, 437.  
 PHYLÉ, I, 390 et suivantes.  
 PHYLLIDAS, I, 487; II, 517.  
 PHYSCUS, II, 45.  
 PIGRÈS, II, 6.  
 PINDE, I, 338.  
 PIREE, I, 491; — de Corinthe, II, 443.  
 PIRÉUM, I, 446.  
 PIRITHOUS, I, 236.  
 PISANDRE, I, 211, 420.  
 PISATES, I, 563.  
 PISIAS, I, 546.  
 PISIDIENS, II, 48 et *passim*.  
 PISON, I, 380.  
 PISTIAS, I, 93.  
 PITYAS, I, 361.  
 PLATÉES, I, 489.  
 PLATON, II, 510.  
 PLISTÓLAS, I, 381.  
 PLYNTÉRMES, I, 357.  
 PODALIRE, I, 311.  
 PODANIMUS, I, 484.  
 POLLIS, I, 489.  
 POLLUX, I, 311.  
 POLUS, II, 160.  
 POLYANTHE, I, 421.  
 POLYARQUE, d'autres lisent Polycrate et Polycharès, I, 380.  
 POLYBIADE, I, 485.  
 POLYCHARME, I, 481.  
 POLYCLÈTE, I, 21.  
 POLYCRATE, I, 380. — D'Athènes, II, 93.  
 POLYDAMAS DE PHARSALE, I, 501 et suivantes.  
 POLYDORE, I, 524.  
 POLYÉNIDAS, I, 562.  
 POLYMAQUE, le même que Polycharme, I, 437.  
 POLYNICE, II, 180.  
 POLYPHRON, I, 524.  
 POLYTROPE, I, 527.  
 POLYXÈNE, I, 470.  
 PONT, I, 475.  
 PONT-EUXIN, II, 104, 107 et *passim*.  
 POTAMIS, fils de Gnosias, I, 349.  
 POTIDÉE, I, 476.  
 POTNIE, I, 497.  
 PRAS, I, 437; II, 441.  
 PRASIES, I, 548.  
 PRAXITAS, I, 443.  
 PRIÈNES, I, 408.  
 PROCLÈS, II, 533.  
 PROCONÈSE, et non *Préconèse*, I, 347, 353, 464.  
 PROCRIS, I, 343.  
 PROCRUSTE, I, 34.  
 PRODICUS, I, 36.  
 PROÈNE, I, 458.  
 PROSERPINE, I, 513.  
 PROTAGORAS, I, 208.  
 PROTHOUS, I, 517.  
 PROXÈNE DE PELLÈNE, I, 551; — De Béotie, II, 3 et suivantes.  
 PSARUS, II, 11.  
 PYGÉLA, I, 351.  
 PYLADE, I, 336.  
 PYLES DE CILICIE, II, 11; — DE SYRIE, II, 11.  
 PYLOS, I, 560.  
 PYRAMUS, II, 11.  
 PYRRHIAS D'ARCADIE, II, 147.  
 PYRRHOLOCHUS, I, 354.  
 PYTHAGORE DE LACÉDÉMONE, II, 11.  
 PYTHIE, I, 17; II, 509.  
 PYTHO, I, 199.
- Q
- QUATRE-CENTS, I, 384.
- R
- RAMBACAS, II, 320.  
 RHAMPHIUS, I, 350.  
 RHATHINÈS, I, 417.  
 RHÉA, I, 312.  
 RHÉTÉUM, I, 345.  
 RHION, I, 453, 459.  
 RHODES, I, 361.  
 RHOPARAS, II, 190.  
 ROI DE PERSE, I, 147, 176.
- S
- SACAS, II, 200 et suivantes  
 SALAMINE, I, 378.

- SALAMINIENNE, I, 508.  
 SALMYDESSE, I, 174.  
 SAMBAULAS, II, 241.  
 SAMIUS, I, 398.  
 SAMOLAS D'ACHAÏE, II, 122, 147.  
 SAMOS, I, 356, 377.  
 SAMOTHRACE, I, 466.  
 SAQUES, II, 192.  
 SARDES, I, 407.  
 SATYRUS, I, 389.  
 SCILLONTE, II, 113.  
 SCIONÉENS, I, 377.  
 SCIRITES, I, 497; II, 474.  
 SCIRITIDE, I, 530.  
 SCIRON, I, 34.  
 SCOLOS, I, 496.  
 SCOPAS, I, 505.  
 SCOTUSE, II, 440.  
 SCOTUSÉENS, I, 437.  
 SCYLLA, I, 53.  
 SCYROS, I, 459.  
 SCYTHES, I, 33, 88.  
 SCYTHÈS, I, 418.  
 SCYTHIUS, II, 100.  
 SÉLINONTÉ, I, 350.  
 SÉLINUS, II, 113.  
 SELLASIE, I, 531.  
 SÉLYBRIE, I, 347, 353.  
 SESTOS, I, 350, 352 et *passim*.  
 SEUTHÈS, II, 108, etc.  
 SICILE, I, 24, 350.  
 SICYONE, I, 434 et *passim*.  
 SICYONIENS, I, 436.  
 SIDON, II, 446.  
 SIDONTE, I, 444.  
 SILANUS D'AMBRACIE, II, 22, 122, 144.  
 SILÈNES, I, 219.  
 SIMMIAS, I, 13; II, 512.  
 SIMON, auteur d'un traité d'équitation, I, 263. — Cordonnier, II, 511.  
 SIMONIDE, I, 241 et suivantes.  
 SINIS, I, 34.  
 SINOPE, II, 120 et suivantes.  
 SIRÈNES, I, 51.  
 SISYPHE, I, 399.  
 SITACE, II, 44.  
 SITALCÉ, II, 133.  
 SKEPSIS, I, 401 et suivantes.  
 SMICRÈS, II, 140.  
 SOCLIDE, I, 561.  
 SOCRATE, dans toute la première partie du t. I.—Son portrait, I, 228.—D'Achaïe, II, 4 et suivants.  
 SOLI, II, 7.  
 SOPHÈNÈTE DE STYMPHALE, II, 3 et suivantes.  
 SOPHOCLE, I, 21, 380.  
 SOSIAS DE SYRACUSE, II, 5. — De Thrace, II, 500.  
 SOSTRATIDAS, I, 381.  
 SOTÉRIDAS DE SICYONE, II, 75.  
 SOTIRA, II, 516.  
 SPARTE, *passim* et spécialement, II, 459 et suivantes.  
 SPARTOLE, I, 482.  
 SPHAGIE, I, 510.  
 SPHODRIAS, I, 491.  
 SPITHRIDATE, I, 416.  
 STAGÈS, I, 351.  
 STALCAS D'ÉLÉE, I, 560.  
 STASIPPE, I, 521.  
 STÉSICLÈS, I, 507.  
 STÉSIMBROTE, I, 215.  
 STHÉNÉLAUS, I, 377.  
 STRATOCLÈS DE CRÈTE, II, 84.  
 STRATOTAS, lisez *Stratolas*, I, 560, 564.  
 STROMBICHIDE, I, 513.  
 STROUTHAS, I, 460.  
 SUSE, II, 45.  
 SYENNÉSIS, I, 398; II, 5, 190.  
 SYRACUSAIN, personnage du *Banquet*, I, 209 et suivantes.  
 SYRACUSAINS, I, 347.  
 SYRACUSE, I, 349 et *passim*.  
 SYRIENS, I, 33.

## T

- TAMOS, II, 7.  
 TAMUS, II, 11, 33.  
 TANAGRE, I, 496.  
 TANAOKARE, II, 423.  
 TANTALE, I, 196.  
 TAOQUES, II, 96.  
 TARSE, II, 7.  
 TÉGÉE, I, 426.  
 TÉLAMON, I, 311.  
 TÉLÉBOUS, II, 89.  
 TÉLEUTIAS, I, 446, 461, 463.  
 TEMNOS, I, 457.  
 TÉNÉDOS, I, 466.  
 TÈNIA, I, 446.

- TÈRÈS, II, 162.  
 TERPSION, II, 511.  
 TEUTHRANIE, I, 399; II, 189.  
 THALAMES, I, 562.  
 THAMBRADAS, II, 320.  
 THAMNÉRIES, I, 374.  
 THAPSAQUE, II, 13.  
 THARIPAS, II, 54.  
 THASE, I, 222.  
 THÉAGÈNE DE LOCRES, II, 172.  
 THÈBES, I, 5, 8, et *passim*; — de Phrygie, II, 188.  
 THÉCHÈS, II, 100.  
 THÉMISTOCLE, I, 51, 81, 237.  
 THÉMISTOGÈNE DE SYRACUSE, I, 398.  
 THÉODORE, I, 107.  
 THÉODOTE, I, 94.  
 THÉOGÈNE, I, 354.  
 THÉOGNIS, I, 380.  
 THÉOPOMPE, I, 376.  
 THÉRAMÈNE, I, 347, 348, 380 et suivantes.  
 THÉRIMACHUS, I, 462.  
 THERMODON, II, 121.  
 THERSANDRE, I, 460.  
 THÉSÉE, I, 75, 236, 311.  
 THESMOPHORIES, I, 478.  
 THESPIENS, I, 435, 512.  
 THESPIES, I, 489.  
 THESSALIENS, I, 437.  
 THIBRACHUS, I, 396.  
 THIMBRON, I, 399 et suivantes; II, 189 et *passim*.  
 THISBÉ, I, 517.  
 THORAX, I, 374 et suivantes.  
 THORICUM, I, 350.  
 THRACE, *passim*; — D'Asie, II, 143.  
 THRACES DE BITHYNIE, I, 353, 404 et suivantes; II, 143.  
 THRASONIDAS, I, 560.  
 THRASYBULE DE STIRIÉE, I, 390, 461. — De Colytte, I, 470.  
 THRASYDÉE, I, 410.  
 THRASYLLUS, I, 346, 349 et suivantes.  
 THRAUSTOS, I, 560.  
 THRIA, I, 491.  
 THYAMIA, I, 548.  
 THYMBRARA, II, 346.  
 THYMBRIUM, II, 5.  
 THYMOCHARÈS, I, 345.  
 THYNIENS, II, 162.  
 THYRIENS, I, 511.  
 TIBARÈNES, II, 117.  
 TIGRANE, II, 255 et suivants.  
 TIGRE, II, 36, 89 et *passim*.  
 TIMAGORAS, I, 544 et suivantes.  
 TIMASION DE DARDANIE, II, 61 et suivantes.  
 TIMÉSITHÉE DE TRAPÉZONTE, II, 104 et suivantes.  
 TIMOCRATE de Rhodes, I, 420; — d'Athènes, I, 367; — de Lacédémone, I, 539; — de Sicile, I, 559.  
 TIMOLAUS, I, 421.  
 TIMOMAQUE, I, 546.  
 TIMOTHÉE, I, 499.  
 TIRIBAZE, II, 89, 459.  
 TISAMÈNE, I, 414.  
 TISIPHONE, I, 525.  
 TISSAPHERNE, I, 351; II, *passim* dans l'*Expédition de Cyrus*.  
 TITHRAUSTÈS, I, 419; II, 447.  
 TLÉMONIDAS, I, 482.  
 TOLMIDAS, I, 73.  
 TOLMIDE, II, 38.  
 TORONE, I, 485.  
 TORONÉENS, I, 377.  
 TRALLES, II, 12.  
 TRANIPSES, II, 163.  
 TRAPÉZONTE, II, 104 et suivantes.  
 TRENTE, I, 380 et suivantes.  
 TRÉZÉNIUM, I, 434.  
 TRICARANUM, I, 548.  
 TRIPHYLIS, I, 434.  
 TRIPTOLÈME, I, 513.  
 TRIPYRGIA, I, 467.  
 TROIE, I, 415.  
 TYDÉE, I, 375.  
 TYNDARIDES, I, 532.  
 TYRIÉUM, II, 5.

## U

ULYSSE, I, 15, 19, 112, 311

## V

VÉNUS PANDÈME, I, 232; — Uranie, I, 232.  
 VESTA, I, 563; II, 216.

## X

XANTHIPPE, I, 211; II, 511.  
 XANTICLÈS D'ACHAÏE, II, 61.  
 XÉNIAS, I, 410; II, 1.  
 XÉNOCLÈS, I, 418.  
 XÉNOPHON, I, 19; II, 56 et jus-  
 qu'à la fin de la *Retraite*.  
 XERXÈS, II, 4.

## Z

ZABATE, II, 46.  
 ZACYNTHÉ, I, 506.  
 ZÉLARQUE, II, 128.  
 ZÉNIS DE DARDANIE, I, 399.  
 ZEUXIPPE, I, 381.  
 ZEUXIS, I, 21, 168.  
 ZOSTER, I, 407.

**FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.**

---

Imprimerie générale de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.



## BIBLIOTHÈQUE VARIÉE

### LITTÉRATURES ANCIENNES

A 3 FR. 50 C. LE VOLUME

#### LITTÉRATURE GRECQUE.

- Anthologie grecque**, traduite sur le texte publié d'après le manuscrit palatin, par Fr. Jacobs, avec des notices biographiques et littéraires sur les poètes de l'Anthologie. 2 vol.
- Aristophane** : *Œuvres complètes*, traduction nouvelle avec une introduction et des notes par M. C. Poyard, professeur au lycée Napoléon. 1 vol.
- Diodore de Sicile** : *Bibliothèque historique*, traduite par M. Ferd. Hoëfer, et accompagnée de notes. 2<sup>e</sup> édition. 4 vol.
- Eschyle** : *Les tragédies*, traduction nouvelle par M. Ad. Bouillet, avec les fragments, une introduction, des notices et les principales imitations françaises. 1 vol.
- Hérodote** : *Histoires*, traduction nouvelle avec une introduction et des notes par M. P. Giguet. 1 vol.
- Homère** : *Œuvres complètes*, traduction nouvelle, suivie d'un Essai d'encyclopédie homérique par M. P. Giguet. 1 vol.
- Lucien** : *Œuvres complètes*, traduction nouvelle, avec une introduction et des notes par M. Talbot, professeur de rhétorique au collège Rollin. 2 vol.
- Plutarque** : *Les vies des hommes illustres*, traduction nouvelle par M. Talbot. 4 vol.
- *Les œuvres morales*, traduction nouvelle par M. Bétolaud. 4 vol.
- Strabon** : *Géographie*, traduction nouvelle par M. Amédée Tarlieu, sous-bibliothécaire de l'Institut. Tome 1<sup>er</sup>.  
L'ouvrage formera 3 volumes.

- Thucydide** : *Histoire de la guerre du Péloponèse*, traduction nouvelle avec une notice et des notes par M. Bétant, directeur du Gymnase de Genève. 1 vol.
- Xénophon** : *Œuvres complètes*, traduction nouvelle, suivie d'une table analytique, par M. Talbot. 2 vol.

#### LITTÉRATURE LATINE.

- Horace** : *Les œuvres d'Horace*, traduction nouvelle par Jules Janin ; 3<sup>e</sup> édition. 1 vol.  
Il a été tiré 100 exemplaires sur papier écu vélin à la forme et collé. Ces exemplaires sont numérotés. 20 fr.
- Plaute** : *Les comédies*, traduction nouvelle avec une introduction par M. Sommer, agrégé des classes supérieures, docteur ès lettres. 2 vol.
- Satiriques latins** (les : comprenant *Juvenal, Perse, Turnus, Lucilius et Sulpicia*) ; traduction nouvelle publiée avec les imitations françaises et des notices par M. E. De-fois, agrégé des classes supérieures. 1 vol.
- Sénèque le philosophe** : *Œuvres complètes*, traduction nouvelle avec une notice sur la vie de l'auteur et des notes par M. J. Baillard, de l'Académie de Stanislas. 2 vol.
- Tacite** : *Œuvres complètes*, traduites en français par J.-L. Burnouf, avec une introduction et des notes. 1 vol.
- Térence** : *Les comédies*, texte latin avec la traduction en français par M. A. Magin. 1 vol.
- Tite-Live** : *Histoire romaine*, traduction nouvelle par M. Gaucher, professeur de rhétorique au lycée Bonaparte. 4 vol.
- Virgile** : *Œuvres complètes*, traduction nouvelle par M. Cabaret-Du-paty. 1 vol.